

RISQUES TECHNOLOGIQUES ET STRATEGIES DE COMMUNICATION

Une gigantesque bataille sur le terrain des médias

L'affaire des 41 fûts de déchets de Seveso

(Septembre 1982 - juin 1983)

P A R T I E I

OCTOBRE 1982 Une alerte sans grand effet	Tome 1	pp. 1-16
---	--------	----------

P A R T I E II

25 MARS 1983 La bombe Science et Vie	Tome 2	17-32
---	--------	-------

P A R T I E III

25 MARS - 18 MAI 1983 L'Europe aux prises avec ses 41 fûts, ses médias, ses déchets		33-602
25 mars - 5 avril	Tome 3	33-122
6 avril - 17 avril	Tome 4	123-252
18 avril - 29 avril	Tome 5	253-436
30 avril - 18 mai	Tome 6	437-602

P A R T I E IV

APRES LE 19 MAI 1983 D'Anguilcourt à Bâle, ou la difficile résorption de la crise		602-888
19 mai - 4 juin	Tome 7	602-834
5 juin - 3 août	Tome 8	834-888

APRES LE 19 MAI 1983

D'ANGUILCOURT A BALE

OU LA DIFFICILE RESORPTION DE LA CRISE

Jeudi 19 mai 1983

D Y N A M I Q U E

La presse du matin reste discrète ce jeudi 19 mai. L'Alsace, faisant le point de l'affaire, indique notamment qu'Hoffmann-La Roche a promis une forte récompense à quiconque fournirait des indications sur la localisation des fûts, l'hypothèse d'une cachette "quelque part dans un garage" étant jugée la plus probable par la firme bâloise. Le Monde poursuit l'examen de certaines gestions régionales des déchets : le cas du département de l'Essonne est examiné.

Mais la journée sera marquée par une information autrement plus importante : la révélation tant attendue, l'annonce de la découverte, enfin, des 41 fûts.

Le mystère est percé, le projecteur se braque sur une arrière-cour, dans un petit village, non loin de Saint-Quentin.

Deux dépêches (AFP), de 15 h 17 et 15 h. 22, semblaient montrer que le système était en voie de déblocage : des négociations triangulaires étaient en cours entre Hoffmann-La Roche, Mannesmann (RFA) et des représentants de B. Paringaux. L'information ne semblait pas exclusivement détenue par l'inculpé ; le responsable de la société genevoise Wadir apparaissait renseigné.

En fin d'après-midi, le décor change brutalement : les fûts sont découverts. Après un "sur-place" de deux mois, tout s'accélère soudain. On trouve là un trait caractéristique de la dynamique de la crise : de stupéfiants changements de rythme qui peuvent encore soumettre à très rude épreuve les mécaniques et les hommes.

Le scoop allemand

A 16 h. 34, l'AFP déchire le voile, par une dépêche de Bonn : le journal Die Welt, "dans son édition de jeudi", donne la solution avec une précision surprenante, sans doute quelque peu provocatrice : les 41 fûts sont à Anguilcourt, "dans une cour faisant partie de l'ancien abattoir de la ville, située à gauche du monument aux morts devant l'école ; l'endroit n'est gardé que par une grille rouillée facile à ouvrir."

La nouvelle est-elle sérieuse ? Le ministre ouest-allemand de l'Intérieur a déclaré sans attendre "que ces indices étaient à prendre au sérieux et qu'il était sûr que les autorités françaises entreprendraient toutes les démarches nécessaires pour vérifier le bien-fondé de ces informations" (16 h. 34).

Une heure après (17 h. 42, 17 h. 45), une autre dépêche de l'AFP publie un communiqué du parquet de Saint-Quentin annonçant la localisation des fûts.

Cette chronologie posera question : comment Die Welt a-t-il pu, dès jeudi, publier cette information ? Peut-on croire, comme l'affirment les communiqués officiels français, que c'est bien M. Paringaux qui a livré le mystère lorsque le juge l'a interrogé vers 13 h. ce jeudi 19 mai ?

La question sera perçue comme d'autant plus troublante que l'AFP a commis une erreur dans sa dépêche de 16 h. 34 ; elle sera rectifiée par une autre dépêche trois quarts d'heure plus tard (17 h. 34) : Die Welt n'a pas publié la nouvelle dans son édition de jeudi, mais doit le faire dans celle du lendemain, vendredi 20 mai. Le rectificatif ne sera pas remarqué ou pris en compte par tous les journaux. Il faut noter, à ce propos, que des informations-chocs produisent sans doute un tel "bruit", une telle turbulence, que des rectificatifs, précisions, compléments ultérieurs ne parviennent plus à capter l'attention : comme si l'information-choc saturait les possibilités de réception. Cela est important pour la compréhension d'une dynamique de crise : on entre, à certains moments-clés, dans un système de tout ou rien, très simplifié, saturé, où la nuance n'a plus cours ; il n'est plus possible de corriger une trajectoire tant la brusque force d'inertie conférée au système est devenue irrésistible.

L'erreur sur le jour de parution du journal allemand, cependant, n'épuise pas les interrogations : comment Die Welt a-t-il été mis au courant ? Pourquoi le ministère ouest-allemand de l'Intérieur est-il si prompt à apporter sa caution à la révélation du journal ? Quand a-t-on exactement connu la nouvelle ? Avant ou après l'ultime rencontre entre le juge et l'inculpé ? Qui était informé ?

Laissons ici les hypothèses. Relevons au moins que la dynamique de crise continue à imposer sa logique : même la découverte des fûts est entachée de doute, de mystères. Il faut aussi souligner la place de l'événement singulier dans tous ces processus complexes : le journaliste en charge du dossier de Seveso à l'AFP était, semble-t-il, absent le 19 mai ; s'il avait été présent, il aurait pris des contacts avant de laisser publier la dépêche de Bonn à 16 h. 34 : il n'y aurait jamais dû y avoir de scoop allemand, au moins à travers l'AFP. Mais il eut bien lieu, signe qu'il est toujours difficile d'attendre un fonctionnement "parfait" de chacun des acteurs en situation de crise. Et pourtant, s'il y eut un moment-clé, ce fut bien celui-là. On retrouve une question classique à se poser en situation de crise : comment le système fonctionnerait-il si un des éléments les plus sûrs faisait défaut, à un moment critique de surcroît ?

Face au 41 fûts

Les fûts sont donc découverts. Enfin, le mystère se dissipe. Mais, ici encore, ici surtout peut-être, la crise attend au détour du chemin. L'erreur classique en la matière est de lier la résolution de la dynamique de crise à pareille étape qui semble marquer le dénouement. Et pourtant, c'est bien là que telle ou telle erreur peut relancer, avec une force irrésistible, le processus de turbulence. Au nombre de ces erreurs, il y aurait pu avoir la transformation du village d'Anguilcourt en camp retranché, avec militaires en scaphandres, évacuation des populations, zone interdite à la presse, manoeuvres à grand spectacle... Autant de signes qui auraient montré avec éclat que les autorités tenaient bien ces 41 fûts pour extrêmement dangereux, que tous les discours antérieurs sur leur innocuité n'étaient que mensonge. Dès lors, les habitants du lieu auraient dû s'inquiéter pour leur santé, leur territoire..., et comment leur tenir alors un discours de raison quand on aurait perdu toute crédibilité ?

Un impératif ici était d'avoir réfléchi au préalable à la conduite à tenir dès lors que l'on aurait découvert les fûts. Cela a-t-il été le cas pour tout le monde ?

Hoffmann-La Roche fait une première déclaration confirmant ses engagements du 22 avril : la société est prête à reprendre les fûts ; elle collabore avec les autorités françaises pour décider en commun des mesures à prendre (AFP, 18 h. 51). Clarté, insertion sans détour dans un réseau, attitude responsable : le temps semble révolu où l'on tentait de "jouer à cache-cache" avec le problème, à l'abri d'assurances formelles ou de garanties insaisissables. De ce fait, la crise ne trouve plus autant d'ingrédients de choix pour se développer.

Le secrétariat d'Etat à l'Environnement intervient ensuite, sur une ligne également très claire : le refus de tout transfert de responsabilité, l'exercice entier de ses responsabilités en matière de contrôle, de sécurité : "Le groupe Hoffmann-La Roche a fait savoir au gouvernement français qu'il lui communiquera dans les heures qui viennent des propositions concernant la destruction du contenu des 41 fûts" ; "dès qu'il sera en possession de ces propositions, le gouvernement fera procéder à l'examen de la sécurité du dispositif proposé" ; "le gouvernement a pris toutes les dispositions pour assurer la garde des fûts en lieu sûr". Petit détail supplémentaire : "A la demande du gouvernement, un directeur général de la société Hoffmann-La Roche se rend ce soir même sur les lieux où, en présence du juge d'instruction, il devra confirmer qu'il s'agit bien des 41 fûts entrés en France le 10 septembre 1982" (AFP, 20 h. 18).

Cependant, tout est loin d'être résolu. Une déclaration d'Hoffmann-La Roche en soirée (AFP, 20 h. 26) montre bien que l'industriel ne sait pas bien ce qu'il peut faire des 41 fûts. Le porte-parole du groupe renvoie même l'initiative aux pouvoirs publics : "La parole est désormais aux autorités". Après les difficultés rencontrées précédemment pour faire accepter les déchets ici ou là, la firme bâloise attend un règlement par les pouvoirs publics, acceptant de se conformer à la solution arrêtée.

Au nombre des réactions, on notera en particulier celle de l'Allemagne, prompt à faire connaître sa satisfaction (18 h. 42) ; celle de l'Italie, attachée à son comportement d'auto-protection : "La dioxine ne reviendra pas en Italie. La dioxine a quitté l'Italie de façon légale". Greenpeace, pour sa part, "estime que l'affaire n'est pas terminée" mais exprime son soulagement ; au-delà, l'association maintient sa pression en dénonçant l'attitude des sociétés Hoffmann-La Roche et Mannesmann, en rappelant le problème posé par les déchets demeurant encore à Seveso (en quantités bien plus importantes), en espérant la mise en place d'une réglementation européenne vraiment efficace.

Madame Bouchardeau est soulagée de constater qu'il s'agissait d'une affaire frauduleuse, sans autorisation de l'administration ; elle précise que les autorités françaises ont pensé à des solutions, notamment l'incinération à Saint-Vulbas, mais seulement après stockage temporaire et contrôle des déchets, information et consultation de la population locale (22 h. 12).

Mais le stockage temporaire ne saurait avoir lieu à Anguilcourt. L'effervescence locale, après un moment d'amusement ou d'incrédulité, exige un départ rapide. Il aura lieu dans la nuit. Les dépêches de la fin de la journée, on doit cependant le noter, laissent apparaître une certaine confusion. La crise n'est pas à son terme ; l'effervescence et l'incertitude pèsent toujours sur le processus en cours.

Quelques points particuliers d'examen ; trois dossiers de base

Les dépêches d'agence apportent des éléments de choix aux médias qui vont devoir rapporter les nouvelles de la journée : des détails sur le dénouement de l'énigme, un récapitulatif d'ensemble. Les détails sont importants pour les lecteurs : le moment de la découverte des fûts, le village d'Anguilcourt, les protagonistes locaux ignorants de l'intrigue. Le rythme du dénouement de ce "roman policier" oblige peut-être à passer rapidement sur certains points, comme le concède l'ACP : "Comment, tout d'un coup, le secret le plus ardemment pourchassé de ces derniers mois a-t-il livré sa clef ? Il semble que B. Paringaux se soit décidé à parler [...] C'était en tout cas, aussitôt le branle-bas" (21 h. 15). Mais l'heure n'est pas à la recherche d'autres énigmes : elle est davantage à la narration colorée de ce qui se passe dans un petit village picard dont le secret a tenu tête à l'Europe entière des mois durant.

On remarquera cependant quelques précisions apportées par des dépêches de la nuit. Le chargement des fûts a été opéré à l'abri des regards de la presse et l'"état de siège" qui a frappé Anguilcourt a été bruyamment dénoncé par les journalistes. Par ailleurs, alors que certains doutes affleurent à propos de la révélation du secret d'Anguilcourt (est-ce bien B. Paringaux qui a parlé ? *Der Welt* était-il au courant ? Les autorités françaises n'étaient-elles pas, elles-aussi, renseignées, tout comme Hoffmann-La Roche ?), le secrétariat d'Etat à l'Environnement précise qu'il a été prévenu de la présence des fûts à Anguilcourt par le juge d'instruction de Saint-Quentin (AFP, 0"38). Le dirigeant d'Hoffmann-La Roche présent à Anguilcourt dans la soirée fait savoir, de son côté, qu'il a été prévenu lors d'une réunion jeudi après-midi au ministère de l'Environnement. Ce même dirigeant (M. Futterknecht) se dit profondément choqué de voir dans quelles conditions les déchets avaient été stockés, même s'il précise que les fûts sont intacts (AFP, 0 h. 40, ACP, 0 h. 41). Enfin, le dernier camion parti, le boucher explique comment il a été trompé par J. M. Quignon qui lui avait demandé d'entreposer chez lui des fûts de goudron, pour une huitaine de jours (AFP, 1 h. 29).

Mais, outre ces détails, les journalistes ont besoin de petits dossiers récapitulatifs. L'AFP les leur fournit sans délai. Ils concernent les principaux protagonistes de l'affaire, les grandes dates à retenir, les fûts et leur danger.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (1)II - JOURNAUX PLUS TYPES1. TITRES (2)2. THEMES

1. Roche, Paringaux, les fûts : un article de synthèse
- 2° Le dossier de la gestion régionale des déchets : le cas du département de l'Essone

III - DEPECHEES D'AGENCES**1° Indices de déblocage**

- a) 15 h. 17 : négociations triangulaires Hoffmann-La Roche, Mannesmann (RFA), représentants de B. Paringaux
- b) 15 h. 22 : l'administrateur de Wadir (Genève) connaît également l'itinéraire des 41 fûts

2° Le scoop allemand

- a) 16 h. 34 : les 41 fûts se trouvent près de Saint-Quentin [...] affirme Die Welt de jeudi
- b) 17 h. 14 : rectificatif. Die Welt de vendredi, non de jeudi

3° Les annonces officielles françaises

- a) 17 h. 42 : le procureur de la République à Saint-Quentin
- b) 18 h. 39 : le préfet de l'Aisne
- c) 19 h. 11 : la chancellerie

4° Les modalités du traitement du problème

- a) 18 h. 42 : Mannesmann-Italiana prête à transporter les fûts dans un dépôt agréé
- b) 18 h. 51 : Hoffmann-La Roche collabore avec les autorités françaises
- c) 18 h. 55 : problèmes de sécurité
- d) 20 h. 18 : le secrétariat d'Etat à l'Environnement, "Hoffmann-La Roche fera, dans les heures qui viennent, des propositions pour détruire les déchets"
- e) 20 h. 26 : Hoffmann-La Roche confirme ses engagements
- f) Que faire de la dioxine ?
- g) Information d'Anguilcourt-le-Sart
- h) J. M. Quignon, employé de B. Paringaux, entendu par la police

5° Réactions

- a) 18 h. 42 : le ministère ouest-allemand de l'Intérieur
- b) 20 h. 09 : Haroun Tazieff
- c) 20 h. 36 : le gouvernement italien ; il ne permettra pas le retour des fûts
- d) 20 h. 41 : Roumazières , le soulagement
- e) Greenpeace
- f) 21 h. 41 : un avocat de M. Paringaux
- g) 22 h. 12 : Mme Bouchardeau

6° Le départ des fûts d'Anguilcourt-le-Sart

- a) 20 h. 00 : déménagement des fûts et destination
- b) 21 h. 58 : départ des fûts possible dans la nuit
- c) Anguilcourt, quelques heures après la découverte des fûts : la colère monte
- d) 22 h. 58 : début de l'opération d'enlèvement des fûts
- e) 23 h. 26 : les 41 fûts ne seront pas transportés dans la nuit
- f) 23 h. 54 : un enlèvement des fûts vendredi ?
- g) 0 h. 38 : les fûts ont quitté Anguilcourt

7° Points particuliers d'examen

- a) Précisions sur la découverte des fûts
- b) Comment a été obtenue la clé du mystère ?
- c) La cachette d'Anguilcourt

8° Dossiers-Encadrés

- a) Les principaux protagonistes
- b) Les fûts et leur danger
- c) Les grandes dates de l'affaire

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES

1. Le Quotidien de Paris : Hoffmann-La Roche prépare une plainte contre Mannesmann.

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES

1. L'Alsace : Roche déterminé à retrouver les 41 fûts.
2. Le Monde : l'Essone souffre d'une pénurie de décharges industrielles.

2. THEMES

1° Roche, Paringaux, les fûts : un article de synthèse

L'Alsace

La disparition de la dioxine près de Seveso

Roche déterminé à retrouver les 41 fûts



M. Fritz Gerber, président du Conseil d'administration d'Hoffmann-La Roche: la bonne foi... (Photo Daniel Schmitt)

Hoffmann-La Roche persiste et signe: «Nous ne savons pas où se trouvent actuellement les 41 fûts contenant la dioxine de Seveso». Cette déclaration a été faite au siège bâlois de la Société pharmaceutique multinationale qui emploie à travers le monde quelque 40.000 personnes.

Pour l'instant, les menaces de boycott n'inquiètent pas outre mesure les responsables de Roche. «Depuis près de 80 ans, nous produisons des médicaments de toute première qualité, nous sommes à la pointe de la recherche et notre réputation de sérieux est parfaitement assise dans les milieux médicaux du monde entier. Nous avons la conviction qu'en dépit de cet incident malheureux, les relations de confiance que Roche entretient avec le corps médical se poursuivront. Cela dit, Roche affirme faire tout ce qui est en son pouvoir pour tenter de faire éclater la vérité. Les responsables ne sont qu'une poignée sur les méthodes ou de son emploi dans cette quête, mais il semble qu'ils ne soient pas regardants sur les moyens financiers: nous avons déjà dépensé deux cents millions de francs suisses dans cette affaire. A Saint-Quentin nous avons proposé au juge d'instruction d'offrir une forte récompense à quiconque pourrait indiquer l'endroit où se trouvent les fûts».

A défaut de plus amples précisions on se perd en conjectures. Les spécialistes rencontrés à Bâle ne croient pas, mais pas du tout, que les fûts aient pu être chargés à bord d'un bateau et emmenés. Certains évoquent l'hypothèse que M. Paringaux aurait pu charger les fûts pesant au total 6.650 kg dans un petit camion, lequel serait caché quelque part dans un garage.

Louis SCHNEIDER

D'autres rappellent, au au départ, lors des tractations avec Mannesmann — société chargée de l'évacuation des déchets — celle-ci avait fait savoir qu'elle avait eu le feu vert des autorités d'Allemagne de l'Est pour stocker la dioxine dans une décharge contrôlée de ce pays.

Pourquoi M. Paringaux ne sort-il pas de son mutisme? «Pour ne pas ruiner une personne qui m'a aidé» dit-il. Mais il se pourrait aussi que le patron de la société SPECILEC se refuse à parler pour ne pas obérer l'avant de son entreprise. Trouverait-il encore des marchés s'il se montrait bavard?

Face à cette loi du silence, Roche lance à nouveau un appel à toute personne qui pourrait donner des indications sur le lieu de l'entreposage pour qu'elle rompe le silence et informe les autorités.

Dans le cas où ce silence aurait jusqu'à présent été dicté par la crainte de conséquences financières ou de rétroactions de dommages et intérêts il a été déclaré expressément qu'il serait renoncé à de tels recours également contre les sous-traitants — personnes ou sociétés — de Mannesmann Italiana.

Incinération à Lyon?

En revanche, tous les droits demeurent réservés en ce qui concerne le recours à l'égard de Mannesmann pour non-respect de ses obligations contractuelles. Envis-temps, la violation du contrat à été renouvelée par écrit à Mannesmann. Et si les langues se délient, qu'adviendrait-il après?

Roche a déclaré que, s'il s'agissait après la découverte des fûts que leur stockage n'avait pas été effectué dans une décharge contrôlée, conformément aux autorisations requises elle serait prête — en collaboration avec les gouvernements et les autorités concernées — à prendre en charge les

coûts ainsi que toutes les mesures nécessaires en vue d'un stockage dans une décharge officielle autorisée ou à en assurer la destruction dans une installation d'incinération agréée.

A ce sujet des contacts ont été pris d'ores et déjà par Roche avec une société française établie à Saint-Vulbas, dans l'Ain, non loin de Lyon.

Le professeur Simon, qui dirige le laboratoire de chimie organique de l'École polytechnique fédérale de Zurich estime que, bien que les résidus de Seveso contiennent une grande quantité de chlorure de sodium, la combustion totale de la dioxine est possible. Il



M. André Futerkinnecht, directeur général: une équipe spécialisée de techniciens est prête à partir, jour et nuit, pour identifier les fûts. (Photo Daniel Schmitt)

faut pour cela une température d'au moins 1.200° pendant plusieurs secondes, en présence d'oxygène. Des installations appropriées existent et l'on peut alors se poser la question de savoir pourquoi l'incinération n'a pas été choisie dès le début comme solution au problème des déchets de Seveso.

Le professeur Simon rétorque que ce sont des raisons pour le moins émotionnelles et politiques qui ont empêché cette incinération. Il faut, dit-il, espérer que cette opération, qui ne

présente aucun danger, pourra quand même être réalisée lorsque les fûts auront été découverts. L'emballage a été conçu en conséquence.

En effet, dans la perspective d'une incinération, les résidus ont été placés dans des sacs en plastique scellés et inflammables. Ceux-ci ont été déposés dans des fûts en acier, lesquels ont été à cloaque les encastrés dans un second fût du même métal. L'espace séparant les deux fûts a été comblé avec du granulé d'argile expansé conférant une protection contre la chaleur. Cet emballage est du même ordre que celui réalisé pour les déchets radioactifs. Même en cas d'accident de la circulation avec incendie, aucune pollution de l'environnement par la dioxine n'aurait donc pu se produire.

L'emballage résisterait même à un entassement non approprié. Si l'on suppose en outre que l'étanchéité ne serait plus garantie après plusieurs décennies, la libération du matériel — même dans une décharge non adéquate — s'effectuerait si lentement qu'aucune concentration dangereuse de la substance ne pourrait être atteinte dans la nappe phréatique. Le seul danger réel réside dans une exposition prolongée (plusieurs heures) des fûts au feu. Dans le pire des cas, une partie de la dioxine pourrait alors être libérée.

On pourrait en boire...

Cette dioxine, par ailleurs très ardue, n'est pratiquement pas soluble dans l'eau, ne se vaporise pas et est à nouveau liée aux particules du sol en cas de lente libération — sous forme de traces — par l'eau de pluie.

Et le professeur affirme: «Auant que l'on puisse humainement en juger, il est exclu que la dioxine entreposée dans une décharge puisse — même après décomposition progressive des fûts protecteurs — causer une pollution néfaste de l'environnement ou de l'eau potable».

Car le chimiste de l'École polytechnique de Zurich explique: «La dioxine pure n'est pratiquement pas soluble dans l'eau (0,2 mg par litre d'eau). Un homme pourrait vraisemblablement absorber de l'eau saturée en dioxine pendant de longues périodes sans en être affecté».

Seule une ébullition pendant plusieurs heures en présence de solvants organiques appropriés permettrait de dissoudre la dioxine.

2° Le dossier de la gestion régionale des déchets : le cas du département de l'Essonne

Le Monde

L'Essonne souffre d'une pénurie de décharges industrielles

L'affaire des fûts de Seveso a contraint l'administration française à multiplier les contrôles dans les décharges, en particulier à Roumazières (Charente), où des déchets arsénisés ont dû être extraits pour reconditionnement et envoi en Allemagne fédérale.

Dans l'Essonne, le commissaire de la République a transmis, le 3 mai, une mise en demeure à l'Institut de recherches chimiques appliquées (Ircha) de Vert-le-Petit, dont certains déchets contiennent des chlorophénols dangereux pour l'environnement.

Les décharges manquent en Essonne. Avec un million d'habitants et de très nombreuses industries, le département vit une situation paradoxale : d'un côté, une partie urbanisée, grosse productrice d'ordures ménagères et de déchets industriels ; de l'autre, une zone rurale qui accueille les rejets urbains et en subit les nuisances. Deux camps également. Le premier, dont les membres sont confrontés aux difficultés de l'élimination de centaines de tonnes de résidus urbains et qui estime que les décharges sont indispensables ; le second, qui considère, au nom de la protection de son environnement, que la coupe est pleine. Une chose est sûre : l'exploitation de ce genre d'établissement ne laisse plus aucun responsable indifférent.

Le département compte actuellement deux décharges de forte capacité. L'une, située à l'est, aux portes de la ville - nouvelle d'Evry au lieu - dit Montaubert, non loin du village de Vert-le-Petit, l'autre à l'ouest, sur le territoire de la commune de Molières. C'est vers elles que sont dirigées les ordures de près de six cent mille Essonnais (production : un kilo par jour et par personne).

Ces décharges se trouvent dans des secteurs déjà menacés ou atteints de pollution. La première est voisine du complexe du Bouchet où sont installés les laboratoires de l'Ircha (Institut de recherches chimiques appliquées) ainsi que ceux, paramilitaires, du service d'études bactériologique et chimique et de la Société nationale des poudres et explosifs... L'autre dépôt est situé dans un étroit couloir comprenant la commune d'Angervilliers avec deux décharges, dont l'une industrielle (Val-Saint-Germain) est fermée, et celle de Forges-les-Bains où l'on prévoit de combler une immense carrière de glaise de trente hectares et de quatre millions de mètres cubes, en remplacement de Val-Saint-Germain.

Ce dernier projet est pour l'instant en suspens (bien que l'Essonne ne dispose plus de décharge industrielle), à la suite de l'émotion qu'il a suscitée dans le voisinage chez les écologistes et les élus. Il prévoit en effet d'enterrer 80 % de déchets industriels et « spéciaux » pour seulement 20 % d'ordures ménagères.

Au service des Mines du département on estime cependant que de nombreuses précautions sont prises

et que les décharges dites « contrôlées » le sont effectivement. Ainsi les exploitants doivent fournir la liste des produits qui entrent. De même, chaque chargement fait l'objet d'un prélèvement qui est ensuite analysé dans un laboratoire installé sur place. Pour certains produits, il faut demander une autorisation au service des Mines qui, lui, teste le produit avant de se prononcer. « Il n'y a pas de Roumazières en Essonne », dit-on à demi-mot. D'autant qu'il est interdit d'y enfouir des liquides et que le moindre fût doit être ouvert avant d'être enterré.

Les décharges pour ordures ménagères sont aussi sérieusement contrôlées. Les règles sont strictes et la procédure coûteuse (études hydrogéologiques et d'impact).

Scepticisme

Dans le camp des défenseurs de la nature toutefois, on se montre sceptique sur l'efficacité de la réglementation. « Les décharges contrôlées sont assez... incontrôlables », explique un responsable des Amis de la terre de la région de Montaubert. « Il y a des produits non admissibles qui arrivent accidentellement (peintures, gaz, etc.), mais il y a aussi ceux que l'on cache intentionnellement. On peut mettre ce qu'on veut dans une benne contenant quinze mètres cubes de terre ! »

Les griefs des écologistes à l'encontre des décharges sont nombreux et divers : odeurs, déboisement, circulation des camions et surtout pollution des eaux. « On ne peut jamais assurer qu'un sol est parfaitement imperméable », disent les « verts ». Selon eux, les risques de pollution de la nappe phréatique sont plus grands en Ile-de-France, du fait de sa faible profondeur. « Les eaux de ruissellement rincent les ordures et disparaissent, sans qu'on sache où elles vont », explique un animateur de la Société de défense du Hurepoix.

Aujourd'hui, les défenseurs de l'environnement se battent pour empêcher l'ouverture du centre de Forges-les-Bains et aussi de celui de Brzeux, situé à quelque 800 mètres de Montaubert, destiné à prendre le relais. La situation est telle qu'ils ne gagneront pas sur tous les terrains. Mais, au moins, ont-ils obtenu que la plupart des responsables du département prennent conscience de la nécessité de trouver d'autres solutions pour éliminer d'une manière plus intelligente, ne serait-ce que les millions de tonnes annuels d'ordures ménagères.

III - DEPECHE D'AGENCES

1° Indices de déblocage ?

- a) 15 h. 17 : Négociations triangulaires Hoffmann-La Roche - Mannesmann (RFA) - représentants de B. Paringaux

AFP, Bâle

... DES NEGOCIATIONS SONT EN COURS ENTRE LE GROUPE SUISSE HOFFMANN-LA ROCHE, LE GROUPE OUEST-ALLEMAND MANNESMANN, ET DES REPRESENTANTS DU TRANSPORTEUR FRANÇAIS BERNARD PARINGAUD, POUR DEBLOQUER "L'AFFAIRE" DES DECHETS TOXIQUES DE SEVESO, A ANNONCE JEUDI A BALE LE PORTE-PAROLE D'HOFFMANN LA ROCHE, M. HANSJÖRG RENK.

M. RENK S'EST REFUSE A PRECISER SUR LE CONTENU DE CES CONTACTS INDIRECTS AVEC M. PARINGAUD, INCARCERE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINE A SAINT QUENTIN (FRANCE) ET QUI REFUSE DE REVELER LE LIEU OU ONT ETE ENTREPOSES LES 41 FÛTS DE DECHETS QUE SA SOCIETE, SPEDILEC, A PRIS EN CHARGE POUR LE COMPTE DE MANNESMANN.

SELON LE JOURNAL LA TRIBUNE DE GENEVE, CES CONTACTS POURRAIENT ETRE DESTINES A FAIRE SORTIR M. PARINGAUD DE SON SILENCE EN ECHANGE DU PAIEMENT PAR MANNESMANN-ITALIANA DES SERVICES RENDUS PAR SPEDILEC, PAIEMENT QUI N'AURAIT PAS ENCORE EU LIEU.

A CE SUJET, LE GROUPE HOFFMANN-LA ROCHE S'EST BORNE A INDiquer QU'IL AVAIT REGLE LA FACTURE DE 159.000 FRANCS SUISSES PRESENTEE LE 30 NOVEMBRE DERNIER PAR MANNESMANN, SEULE SOCIETE AVEC LAQUELLE IL AIT TRAITE.

- b) 15 h. 22 : L'administrateur de Wadir (Genève) connaît également l'itinéraire des 41 fûts

AFP, Bâle

Par ailleurs, selon La Tribune de Genève qui cite une "source autorisée au Palais de Justice" de Genève, M. André Maurer, administrateur de la société de financement genevoise "Wadir S.R.", société de transfert de fonds et mandaté à ce titre pour s'occuper du contrat entre Mannesmann-Italiana et la Spedilec, connaît également l'itinéraire des 41 fûts.

M. Maurer n'ayant commis aucun délit, il ne saurait être contraint à parler, ajoute-t-on de même source citée par le journal, et selon laquelle l'administrateur ne serait en fait que l'"homme de paille" de M. Paringaux, véritable patron de la société.

La "Wadir S.A." est une société "boîte aux lettres", non inscrite au registre du commerce car trop petite, et domiciliée chez son administrateur unique.

2° Le scoop allemand

- a) 16 h. 34 : Les 41 fûts se trouvent près de Saint-Quentin, affirme Die Welt de jeudi

AFP, Bonn

LES 41 FUTS CONTENANT LA DIOXINE TOXIQUE DE SEVESO SE TROUVENT A ANGUILCOURT, PRES DE ST QUENTIN (DEPARTEMENT DE L' AISNE DANS LE NORD DE LA FRANCE), AFFIRME JEUDI LE JOURNAL DIE WELT.

LES FUTS, PRECISE DIE WELT, NE SONT PAS ENTERRES DANS UN DEPOT MAIS DANS UNE COUR FAISANT PARTIE DE L' ANCIEN ABATTOIR DE LA VILLE SITUEE A GAUCHE DU MONUMENT AUX MORTS DEVANT L' ECOLE DE LA LOCALITE.

L' ENDOIT, INDIQUE ENCORE LE JOURNAL, N' EST GARDE QUE PAR UNE GRILLE ROUILLEE FACILE A OUVRIR.

DANS UNE PREMIERE PRISE DE POSITION SUR L' ARTICLE DE LA WELT, M. FRIEDRICH ZIMMERMANN, MINISTRE DE L' INTERIEUR DE LA RFA, CHARGE DES AFFAIRES DE L' ENVIRONNEMENT, A DECLARE QUE " CES INDICES ETAIENT A PRENDRE AU SERIEUX ET QU' IL ETAIT SUR QUE LES AUTORITES FRANCAISES ENTREPRENDRAIENT TOUTES LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR VERIFIER LE BIEN FONDE DE CES INFORMATIONS " .

- b) 17 h. 14 : Rectificatif. Die Welt de vendredi, non de jeudi

AFP, Bonn

DANS NOTRE AFP 398 DE BONN (LES 41 FUTS DE SEVESO SE TROUVENT PRES DE ST QUENTIN, AFFIRME DIE WELT) PRIERE BIEN LIRE A LA FIN DU PREMIER PARAGRAPHE:

XXXAFFIRME LE JOURNAL DIE WELT DANS SON EDITION DE VENDREDI.

(ET NON JEUDI COMME ECRIT PAR ERREUR)

3° Les annonces officielles françaises

- a) 17 h. 42 : Le procureur de la République à Saint-Quentin

AFP, Saint-Quentin, 17 h. 42, 17 h. 45

- "LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO SE TROUVENT DANS UN HANGAR D' ANGUILCOURT-LE- SART", LOCALITE DE 300 HABITANTS SITUEE ENTRE LAON ET SAINT-QUENTIN (AISNE), A ANNONCE JEUDI APRES-MIDI M. ALAIN LE GOVIC, PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A SAINT-QUENTIN (AISNE).

LE JUGE D' INSTRUCTION CHARGE DU DOSSIER, M. REGIS VANHASBROUCK, S' EST RENDU SUR PLACE DANS LA JOURNEE, SUR LA FOI D' INFORMATIONS FOURNIES PAR M. BERNARD PARINGAUX, LE GERANT DE LA SPELIDEC, ECROUE A SAINT-QUENTIN DEPUIS LE 30 MARS, A PRECISE LE PROCUREUR.

b) 18 h. 39 : le préfet de l'Aisne

ACP, Saint-Quentin

Des gendarmes et des ingénieurs de la direction départementale de l'industrie ont été envoyés sur place à Anguillcourt-le-Sart dès la connaissance de la nouvelle. C'est ce que le directeur de cabinet du préfet de l'Aisne précisait en fin de journée.

c) 19 h. 41 la chancellerie

ACP, Paris

La chancellerie annonce dans un communiqué: "le parquet général de la cour d'Appel d'Amiens, a fait connaître que ce jeudi, après avoir recueilli les déclarations de M. Paringsaux, le juge d'instruction de Saint-Quentin chargé de l'information relative à l'introduction et au dépôt en France de quarante et un fûts de dioxine provenant de l'usine ICMESCA de SEVESO s'est rendu accompagné du procureur de la République à Anguillcourt le Sart, (Aisne) .

Sur le territoire de cette commune, le juge d'instruction a constaté la présence des 41 fûts dans les locaux d'un abattoir désaffecté. Toutes les dispositions nécessaires de sécurité ont été aussitôt prises".

4° Les modalités du traitement du problèmea) 18 h. 42 : Mannesmann Italiana prête à transporter les fûts dans un dépôt agréé

AFP, Düsseldorf

LA DIRECTION DE LA SOCIETE OUEST-ALLEMANDE MANNESMANN A FAIT SAVOIR JEUDI QUE SA FILIALE ITALIENNE MANNESMANN ITALIANA ETAIT PRETE A SE CHARGER DU TRANSPORT DES FUTS TOXIQUES DE SEVESO DECOUVERTS JEUDI PRES DE SAINT-QUENTIN DANS LE NORD DE LA FRANCE.

"CE TRANSPORT, EST-IL PRECISE DANS UN COMMUNIQUE DE LA DIRECTION, POURRAIT ETRE EFFECTUE DES QU'UNE DECHARGE ADEQUATE ET AGREEE AURA ETE TROUVEE".

b) 18 h. 51 : Hoffmann-La Roche collabore avec les autorités française

AFP, Paris

DEUX MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE DU GROUPE *HOFFMANN-LAROCHE* -DONT LA SOCIETE GIVAUDAN, CONTROLANT L'USINE DE SEVESO, EST UNE FILIALE- SE TROUVENT A PARIS, "EN CONTACT DIRECT AVEC LES AUTORITES POUR DECIDER EN COMMUN DES MESURES A PRENDRE", INDIQUE JEUDI SOIR LA DIRECTION PARISIENNE DE LA SOCIETE.

CES DEUX REPRESENTANTS, PRECISE-T-ON DE MEME SOURCE, "AVAIENT ETE INVITES A SE RENDRE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT A 17H00 CET APRES-MIDI".

LA SOCIETE S'ETAIT DECLAREE LE 22 AVRIL PRETE A REPENDRE LES FUTS EN CHARGE S'ILS ETAIENT RETROUVES, ET D'ETUDIER LA POSSIBILITE DE DETUIRE LA DIOXINE, SI L'ETAT FRANCAIS LE DEMANDAIT. UN PORTE-PAROLE DE LA SOCIETE INTERROGE A CE SUJET N'A VOULU DONNER AUCUNE PRECISION, SE CONTENTANT DE DECLARER: "TOUTES NOS DECLARATIONS ANTERIEURES RESTENT VALABLES".

LES RESPONSABLES PARISIENS DU GROUPE PHARMACEUTIQUE, QUI AFFIRMENT AVOIR APPRIS "PAR LA PRESSE QUE LES 41 FUTS CONTENANT DES DECHETS CONTAMINES PAR LA DIOXINE VENAIENT D'ETRE RETROUVES", SE DECLARENT "EXTREMEMENT SATISFAITS" DE CETTE DECOUVERTE.

c) 18 h. 55 : Problèmes de sécurité

ACP

Le maire de la commune, M. Lequeux n'a été averti de l'éventuelle présence des déchets toxiques que dans la journée. Aucune mesure de protection particulière n'avait encore été prise en fin d'après-midi, autour des abattoirs. Seuls quelques gendarmes stationnaient devant le bâtiment pour écarter les curieux de la commune particulièrement surpris par cette nouvelle. Un responsable des pompiers de Saint-Quentin s'est rendu sur place pour voir quelles mesures de protection éventuelles sont à prendre.

d) 20 h. 18 : Le secrétariat d'Etat à l'Environnement : Hoffmann-La Roche, fera dans les heures qui viennent, des propositions pour détruire les déchets

AFP, Paris

PARIS, 19 MAI (AFP) - "LE GROUPE HOFFMANN-LA ROCHE A FAIT SAVOIR AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS QU'IL LUI COMMUNIQUERA DANS LES HEURES QUI VIENNENT DES PROPOSITIONS CONCERNANT LA DESTRUCTION DEFINITIVE DU CONTENU DES 41 FUTS", A ANNONCE JEUDI SOIR LE SECRETARIAT D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT.

"DES QU'IL SERA EN POSSESSION DE CES PROPOSITIONS, LE GOUVERNEMENT FERA PROCEDER A L'EXAMEN DE LA SECURITE DU DISPOSITIF PROPOSE", AJOUTE LE SECRETARIAT D'ETAT DANS UN COMMUNIQUE, "LE GOUVERNEMENT A PRIS TOUTES LES DISPOSITIONS POUR ASSURER LA GARDE DES FUTS EN LIEU SUR".

"A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT, UN DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE HOFFMANN-LA ROCHE SE REND CE SOIR MEME SUR LES LIEUX OU, EN PRESENCE DU JUGE D'INSTRUCTION, IL DEVRA CONFIRMER QU'IL S'AGIT BIEN DES 41 FUTS ENTRES EN FRANCE LE 10 SEPTEMBRE 1982", POURSUIT LE COMMUNIQUE.

APRES LE MINISTERE DE LA JUSTICE, LE SECRETARIAT D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT INDIQUE ENFIN : "A LA SUITE DES INFORMATIONS RECUEILLIES CE JOUR PAR M. VAN AZEBROUG, JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN, LES VERIFICATIONS AUXQUELLES IL A ETE PROCÉDE SUR LA COMMUNE D'AIGUILLECOURT ONT CONFIRME LA PRESENCE DES 41 FUTS EN PROVENANCE DE L'USINE DE SEVESO.

e) 20 h. 26 : Hoffmann-La Roche confirme ses engagements

AFP, Bâle, 20 h. 26, 20 h. 27

- LE GROUPE CHIMIQUE SUISSE HOFFMANN-LAROCHE A, PRIS CONTACT, DES JEUDI SOIR, AVEC LES AUTORITES FRANCAISES POUR TROUVER UNE SOLUTION DEFINITIVE AU PROBLEME DU STOCKAGE DES 41 FUTS DE DECHETS DE DIOXINE DE SEVESO DECOUVERTS PRES DE SAINT-QUENTIN (FRANCE), A INDIQUE JEUDI SOIR A BALE (NORD-OUEST DE LA SUISSE) SON PORTE-PAROLE, M. HANSJORG RENK.

CE PROBLEME SERA PROBABLEMENT LONG A RESOUDRE, ET UNE SOLUTION INTERMEDIAIRE DEVRA PROBABLEMENT ETRE TROUVEE, AJOUTE-T-ON AU SIEGE D'HOFFMANN-LAROCHE, MIS AU COURANT DE LA DECOUVERTE DES FUTS SEULEMENT JEUDI EN FIN D'APRES-MIDI, INDIQUE-T-ON A BALE.

DEUX DES HUIT MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DU GROUPE ETAIENT CEPENDANT PAR HASARD A PARIS JEUDI ET ONT PU COMMENCER A ETUDIER AVEC LES AUTORITES FRANCAISES LES MESURES A PRENDRE, AJOUTE-T-ON DE MEME SOURCE.

LA FIRME HELVETIQUE A AINSI PROPOSE D'ENVOYER DE BALE UNE EQUIPE D'EXPERTS POUR AUTHENTIFIER LES FUTS ET VERIFIER LEUR ETAT ACTUEL.

HOFFMANN-LAROCHE, A RAPPELE M. RENK, AVAIT DEJA DECLARE LE 22 AVRIL DERNIER ETRE PRET, EN CAS DE DECOUVERTE DES FUTS, A "PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES ET A ASSUMER LES FRAIS D'UN STOCKAGE DANS UNE DECHARGE OFFICIELLE" OU A EN "ASSURER LA DESTRUCTION DANS UNE INSTALLATION D'INCINERATION AGREEE".

A CE SUJET, "LA PAROLE EST DESORMAIS D'ABORD AUX AUTORITES", A PRECISE M. RENK, HOFFMANN-LAROCHE NE POUVANT QUE COOPERER AVEC LES AUTORITES DU PAYS QUI ACCEPTERONT LE STOCKAGE DEFINITIF SUR LEUR SOL DES FUTS DE SEVESO A BALE, ON A EN EFFET CES DERNIERS MOIS PLUSIEURS FOIS SOULIGNE QUE LES FUTS, DANS LEUR CONDITIONNEMENT ACTUEL ET ENTREPOSES DANS DES CONDITIONS NORMALES DE SECURITE, NE PRESENTAIENT AUCUN DANGER, MAIS POSAIENT EN REVANCHE UN PROBLEME PSYCHOLOGIQUE, CAR ILS SONT ASSOCIES A L'EXPLOSION SURVENUE EN 1976 DANS L'USINE DE SEVESO DE LA FILIALE DU GROUPE ICMESA.

f) Que faire de la dioxine ?

AFP, Paris, 20 h. 34

QUE VONT DEVENIR, MAINTENANT, LES DECHETS RETROUVES DANS L'AISNE ET DONT, APPAREMMENT, AUCUN PAYS NE VEUT ?

LE GROUPE "HOFFMANN-LAROCHE" A INDIQUE IL Y A UN MOIS QU'IL EST PRET A REPRENDRE LES FUTS EN CHARGE. QUANT A LA SOCIETE "MANNESSMANN-ITALIANA", QUI ETAIT RESPONSABLE A L'ORIGINE DU TRANSPORT DES DECHETS HORS D'ITALIE, ELLE A AFFIRME JEUDI QU'ELLE EST DISPOSEE A ASSURER LE TRANSPORT DES DECHETS "DES QU'UNE DECHARGE ADEQUATE ET AGREEE AURA ETE TROUVEE". RESTE A SAVOIR QUEL PAYS ACCEPTERA D'"AGREER" UNE DECHARGE "ADEQUATE".

LA DESTRUCTION DES DECHETS EST POSSIBLE MAIS DIFFICILE, IL FAUT EN EFFET AU COURS DE DANGEREUSES ET COUTEUSES MANIPULATIONS, SEPARER LA DIOXINE DES SUBSTANCES QUI L'ENTOURENT AFIN DE POUVOIR LA BRULER OU LA NEUTRALISER A L'AIDE DE RAYONS ULTRA-VIOLETS.

ENFIN LE GROUPE "HOFFMANN-LAROCHE", DONT DEUX RESPONSABLES ONT ETE CONVOQUES JEUDI SOIR A PARIS AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, A INDIQUE QU'ILS "COMMUNIQUERONT DANS LES HEURES QUI VIENNENT DES PROPOSITIONS CONCERNANT LA DESTRUCTION DEFINITIVE DU CONTENU DES 41 FUTS".

g) Informations d'Anguilmcourt-le-Sart

AFP, Anguilmcourt-le-Sart, 21 h. 04

- LE PREFET DE L' AISNE, LE PROCUREUR GENERAL D' AMIENS ET LE JUGE D' INSTRUCTION CHARGE DU DOSSIER, M. VANHASBROUCK, SE SONT RENDUS SUR LES LIEUX OU ONT ETE TROUVES LES 41 FUTS DE SEVESO, A ANGUILCOURT, A UNE VINGTAINNE DE KM DE ST-QUENTIN.

A 20H15, LE JUGE ETAIT TOUJOURS SUR PLACE. DES LA FIN DE L' APRES-MIDI, ANGUILCOURT, PETIT VILLAGE AGRICOLE AU SUD DE L' AINE QUI COMPTE 300 HABITANTS ENVIRON, A ETE BOUCLE PAR DES GENDARMES-MOBILES. DES TOLES POUR EMPECHER DES PHOTOGRAPHIES ONT ETE DISPOSEES AUTOUR DU HANGAR.

LES FUTS ONT ETE DECOUVERTS DANS UNE DEPENDANCE DESAFFECTEE D' UN ANCIEN COMMERCE, UN CAFE-EPICERIE-BOUCHERIE FERME DEPUIS UNE QUINZAINNE D' ANNEES ET TENU PAR M. ANDRE DROY, AGE D' ENVIRON 70 ANS.

INTERROGE SUR CETTE DECOUVERTE, LE MAIRE DE LA COMMUNE, M. ROGER LEQUEUX, S' EST ETONNE ET A AFFIRME: "J' AI APPRIS LA NOUVELLE PAR LA PRESSE".

QUANT AUX HABITANTS, ILS S' ETONNENT EGALEMENT: "LA FAMILLE DROY, CE SONT DES BRAVES GENS, ILS ONT ETE ABUSES, CAR ILS NE DEVAIENT PAS SAVOIR QUE C' ETAIENT LES FAMEUX FUTS QUI ETAIENT ENTREPOSES DANS LE HANGAR", ESTIMENT LES VOISINS. D' AILLEURS, SELON D' AUTRES TEMOINS, M. DROY AURAIT DECLARE QU' IL AVAIT ENTREPOSE DES FUTS DE GOUDRON.

h) J.M. Quignon, employé de B. Paringaux, entendu par la police

AFP, Saint-Quentin, 23 h. 20

- M. JEAN-MICHEL QUIGNON, L' EMPLOYE DE LA SOCIETE DE BERNARD PARINGAUX A SAINT-QUENTIN, LA "SPELIDEC", EST ENTENDU JEUDI SOIR A SON DOMICILE DE TERGNIER (AISNE) PAR LA POLICE JUDICIAIRE.

UN TEMOIGNAGE RECUEILLI SUR PLACE A ANGUILCOURT-LE-SART LAISSE, EN EFFET, ENTENDRE QUE M. QUIGNON AURAIT ETE VU DANS CE VILLAGE AU VOLANT D' UN PETIT CAMION DANS LEQUEL LES FUTS DE DIOXINE POUVAIENT SE TROUVER.

"J' AI HABITE ANGUILCOURT PENDANT ONZE ANS. JE N' AI JAMAIS TRANSPORTE LES FUTS" A SEULEMENT PU DECLARER A L' AFR AU TELEPHONE M. QUIGNON QUI ETAIT INTERROGE CHEZ LUI PAR LES POLICIERS.

L' EMPLOYE DE BERNARD PARINGAUX A JUSQUE LA TOUJOURS AFFIRME QUE LE CAMION TRANSPORTANT LES FUTS ET VENANT DE SEVESO ETAIT ARRIVE A SAINT-QUENTIN LE LUNDI 13 SEPTEMBRE DANS LA MATINEE. AIDE DU CHAUFFEUR, M. QUIGNON A DECHARGE LE MEME JOUR LES 41 FUTS DANS L' ENTREPOT AVANT DE PARTIR PENDANT TROIS JOURS SUR UN CHANTIER EDF A DOUAI. "A MON RETOUR, A TOUJOURS AFFIRME M. QUIGNON, LES FUTS AVAIENT ETE DEMENAGES, PARINGAUX S' EN ETAIT OCCUPE LUI-MEME".

5° Réactions

a) 18 h. 42 : le ministère ouest-allemand de l'Intérieur

AFP, Düsseldorf

UN PORTE-PAROLE DU MINISTERE OUEST-ALLEMAND DE L'INTERIEUR S'EST D'AUTRE PART FELICITE JEUDI QUE LES FUTS TOXIQUES AIENT ENFIN ETE DECOUVERTS.

"NOUS SOMMES TRES SATISFAITS", A DECLARE LE PORTE-PAROLE A L'AFP, AJOUTANT QUE "CETTE AFFAIRE AVAIT PERMIS DE MONTRER LA NECESSITE D'UNE REGLEMENTATION A L'ECHELLE EUROPEENNE DU TRANSPORT ET DE L'ENTREPOSAGE DES DECHETS TOXIQUES".

b) 20 h. 09 : Haroun Tazieff

ACP, Paris

M. Haroun Tazieff, commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs interrogé par un journaliste sur la découverte des futs de déchets toxiques dans l'Aisne, alors qu'il présentait jeudi après-midi son rapport annuel au Président de la République a déclaré : "que ce soit de la dioxine ou des produits radioactifs, l'opinion publique doit constamment exercer sa pression pour que ces déchets soient stockés de façon à ne pas polluer, serait-ce dans cent ans ou dans mille ans, l'environnement. Ces problèmes ne pourront être résolus que par des fonctionnaires incorruptibles" a encore dit le volcanologue.

c) 20 h. 41 : Roumazières, le soulagement

AFP, Bordeaux

LE MINISTRE DE LA PROTECTION CIVILE, M. LORIS FORTUNAL A DECLARE JEUDI QUE LE GOUVERNEMENT NE PERMETTRA PAS LE RETOUR DES 41 FUTS DE DIOXINE EN ITALIE.

LE MINISTRE A TENU CES PROPOS PEU APRES AVOIR APPRIS QUE LES FUTS AVAIENT ETE DECOUVERTS DANS UN ABATTOIR DESAFFECTE DANS LE NORD DE LA FRANCE APRES DES MOIS DE RECHERCHES INFRUCTUEUSES DANS TOUTE L'EUROPE.

"LA DIOXINE NE REVIENDRA PAS EN ITALIE! A-T-IL DIT. LA DIOXINE A QUITTE L'ITALIE DE FACON LEGALE. CELA EST APPARU CLAIREMENT A LA SUITE DE L'ENQUETE DU MINISTERE".

d) 20 h. 41 : Roumazières, le soulagement

AFP, Bordeaux

- C'EST LE SOULAGEMENT A ROUMAZIERES (CHARENTE), DEPUIS QUE LA POPULATION A APPRIS, JEUDI APRES-MIDI, LA DECOUVERTE DES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO DANS UN HANGAR D'ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE).

POUR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LA DECHARGE DE ROUMAZIERES, M. LOUIS EVERHARD, "C'EST UNE TRES BONNE NOUVELLE QUI VA FAIRE BAISSER L'INQUIETUDE DE LA POPULATION, MAIS POUR NOUS, AJOUTE-T-IL, LE PROBLEME DE LA DECHARGE, ELLE-MEME, QUE NOUS AVONS TOUJOURS DISSOCIE DE CELUI DE LA DIOXINE, RESTE LE MEME ET NOUS CONTINUERONS NOTRE LUTTE POUR QU'IL SOIT DEFINITIVEMENT ECLAIRCI".

DANS L'ENTOURAGE DU MAIRE DE ROUMAZIERES, M. RIOUX, ON SE DECLARE EGALEMENT SATISFAIT, POUR LA POPULATION ET L'ON SOUHAITE POUR LES HABITANTS D'ANGUILCOURT-LE-SART QUE LES FUTS, DECOUVERTS EN PLEIN CENTRE DE LA LOCALITE, SOIENT RAPIDEMENT TRANSPORTES DANS UN ENDROIT MIEUX ADAPTE.

IL SUBSISTE CEPENDANT QUELQUE 16 KG D'UNE VARIETE DE LA DIOXINE DANS LA DECHARGE DE ROUMAZIERES. ILS SONT CONTENUS DANS 800 TONNES DE RESIDUS EN PROVENANCE D'UNE USINE DE RHONE-POULENC. CES DECHETS, A PRECISE L'ADMINISTRATION PREFECTORALE LE MOIS DERNIER AU COURS D'UNE REUNION PUBLIQUE, "SONT EN CONFORMITE AVEC LA REGLEMENTATION APPLICABLE A LA DECHARGE DE ROUMAZIERES".

e) Greenpeace

AFP, Paris

- L'ORGANISATION ECOLOGISTE GREENPEACE QUI AVAIT FAIT ECLATER L'AFFAIRE DE LA DISPARITION DES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO ESTIME JEUDI SOIR DANS UN COMMUNIQUE QUE "L'AFFAIRE N'EST PAS TERMINEE", MAIS FAIT PART DE SON "SOULAGEMENT" APRES LA DECOUVERTE DANS L' AISNE DE LA SUBSTANCE DANGEREUSE.

POUR GREENPEACE, DES QUESTIONS DEMEURENT TOUJOURS SANS REPONSE, NOTAMMENT, ECRIT L'ORGANISATION ECOLOGISTE: "COMMENT SE FAIT-IL QUE DES SOCIETES DITES "RESPECTABLES" TELLES QUE HOFFMANN LA ROCHE OU MANNESMAN, QUI SE DECHARGENT DE LEUR RESPONSABILITE ET AGISSENT AVEC TANT DE LEGERETE AU MEPRIS DE LA SANTE PUBLIQUE, DEMEURENT IMPUNIES?"

"PLUS GRAVE, POURSUIT LE COMMUNIQUE, QUE VONT FAIRE HOFFMANN LAROCHE ET LES AUTORITES ITALIENNES DES QUANTITES BIEN PLUS IMPORTANTES DE MATERIELS CONTAMINES AVEC DE LA DIOXINE, QUI DEMEURENT TOUJOURS A SEVESO ?".

ENFIN, CONCLUT GREENPEACE, "NOUS ESPERONS QU'UNE FOIS LA TENSION RETOMBEE, LES POUVOIRS PUBLICS EUROPEENS S'ATTACHERONT A METTRE EN PLACE UNE REGLEMENTATION VRAIMENT EFFICACE EN MATIERE DE TRANSPORT ET DU STOCKAGE DES PRODUITS TOXIQUES".

f) 21 h. 41 : un avocat de M. Paringaux

AFP, Saint-Quentin

- ME LOUIS FORMEAUX, L'AVOCAT DE M. BERNARD PARINGAUX, A DECLARE JEUDI SOIR QU'IL N'AVAIT ENCORE PRIS AUCUNE DISPOSITION NOUVELLE POUR SON CLIENT, APRES LA DECOUVERTE DES FUTS CONTENANT DE LA DIOXINE DE SEVESO A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE).

"TOUTE L'OPERATION DE JEUDI APRES-MIDI S'EST FAITE EN DEHORS DE MOI, JE N'AI PAS ETE PRESENT SUR LES LIEUX, A-T-IL EXPLIQUE, ET JE SUPPOSE QUE, MAINTENANT QUE LA VERITE A ECLATE AU GRAND JOUR, LES AUTORITES CONCERNEES ONT PRIS OU SONT EN TRAIN DE PRENDRE DES DISPOSITIONS".

AFFIRMANT PAR AILLEURS N'ETRE AU COURANT D'AUCUNE "NEGOCIATION" EVENTUELLE, ME FORMEAUX A CONCLU QUE "TOUTES LES INITIATIVES APPARTIENNENT AU MAGISTRAT INSTRUCTEUR".

g) 22 h. 12 : Mme Bouchardeau

AFP, Paris

LE "GOUVERNEMENT SUIT TOUTE L'OPERATION QUI SERA ENTIEREMENT A LA CHARGE DE LA SOCIETE HOFFMANN-LAROCHE, MAIS DONT IL GARDERA LE CONTROLE", A DECLARE A L'AFP MME HUGUETTE BOUCHARDEAU EN PRECISANT : "L'IMPORTANT EST QUE LA SOLUTION FINALE SOIT TECHNIQUEMENT VALABLE".

LE SECRETAIRE D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT, QUI AVAIT DEJA EU CONNAISSANCE DU FAIT QUE LES AUTORITES ITALIENNES REFUSAIENT DE REPENDRE LES DECHETS DE SEVESO CHEZ EUX, A AJOUTE : "CELA M'ETONNERAIT QU'IL Y AIT BEAUCOUP DE PAYS PRENEURS".

SOULAGEE QUE LE DENOUEMENT AIT REVELE QU'IL S'AGISSAIT BIEN D'UNE AFFAIRE "FRAUDULEUSE", SANS AUCUNE AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION, MME BOUCHARDEAU, PAR AILLEURS, A TENU A "FELICITER" LE JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN, M. VANHASBROOK, POUR "LA MANIERE DONT IL A MENE L'AFFAIRE".

LES AUTORITES FRANCAISES, APPREND-ON D'AUTRE PART, DANS L'HYPOTHESE OU LES FUTS, SERAIENT RETROUVES SUR LE TERRITOIRE AVAIENT "PENSE" DES SOLUTIONS. CELLE D'UN STOCKAGE DEFINITIF EN FRANCE SEMBLANT IMPOSSIBLE ET, DANS LE CAS OU AUCUN PAYS N'ACCEPTERAIT LES DECHETS, LA SOLUTION LA PLUS PROBLABLE SERAIT L'INCINERATION, VRAISEMBLABLEMENT DANS LES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE TREDI A SAINT-VULBAS (AIN), ET APRES UN ENTREPOSAGE TEMPORAIRE ET CONTROLE DES DECHETS. CETTE SOLUTION SE FERAIT TOUTEFOIS APRES INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION LOCALE.

6° Le départ des fûts d'Anguilcourt-le-Sarta) 20 h. 00 : Déménagement des fûts et destination

AFP, Saint-Quentin

- LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO, RETROUVES JEUDI A ANGUILCOURT-LE-SART DANS L'RISNE, ETAIENT EN COURS DE CHARGEMENT DANS LA NUIT ET DOIVENT ETRE ACHEMINES, DANS UN PREMIER TEMPS, VERS UN DEPOT MILITAIRE DONT LA LOCALISATION N'EST PAS ENCORE REVELEE, APPREND-ON DE BONNE SOURCE.

LE PRESIDENT DE "HOFFMANN LAROCHE-FRANCE", M. MICHEL DE REYNIER, S'EST RENDU SUR PLACE TARD DANS LA SOIREE EN COMPAGNIE D'UN DIRECTEUR GENERAL DE LA MAISON MERE DE BALE EN SUISSE, TOUJOURS TENUE POUR RESPONSABLE DES FUTS DE SEVESO, POUR LES IDENTIFIER.

LES FUTS POURRAIENT QUITTER LE HANGAR D'ANGUILCOURT DANS LA NUIT VERS UN LIEU D'ENTREPOSAGE ENCORE INCONNU, AVAIT ON D'ABORD LAISSE ENTENDRE DANS LA SOIREE AU SECRETARIAT D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT. "L'OPERATION SERA ENTIEREMENT A LA CHARGE DE LA SOCIETE HOFFMANN-LAROCHE", AVAIT DECLARE A L'AFP MME HUGUETTE BOUCHARDEAU.

LES AUTORITES FRANCAISES, AVAIT ON APPRIS D'AUTRE PART, ONT "PENSE" DES SOLUTIONS, LA PLUS PROBLABLE ETANT L'INCINERATION, VRAISEMBLABLEMENT DANS LES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE TREDI A SAINT-VULBAS (AIN), APRES UN ENTREPOSAGE TEMPORAIRE ET CONTROLE DES DECHETS. CETTE DEMARCHE SE FERAIT TOUTEFOIS APRES INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION LOCALE.

- b) 21 h. 58 : départ des fûts possible dans la nuit

AFP, Paris

- LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO POURRAIENT QUITTER LE HANGAR D'ANGUILCOURT CETTE NUIT VERS UN LIEU D'ENTREPOSAGE ENCORE INCONNU LAISSE-T-ON ENTENDRE JEUDI SOIR AU SECRETARIAT D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT DE MME BOUCHARDEAU

- c) Anguilcourt quelques heures après la découverte des fûts : la colère monte

AFP, Anguilcourt, 22 h. 31, 22 h. 43

- L'EFFET DE SURPRISE PASSE, LA COLERE MONTAIT JEUDI SOIR PARMIS LES HABITANTS D'ANGUILCOURT-LE-SART, LE PETIT BOURG DE 300 HABITANTS, PRES DE LA FERRE (AISNE), OU LES 41 FUTS CONTENANT DE LA DIOXINE DE SEVESO ONT ETE DECOUVERTS DANS LE HANGAR D'UN BOUCHER RETRAITE.

"LES GENS COMMENCENT A ETRE FURIEUX CONTRE CEUX QUI ONT PU DECIDER ET ENTREPRENDRE DE STOCKER DES MATIERES AUSSI DANGEREUSES DANS NOTRE COMMUNE, EXPLIQUE UN HABITANT. ILS ONT DU MAL A CROIRE QUE L'ANCIEN BOUCHER "NE SAVAIT RIEN DU CONTENU DES FUTS". SELON UNE RUMEUR, "ON" AURAIT DIT A L'ANCIEN BOUCHER QU'"ON" ALLAIT STOCKER CHEZ LUI DES FUTS DE GOUDRON.

L'INTERESSE, M. ANDRE DROY, UN SEPTUAGENNAIRE QUI A FERME SON COMMERCE IL Y A UNE QUINZAINE D'ANNEES, N'A FOURNI AUCUNE EXPLICATION.

"IL EST IMPOSSIBLE DE LE JOINDRE AU TELEPHONE : UNE VOIX MASCULINE, QUI N'EST NI LA SIENNE, NI, PRECISE-T-ELLE, CELLE D'UN PARENT OU D'UN AMI, MAIS POURRAIT ETRE CELLE D'UN ENQUETEUR, REpond QUE "M. DROY N'EST PAS LA" ET RACCROCHE EN S'EXCUSANT.

DANS L'APRES-MIDI, AVANT LA CONFIRMATION PAR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE SAINT-QUENTIN DE LA PRESENCE DES FUTS DANS LEUR LOCALITE, LES HABITANTS D'ANGUILCOURT-AU-SART AVAIENT ACCUEILLI LA NOUVELLE AVEC UNE POINTE D'AMUSEMENT.

"COMMENT VOULEZ-VOUS, DEMANDAIT L'UN D'EUX, QU'ON AIT PU TRANSPORTER ET ENTREPOSER UNE TELLE CARGAISON, 41 GROS BIDONS, DANS UN SI PETIT VILLAGE, SANS QUE PERSONNE NE S'EN APERCOIVE ?". CAR PERSONNE, SELON LUI, DANS CETTE COMMUNAUTE OU CHACUN SAIT TOUT OU PRESQUE DE SON VOISIN, N'AVAIT EU L'ATTENTION ATTIREE PAR DES MOUVEMENTS DE FUTS CHEZ M. DROY.

"IL EST IMPOSSIBLE QU'UN TEL TRANSPORT AIT ETE EFFECTUE DE NUIT, POURSUIVAIT-IL, CAR LE VOISIN DE M. DROY A DES CHIENS ET DES CANARDS, QUI AURAIENT FAIT ASSEZ DE VACARME POUR REVEILLER TOUT LE VILLAGE".

COMME, D'AUTRE PART, ON NE SEMBLE PAS SE SOUVENIR, A ANGUILCOURT, DU PASSAGE D'UN GROS POIDS LOURD A L'AUTOMNE DERNIER, LA SEULE VERSION PLAUSIBLE SERAIT CELLE D'UNE SERIE DE VOYAGES, A BORD D'UN PETIT CAMION QUI AURAIT TRANSPORTE A CHAQUE FOIS UNE PETITE QUANTITE DE FUTS. POUR UN AUTRE VOISIN, LE VEHICULE ETAIT CONDUIT PAR UN ANCIEN HABITANT DE LA COMMUNE, M. JEAN-MICHEL OUTIGNON, EMPLOYE DE BERNARD PARINGAUX.

- LES GENDARMES ONT BOUCLE LA RUE ET GARDENT DE PRES LE HANGAR. LE CALME REGNE ET LA POPULATION NE SEMBLE PAS AFFOLEE PAR LA PRESENCE DU "COLIS" RECHERCHE DEPUIS PRES DE DEUX MOIS DANS TOUTE L'EUROPE, NI PAR CELLE D'UN IMPORTANT CONTINGENT DE MILITAIRES EQUIPES DE BULLDOZERS AUX ENTrees DU VILLAGE.

BERNARD PARINGAUX AURAIT DONC, JEUDI SEMBLE-T-IL, AU COURS DE SON AUDITION DANS LE CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION M. VANHOUBROUCK, LIVRE SON SECRET. SON AVOCAT MARSEILLAIS, ME OLIVIER MAURIN, AVAIT DONC RAISON LORSQUE LE 26 AVRIL IL FAIT DECLARE QU'UNE SOLUTION "DEVAIT INTERVENIR RAPIDEMENT" ET QUE CETTE SOLUTION SERAIT FRANCAISE.

d) 22 h. 58 : début de l'opération d'enlèvement des fûts

AFP, Anguilmourt

MILITAIRES ET GENDARMES

MOBILES ONT COMMENCE A 22 H 30 A ENLEVER LES QUARANTE-ET-UN FUTS DE DIOXINE ENTREPOSES DEPUIS ENVIRON HUIT MOIS DANS LE PETIT VILLAGE D'ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE)

SOUS LA LUMIERE CRUE DE DEUX GROS PROJECTEURS, UN BULLDOZER DU GENIE A PENETRE DANS LA PETITE COUR DE LA BOUCHERIE, OU ETAIT DEPOSES LES GROS FUTS DE DECHETS, PRECEDANT DE PEU UN GROS CAMION BACHE EGALEMENT DE L'ARMEE.

UN PEU PLUS TOT LES GENDARMES MOBILES AVAIENT BOUCLE LE SECTEUR, BARRANT LA RUE PRINCIPALE A L'AIDE DE BARRIERE METALLIQUE ET ONT REFOULE LES JOURNALISTES QU'ILS MAINTENAIENT A DISTANCE DU LIEU DES OPERATIONS.

PAR AILLEURS, RIEN N'AVAIT ENCORE FILTRE SUR PLACE DU LIEU OU LES MILITAIRES, CHARGES DE L'OPERATION, ALLAIENT DEPOSER, MEME PROVISOIREMENT, LES QUARANTE-ET-UN FUT DE DECHETS. L'OPERATION DE CHARGEMENT DEVRAIT SE TERMINER TRES RAPIDEMENT, ESTIMAIT-ON SUR PLACE.

e) 23 h. 26 : Les 41 fûts ne seront pas transportés dans la nuit

ACP, Paris

Contacté dans la soirée de jeudi sur un hypothétique départ des fûts de dioxine d'Anguilmourt le Sart (Aisne) le ministère de l'environnement indiquait qu'aucune disposition de ce type n'était envisagée jeudi soir.

Des bruits avaient couru sur un possible transport des fûts à la suite d'une communication entre Hoffmann-La Roche et le ministère français indiquant que le groupe privé prenait à son compte le financement du transport et de l'incinération des déchets.

Le transport serait assuré par les autorités françaises. Donc les 41 fûts entreposés dans l'ancien abattoir vont rester toute la nuit sous la protection des gendarmes et demain une décision devrait être prise sur la destination finale des fameux déchets...

f) 23 h. 54 : un enlèvement des fûts vendredi ?

ACP, Saint-Quentin

Vers 23 heures, trois camions militaires bchés sont arrivés dans la cour derrière la boucherie de M. Droy. Ces camions vont certainement servir au transport des 41 fûts, transport qui devrait avoir lieu vendredi.

g) 0 h. 38 : les fûts ont quitté Anguilmourt

AFP, Anguilmourt-le-Sart

- LES OPERATIONS DE CHARGEMENT AVAIENT COMENCE EN MILIEU DE SOIREE AU MILIEU D'UN DEPLOIEMENT IMPRESSIONNANT DE SOLDATS DU GENIE ET DE GENDARMES MOBILES.

LES 41 FUTS, CHARGES A BORD DE QUATRE CAMIONS MILITAIRES, ONT PRIS LA ROUTE SOUS BONNE ESCORTE POUR UNE PREMIERE DESTINATION : LE CAMP DE SISSONNES. "NOUS AVONS PRIS L'ENGAGEMENT DE LES PRENDRE ENSUITE EN CHARGE DANS DES CONDITIONS REGULIERES. NOUS LES FERONS PROBABLEMENT INCINERER", A DECLARE LE DIRECTEUR GENERAL DE HOFFMANN-LAROCHE, M. ANDRE FUTTERKNECHT, ARRIVE EN DEBUT DE SOIREE DE BALE (SUISSE).

LE DIRIGEANT DE LA MULTINATIONALE SUISSE N'A PAS VOULU PRECISER DANS QUEL PAYS CES DECHETS SERONT ENSUITE INCINERES.

ACP, 0 h. 41

Peu après minuit, les soldats du 517^{ème} régiment du train, basé à Crépy-Couvron (Aisne), avaient achevé le chargement des fûts sur les camions militaires. Ils prenaient la route vers le camp militaire de Sissonne (Aisne).

Le directeur du cabinet de Mme Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie ainsi que le directeur général d'Hoffmann-La Roche, M. Fuchtnacht ont assisté à l'opération.

AFP, Anguilmcourt-le-Sart, 1 h. 30

- LE CAMP MILITAIRE DE SISSONNE, SITUÉ A QUARANTE KILOMETRES, SERA LA PREMIERE ETAPE DU TRANSPORT DE FûTS QUI ENSUITE DEVRAIENT ETRE TRANSFERES EN UN ENDROIT "OU SE TROUVE LE FOUR LE PLUS PERFORMANT D'EUROPE". SELON LES TERMES DE M. FUTTERKNECHT, DIRECTEUR-GENERAL DE LA SOCIETE SUISSE HOFFMANN-LA ROCHE.

CE DERNIER A D'AILLEURS ESTIME QU'IL ETAIT "HONTEUX" QUE LES FûTS DE DIOXINE AIENT ETE RETROUVES DANS DE TELLES CONDITIONS DE STOCKAGE, BIEN QU'EN BON ETAT. M. FUTTERKNECHT A TENU A PRECISER AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE TENUE A L'ENDROIT MEME OU AVAIENT ETE ENTREPOSES LES FûTS DE DIOXINE, QUE "LEUR DESTINATION FINALE --UNE DECHARGE AUTORISEE-- SERA RENDUE PUBLIQUE".

7° Points particuliers d'examen

a) Précisions sur la découverte des fûts

AFP, Saint-Quentin, 18 h. 44

- LA QUETE DES 41 FûTS DE DIOXINE DE L'USINE DE SEVESO A TROUVE SON EPILOGUE JEUDI SOIR DANS UN PETIT VILLAGE PROCHE DE SAINT-QUENTIN (AISNE).

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE SAINT-QUENTIN, M. ALAIN LE GOUIC, A ANNONCE JEUDI QUE LES 41 FûTS SE TROUVAIENT DANS UN HANGAR D'ANGUILCOURT-LE-SART, LOCALITE DE 300 HABITANTS SITUÉE ENTRE LAON ET SAINT-QUENTIN. LE JUGE D'INSTRUCTION CHARGE DU DOSSIER, M. REGIS VANHASBRUCK, S'EST RENDU SUR PLACE DANS LA JOURNEE, SUR LA FOI D'INFORMATIONS FOURNIES PAR M. BERNARD PARINGRAUX, ~~LE GERANT DE LA SPELIDEC, LA SOCIETE A QUI AVAIT ETE CONFIEE EN SOUS-TRAITANCE L'EVACUATION DES DECHETS DE SEVESO.~~

JEUDI APRES-MIDI, UNE EQUIPE DE GENDARNES FOUILLOIT LA COUR ET LES

DEPENDANCES QUI SERVAIENT D'ABATTOIR AU BOUCHER D'ANGUILCOURT-LE-SART. LE PROPRIETAIRE DES BATIMENTS, M. DROY, BOUCHER RETRAITE, HABITE DANS SA MAISON ATTENANT A CET ABATTOIR DESAFFECTE DEPUIS UNE VINGTAINNE D'ANNEES.

LA NOUVELLE DE LA DECOUVERTE DES FUTS RECHERCHES PAR TOUTES LES POLICES D'EUROPE A PROVOQUE UNE GRANDE SURPRISE PARMI LA POPULATION COMPOSEE D'OUVRIERS ET EMPLOYES TRAVAILLANT DANS LES VILLES VOISINES, ET D'AGRICULTEURS.

PLUSIEURS PERSONNES ONT INDIQUE A L'R.F.P. QUE RIEN N'AVAIT PU LAISSER IMAGINER QUE LES DECHETS DE SEVESO SE TROUVAIENT DANS LEUR VILLAGE. "J'AI ENTENDU LA NOUVELLE A LA RADIO, MAIS JE NE VOIS PAS COMMENT ON AURAIT PU ENTREPOSER UN TEL NOMBRE DE FUTS SANS ATTIRER L'ATTENTION D'UN SEUL HABITANT DU VILLAGE", A EXPLIQUE L'UN DES HABITANTS.

b) Comment a été obtenue la clé du mystère ?

ACP, Paris, 21 h. 15

Comment, tout d'un coup, le secret le plus ardemment pourchassé de ces derniers mois, a-t-il livré sa clé? Il semble que Bernard Paringaux, le Président de la SPELIDEC, incarcéré depuis le 30 mars, se soit décidé à parler. Ce spécialiste du transport et de l'élimination des déchets les plus dangereux, ce parangon de la parole donnée livrait enfin son énigme. Il apparaît que ses mandants l'ont délié de son lourd secret, comme on dit l'honneur est sauf...

C'était en tout cas, aussitôt, le branle bas. Le ministère de l'environnement indiquait qu'un Directeur Général de la Société Hofmann-Laroche allait arriver dans la soirée à Paris pour gagner Anguilcourt à la demande expresse du gouvernement français. Il devait confirmer que les futs étaient bien ceux de Séveso et prendre dès lors les dispositions nécessaires pour que sa société en prenne possession et procède à leur destruction.

c) La cachette d'Anguilcourt

ACP, Saint-Quentin, 23 h. 42, 23 H. 43, 23 H. 49

La cachette était fort bien trouvée. Comment imaginer en effet que les 41 fûts que l'on a cherché partout dans toute l'Europe, en France, en Allemagne, dans les pays de l'Est, dans des ports de la Méditerranée ou de la Manche, se trouvaient là, derrière les murs de ce bâtiment qui abrite une vieille boucherie de village, aux rideaux rouges, dans ce petit bourg de l'Aisne, sans histoire, de 300 habitants: Anguilcourt-le-Sart, dont bien peu de monde jusqu'à présent connaissait le nom. Un bourg vraiment tranquille à 23 k de Saint-Quentin, avec ses belles maisons de briques recouvertes de lierre.

Comment imaginer que celui qui recevait la dangereuse marchandise - peut-être à son insu - était le paisible et insoupçonné table boucher retraité du village, M. André Droy, âgé de 73 ans. Mais savait-il ce qu'il y avait dans ces fûts? "Sûrement pas" disent tous ceux qui le connaissent.

"Je pense qu'il a été abusé. A son âge, je ne vois pas l'intérêt qu'il avait à faire ça", déclare le maire, M. Lequeux.

Comment a-t-il accepté d'abriter ces fûts? Qui les a amenés jusque dans ce hangar coincé dans la petite cour sur le côté de la boucherie, et que des barrières métalliques protègent maintenant des curieux? "Il a trois fils, fait remarquer un voisin. Tandis qu'un autre affirme que c'est peut-être par l'intermédiaire d'un ancien habitant de la

commune qui demeure maintenant à Liez, non loin d'Anguilcourt, que la tractation s'est fait sous le couvert de prétendus fûts de goudron.

Mais n'a-t-on pas remarqué un manège de camions et d'estafettes? "Il y a quand même pas mal de mouvements à Anguilcourt. Et puis, ils ont amené les fûts par deux ou trois, ça a pu se faire discrètement", commente le maire. "Et il paraît qu'ils sont là depuis le mois de novembre", surenchérit un habitant d'Anguilcourt encore abasourdi par la nouvelle.

La grande rue du village habituellement si calme semblait en tout cas transformée jeudi soir, la nuit tombée, en studio de cinéma en plein travail. Projecteurs braqués sur la maison, de gros cars de gardes mobiles garés le long des trottoirs, des barrages bouchant les accès, des dizaines de photographes et d'équipes de télévision, et surtout tous les habitants d'Anguilcourt sur le pas de la porte.

La peur? Pas vraiment. "On voudrait en tout cas qu'on les enlève vite, disent-ils. Si on vit avec ça depuis quelques mois, on n'en mourra pas. Pour une nuit de plus", disent les plus philosophes.

A l'intérieur de la boucherie, on s'agite beaucoup. On aperçoit des gendarmes, quelques responsables du département. Dans la soirée, un représentant du ministère de l'Environnement est arrivé.

d) Le chargement des fûts : état de siège et liberté de la presse

AFP, Anguilcourt-le-Sart, 0 h. 40

DEPUIS LA FIN DE L'APRES-MIDI, LE PETIT VILLAGE DE ANGUILCOURT-LE-SART, PERDU AU MILIEU DES LABOURS ET DES FORETS, VIVAIT PRATIQUEMENT EN ETAT DE SIEGE. SOLDATS ET GENDARMES MOBILES POSTES AUX ENTREES DU VILLAGE, EN INTERDISAIENT L'ACCES. ILS ONT NOTAMMENT REFOULE PLUSIEURS DIZAINES DE JOURNALISTES, LOIN DU THEATRE DES OPERATIONS, CE QUI A PROVOQUE LA COLERE DES REPRESENTANTS DE LA PRESSE QUI CRIAIENT : "LIBERTE DE LA PRESSE". PENDANT CE TEMPS, LES SOLDATS A L'ABRI DES REGARDS CHARGEAIENT AVEC PRECAUTION LES FUTS DANS DES CAMIONS BACHES.

e) Quelques déclarations supplémentaires

L'information des responsables

AFP, Anguilcourt-le-Sart, 0 h. 38

LES AUTORITES FRANCAISES, SELON M. PHILIPPE VESSERON, DIRECTEUR DU CABINET DE MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, ONT ETE PREVENUES DE LA PRESENCE DES FUTS DANS LE VILLAGE D'ANGUILCOURT PAR LE JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN, M. REGIS VANHASBROUCK.

DE SON COTE, LE DIRIGEANT D'HOFFMANN-LAROCHE A AFFIRME QU'IL AVAIT ETE PREvenu LORS D'UNE REUNION JEUDI APRES-MIDI AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT.

La stupéfaction face à la cachette

AFP, Anguilcourt-le-Sart, 0 h. 40,
ACP, 0 h. 41

"LES FUTS N'ONT PAS SOUFFERT ET ILS SONT INTACTS. J'EN AI MEME OUVERT UN POUR EN VERIFIER LE BON ETAT, A DECLARE M. FUTTERKNECHT. CES FUTS, SELON LE DIRIGEANT DE LA SOCIETE SUISSE, ETAIENT ENTREPOSES A ANGUILCOURT-LE-SART DEPUIS DEBUT NOVEMBRE.

M. Futterknecht s'est déclaré profondément choqué de voir dans quelles conditions les déchets avaient été stockés à Anguilcourt.

AFP, Anguilcourt-le-Sart, 1 h. 29

LE DERNIER CAMION PARTI, M. ANDRE DROY, L'ANCIEN BOUCHER CHEZ QUI SE TROUVAIENT LES QUARANTE-ET-UN FUTS DE DIOXINE, A NOTAMMENT DECLARE : "MON FILS MAURICE M'A DIT UN JOUR: J'AI UN COPAIN, JEAN-MICHEL QUIGNON --UN EMPLOYE DE BERNARD PARINGAUX, NE A ANGUILCOURT-- QUI VOUDRAIT ENTREPOSER DES FUTS DE GOUDRON".

"LE 4 NOVEMBRE DERNIER, QUIGNON, REVETU D'UNE BLOUSE D'ELECTRICIEN, EST ARRIVE AU VOLANT D'UNE CAMIONNETTE. TOUT L'APRES-MIDI IL A FAIT LA NAVETTE. "NE VOUS INQUIETEZ PAS, C'EST UNE AFFAIRE DE HUIT JOURS", A-T-IL DIT ALORS. "MEME QUAND TOUTE LA PRESSE A PARLE DE L'AFFAIRE DE SEVESO, JE N'AI JAMAIS FAIT LE RAPPROCHEMENT" A ENCORE DECLARE M. DROY.

* Erreur de l'AFP (M. Vesseron est conseiller technique au cabinet de Mme Bouchardeau)

8° Dossiers-Encadrésa) Les principaux protagonistes

AFP, Paris, 19 h. 28, 19 h. 30, 19 h. 32

- LE PRINCIPAL PROTAGONISTE DE L'AFFAIRE DE LA DISPARITION DES FUTS DE SEVESO EST BIEN BERNARD PARINGAUX: APRES UN MOIS ET DEMI DE SILENCE, LES REVELATIONS DU GERANT DE LA SPELIDEC, SOCIETE CHARGEE EN SOUS-TRAITANCE DE L'EVACUATION DES DECHETS, A PERMIS DE DECOUVRIR LES 41 FUTS DANS UN HANGAR D'ANGUILCOURT (AISNE).

INCARCERE DEPUIS LE 30 MARS A LA PRISON DE SAINT-QUENTIN, BERNARD PARINGAUX OBSERVAIT UN MUTISME TOTAL, AFFIRMANT SEULEMENT ETRE VICTIME "D'UNE LETTRE DE CACHET" ET DECLARANT QU'ON "L'EMPECHAIT DE PARLER".

LE 26 AVRIL, L'AVOCAT DE BERNARD PARINGAUX, ME OLIVIER MAURIN, AVAIT TOUTEFOIS DECLARE: "NOUS SOMMES PEUT-ETRE EN VUE D'UNE SOLUTION RELATIVEMENT RAPIDE ET QUI SERA POSITIVE. LE DELAI POURRAIT ETRE DE 10 A 20 JOURS".

GRAND RESISTANT, ANCIEN OFFICIER PARACHUTISTE, DECORE DE LA LEGION D'HONNEUR, BERNARD PARINGAUX AVAIT, SEMBLE-T-IL, LE RESPECT DE LA PAROLE DONNEE. CELA NE L'EMPECHAIT PAS DE RENDRE DES "SERVICES" AUX INDUSTRIELS "EMBETES" AVEC LEURS DECHETS TOXIQUES. SES REVENUS PERSONNELS ONT ETE ESTIMES A QUELQUE 800.000 F PAR AN.

OUTRE BERNARD PARINGAUX, LES PRINCIPALX PROTAGONISTES ETAIENT:

- "HOFFMANN LA ROCHE": GROUPE SUISSE AUX MULTIPLES FILIALES, DONT CELLE EN CAUSE A SEVESO, "ICMESA". UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 24 MILLIARDS DE F (MEDICAMENTS, COSMETIQUES, HERBICIDES) ET 44.000 EMPLOYES. LA SOCIETE AFFIRME QU'ELLE A CHARGE LA "MANESSMANN-ITALIANA" DE L'EVACUATION DES DECHETS ET QUE CELLE-CI A EXIGE LE SECRET SUR LE DEPOT FINAL. AFFIRMANT QU'ELLE NE SAVAIT PAS OU ETAIENT LES FUTS, ELLE DIT ETRE PRETE A COLLABORER AVEC LES GOUVERNEMENTS DEMANDANT DES ECLAIRCISSEMENTS. "HOFFMANN-LA-ROCHE" A VERSE 147 MILLIONS DE F AUX COMMUNES ET HABITANTS SINISTRES DE SEVESO ET S'EST ENGAGEE A REMBOURSER 510 MF A LA REGION DE LOMBARDIE.

-MANNESMANN: LA FILIALE ITALIENNE DE CET IMPORTANT GROUPE OUEST-ALLEMAND (SIDERURGIE, MECANIQUE...) QUI EMPLOIE 112.000 PERSONNES, A SOUS-TRAITE, A L'INSU SEMBLE-T-IL DE "HOFFMANN LA ROCHE", L'EVACUATION DES DECHETS DE SEVESO ELLE RENVOIE TOUTE LA RESPONSABILITE SUR LA "SPELIDEC".

-TRAJORA: ENTREPRISE FAMILIALE DE TRANSPORT DE ST-MARTIN-DU-FRESNE (AIN). LE CHAUFFEUR, M. BERNARD PELISSON, A DECLARE AVOIR PRIS LES 41 FUTS A SEVESO LE 10 SEPTEMBRE ET LES AVOIR LIVRES LE LUNDI 13 AU MATIN A L'ENTREPOT DE LA "SPELIDEC" A ST-QUENTIN. "SI ON AVAIT SU QUE C'ETAIT LA DIOXINE, ON NE L'AURAIT PAS TRANSPORTEE", ASSURE SA FEMME.

-LUIGI NOE: SENATEUR ITALIEN RESPONSABLE DU "BUREAU SPECIAL SEVESO" CHARGE DE REGLER LE CONTENTIEUX DE LA CATASTROPHE. UNE IDEE FIXE: SORTIR D'ITALIE LES DECHETS DE DIOXINE. POUR CELA, IL FAIT PRESSION SUR "HOFFMANN LA ROCHE" ET ACCELERE LES OPERATIONS DE DEPART SANS SAVOIR OU IRONT LES FUTS. LE 10 SEPTEMBRE, IL LES ESCORTE LUI-MEME A LA FRONTIERE SANS ALERTER LES AUTORITES FRANCAISES. UNE ATTITUDE QUE LUI ONT VIVEMENT REPROCHE SES COLLEGUES DE L'OCDE

-REGIS VANHASBROOK: JEUNE MAGISTRAT DE 28 ANS, DEPUIS NEUF MOIS A ST-QUENTIN, SON PREMIER POSTE. GRAND, UN SOURIRE ENIGMATIQUE, IL EST CELEBRE POUR SON RESPECT DU SECRET DE L'INSTRUCTION, ET DESESPERE LES JOURNALISTES EN LES ADRESSANT SYSTEMATIQUEMENT AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, M. ALAIN LE GOUIC. CELUI-CI PREFERE PARLER, LUI, DU TEMPS OU IL ETAIT SUBSTITUT DANS LES COTES-DU-NORD PENDANT LE NAUFRAGE DU "TANIO".

-HUGUETTE BOUCHARDEAU: LE DOSSIER SEVESO LUI EST ARRIVE LE JOUR MEME DE SA PRISE DE FONCTION DE SECRETAIRE D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT. ELLE REPETE ALORS QU'ELLE NE PEUT AFFIRMER SI LES FUTS SONT OU NE SONT PAS EN FRANCE, ET DENONCE "LES SECRETS ET LES DISSIMULATIONS" DES INDUSTRIELS.

-JACQUELINE DENIS-LEMPEREUR: JOURNALISTE, CELLE PAR QUI LE SCANDALE EST ARRIVE. SA REMARQUABLE ENQUETE DANS "SCIENCES ET VIE" A LANCE UNE GRANDE PARTIE DE L'EUROPE A LA RECHERCHE DE LA DIOXINE. SON ARTICLE A SORTI MIRACULEUSEMENT L'ADMINISTRATION ET LES AUTORITES JUDICIAIRES DE QUATRE MOIS DE LETHARGIE. DEUX JOURS APRES SA PUBLICATION, BERNARD PARINGAUX ETAIT INCARCERE.

b) Les fûts et leur danger

AFP, Paris, 20 h. 06, 20h. 11

- LES 41 FUTS PROVENANT DE L'USINE DE SEVESO RETROUVEES PRES DE SAINT-QUENTIN CONTIENNENT 150 A 200 G DE DIOXINE PURE DISSEMINEE DANS QUATRE A CINQ TONNES DE SUBSTANCES CHIMIQUES SE PRESENTANT SOUS FORME DE BLOCS SOLIDES OU DE POUSSIERE, SELON M. GUISEPPE REGGIANI, SPECIALISTE DE LA DIOXINE AU GROUPE "HOFFMANN-LAROCHE".

CES PRODUITS, LES DECHETS RESTES DANS LE REACTEUR DE L'USINE DE SEVESO APRES SON EXPLOSION LE 10 JUILLET 1976, SONT ENFERMES DANS DES SACS DE PLASTIQUE QUI ONT ETE INTRODUITS DANS LES FUTS, OU ILS SONT ENTOURES D'UNE COUCHE DE MATIERE PROTECTRICE. LES FUTS, HERMETIQUEMENT SCELLES, SONT RECOUVERTS DE RESINE EPOXY.

GRACE A CES PRECAUTIONS, ILS NE PEUVENT PRESENTER AUCUN DANGER "PENDANT UN TEMPS ILLIMITE S'ILS SONT STOCKES DANS DES CONDITIONS NORMALES", AVAIT DECLARE A L'AFP M. REGGIANI, LE 22 AVRIL.

SI LES SUBSTANCES CONTENUES DANS LES FUTS (DONT DU TRICHLOROBENZENE, DE LA SOUDE, DE L'ETHYLENE-GLYCOL ET DU XYLOL) NE SONT BIEN ENTENDU PAS INOFFENSIVES POUR L'HOMME OU L'ENVIRONNEMENT, LA DIOXINE ELLE-MEME N'AURAIT SANS DOUTE PAS ACCRU LE DANGER DE MANIERE SIGNIFICATIVE EN CAS D'OUVERTURE ACCIDENTELLE DES FUTS.

- EN EFFET, AFFIRME M. REGGIANI, "EN CONTACT AVEC LE TERRAIN, LA POUSSIERE OU LE CHARBON DE BOIS, ELLE SE FIXE SUR CES MATERIAUX ET N'EST PLUS ABSORBEE PAR L'ORGANISME, NI SI ON L'APPLIQUE SUR LA PEAU, NI SI ON L'INTRODUIT DANS LES VOIES DIGESTIVES".

APPLIQUEE PURE SUR LA PEAU, LA DIOXINE PRODUIT UNE LESION BAPTISEE "CHLORACNE", SORTE "D'ACNE JUVENILE" AGGRAVEE, CONTRE LAQUELLE IL N'EXISTE PRACTIQUEMENT PAS DE TRAITEMENT, MAIS QUI GUERIT GENERALEMENT SPONTANEMENT AU BOUT DE QUELQUES SEMAINES, BIEN QU'ELLE PUISSE EXCEPTIONNELLEMENT PERSISTER PENDANT PLUSIEURS ANNEES. 187 PERSONNES EN ONT ETE ATTEINTES A SEVESO, TOUTES SONT GUERIES.

SI LA DIOXINE EST EXTREMEMENT TOXIQUE (PLUS QUE LE CURARE OU LA STRYCHNINE) POUR CERTAINS ANIMAUX, ON IGNORE SA TOXICITE EXACTE POUR L'HOMME EN CAS D'ABSORPTION DU PRODUIT PUR. EN EFFET, AFFIRME M. REGGIANI, AUCUN DECES ET AUCUNE AUTRE SEQUELLE QUE DES ERUPTIONS DE CHLORACNE N'ONT ETE OBSERVEES CHEZ LES QUELQUE 1.000 PERSONNES, TECHNICIENS OU CHIMISTES, VICTIMES DEPUIS 1949 DE CONTAMINATIONS PARFOIS BEAUCOUP PLUS SEVERES QUE CELLES DES HABITANTS DE SEVESO, ET DONT CERTAINS SONT SURVEILLES MEDICALEMENT DEPUIS PRES DE 30 ANS.

c) Le-s grandes dates de l'affaire

AFP, Paris, 20 h. 27, 20 h. 29

- LA POLEMIQUE SUR LA DESTINATION FINALE DES DECHETS DE SEVESO S'EST OUVERTE EN OCTOBRE 1982, SOIT SIX ANS APRES LA CATASTROPHE ECOLOGIQUE PROVOQUEE LE 10 JUILLET 76 PAR L'EXPLOSION D'UN REACTEUR DE L'USINE CHIMIQUE D'ICMESA, EN LOMBARDIE (ITALIE).

-OCTOBRE 1982: LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE LOMBARDIE AFFIRME QU'UN CONVOI DE DECHETS A QUITTE LE 10 SEPTEMBRE LE TERRITOIRE ITALIEN.

-LE 28 MARS 83, LA PUBLICATION DANS "SCIENCES ET VIE" D'UNE ENQUETE DE LA REVUE REVELANT QUE LES 41 FUTS ONT SEJOURNE QUELQUES JOURS EN SEPTEMBRE 82 PRES DE SAINT-QUENTIN (AISNE) DANS UN ENTREPOT DE LA SOCIETE "SPELIDEC", RELANCE L'AFFAIRE.

-29 MARS: UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE CONTRE M. BERNARD PARINGAUX, GERANT DE LA SPELIDEC, SOCIETE MARSEILLAISE SPECIALISEE DANS LE TRANSPORT ET L'ELIMINATION DE DECHETS CHIMIQUES.

-30 MARS: M. PARINGAUX EST INCULPE, NOTAMMENT POUR "NON DECLARATION DES CARACTERISTIQUES ET DE LA DESTINATION D'UNE CARGAISON IMPORTEE DE L'ETRANGER".

-31 MARS: UNE ENQUETE EST OUVERTE SUR L'EVENTUELLE PRESENCE DES DECHETS EN RFA.

-19 AVRIL: TENTATIVE D'ATTENTAT A NEUILLY CONTRE LE SIEGE FRANCAIS DE LA SOCIETE SUISSE HOFFMANN-LA-ROCHE, RESPONSABLE DES DECHETS. LE MEME JOUR, BERNARD PARINGAUX, EN SORTANT DU CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN, DECLARE: "ON M'EMPECHE DE PARLER".

-22 AVRIL: LA SOCIETE HOFFMANN-LA-ROCHE SE DECLARE PRETE A REPENDRE EN CHARGE LES 41 FUTS, S'ILS ONT ETE STOCKES ILLEGALEMENT.

-23 AVRIL: LA PLUS SERIEUSE DES PISTES ALLEMANDES S'EFFONDRE: AUCUNE TRACE DE DIOXINE N'EST RELEVÉE DANS LE DEPOT DE DECHETS INDUSTRIELS DE MUENCHEHAGEN (A 40 KM DE HANOVRE).

-26 AVRIL: LE DEFENSEUR DE M. PARINGAUX SOULIGNE QU'UNE SOLUTION A L'AFFAIRE POURRAIT PEUT-ETRE INTERVENIR DANS "DIX A 20 JOURS". SE REFUSANT A TOUTE AUTRE PRECISION, IL AJOUTE QUE CETTE SOLUTION "EST SUREMENT FRANCAISE", ET QUE LA DIOXINE, QU'ELLE SOIT, NE PRESENTE AUCUN DANGER. DANS LE MEME TEMPS, 21 TONNES DE PRODUIT ARSENIÉS QUI SE TROUVAIENT DANS LA DECHARGE DE ROUMAZIERES (CHARENTE) SONT TRANSFERES PROVISOIREMENT, AU GRAND SOULAGEMENT DE LA POPULATION.

-19 MAI: SORTANT DE SON LONG MUTISME, BERNARD PARINGAUD REVELE AU JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN CHARGE DE L'AFFAIRE QUE LES 41 FUTS DE DECHETS PROVENANT DE SEVESO SE TROUVENT DANS LES LOCAUX D'UN ABATTOIR DESAFFECTE DE LA COMMUNE D'ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE).

Vendredi 20 mai 1983

D Y N A M I Q U E

LES JOURNAUX

La découverte des fûts provoque un nouveau raz-de-marée dans les médias : une vingtaine de quotidiens affichent la nouvelle, souvent en première page et en gros titres, sur le thème : c'était donc la piste française.

Une quinzaine de journaux supplémentaires développement plus avant ces informations.

Il y a des commentaires qui, sur le mode plaisant, referment rapidement la boucle, depuis les affirmations de l'avocat de B. Paringaux ("Vous ne les trouverez jamais") ou celles de Mme Bouchardeau ("Les fûts ne sont pas en France") jusqu'au dénouement, à deux pas du dernier domicile connu (Paris-Normandie). Une boucle qui a permis, au passage, bon nombre de découvertes intéressantes. On apprend aussi que les enquêteurs saint-quentinois, suspectant depuis longtemps la présence des fûts, avaient envisagé de faire ratisser leur région, mais qu'ils avaient reculé pour ne pas affoler la population (Le Matin). Quoi qu'il en soit, le procureur n'avait pas l'air surpris de la découverte jeudi après-midi : il aurait écarté les analyses suggérées par le préfet pour vérification : "Non, ce n'est pas la peine, tout est clair" (Le Courrier Picard).

Dans la crise, des moments particulièrement critiques

Un certain nombre de lignes sont également écrites sur la presse elle-même, prise la veille dans la tourmente. Le Courrier Picard souligne que ce sont les Allemands qui ont signé la fin du roman, Die Welt donnant l'information "dès hier matin". L'erreur se perpétue, on garde en mémoire la première dépêche de l'AFP qui comportait l'inexactitude. A moins que le journaliste du Courrier Picard ne veuille signifier autre chose : Die Welt aurait bien donné l'information jeudi matin, mais l'AFP ne l'aurait répercutée que jeudi après-midi, d'où peut-être le mot du Courrier Picard : "L'information sera relayée avec prudence par l'AFP". Le journal régional semble suggérer, ici encore, une grande opacité dans les processus.

Quoi qu'il en soit, tout s'accélère brutalement à partir de 16 h. 34, le 19 mai. On retrouve une caractéristique de la crise : de brusques changements d'état, des accélérations très fortes succédant à de longues périodes de "sur-place". Le Courrier Picard ne résiste pas au plaisir de noter que les équipes françaises de télévision, à leur arrivée à Anguilmont, ont trouvé leurs homologues allemandes, suisses et belges déjà "tranquillement installées" : comme si, là encore, la France était largement en retard dans la bataille pour l'information. Et ceci, vers 18 h. : il faut noter la célérité des équipes étrangères.

les journalistes du Figaro et de l'Alsace rapportent comment ils ont réagi à partir de 16 h. 34 et les difficultés qu'ils ont rencontrées pour en savoir davantage : hésitation, refus ou surprise du côté des responsables, certains étant trop affairés à gérer l'accélération de la crise, d'autres étant encore ignorants de la nouvelle. Ces écrits montrent qu'en pareils moments critiques on perd ses interlocuteurs habituels, les réseaux se retrécissant aux noyaux essentiels. Ceux qui savent quelque chose n'ont plus le loisir de prendre une communication supplémentaire, ceux qui ne savent encore rien ne sont guère utiles si ce n'est pour donner au journaliste le sentiment qu'il est en avance sur l'événement. On entre dans une période de "black-out". A l'inverse, comme on le verra ultérieurement, ce "black-out" est signe qu'il se passe effectivement des événements importants.

La version officielle : doutes et suspicion

Sur ce dénouement précisément, bien des journaux émettent des réserves qui peuvent aller jusqu'à la mise en cause de la version communément admise. Les avis les plus nets sont les suivants : Die Welt a connu le lieu d'entreposage des fûts avant les révélations de B. Paringaux. Comment ? Sans doute par le ministère ouest-allemand de l'Intérieur, avance Le Figaro. Pourquoi B. Paringaux a-t-il parlé ? Parce que Die Welt était au courant ; parce que les négociations avec Mannesmann et Hoffmann-La Roche avaient abouti : B. Paringaux serait payé, même s'il parlait.

Le Quotidien de Paris se demande comment l'entreposage des fûts a pu passer inaperçu à Anguillcourt.

La Voix du Nord va beaucoup plus loin dans le questionnement. Tout d'abord, désormais, une expression va émailler ses articles : "Selon la version officielle". Le lecteur est donc averti : les journalistes locaux, très bien renseignés sur certains points, ne croient guère à la "thèse officielle". Le lecteur est invité à réfléchir sur les données suivantes :

- Les avocats de B. Paringaux ont longuement rencontré ce dernier dans sa prison le mardi 17 mai. Les défenseurs ont ensuite rendu visite au juge qui les attendait dans un bureau mis à sa disposition au premier étage du Palais de Justice (le bureau du juge est au rez-de-chaussée). Mais on ne sait rien de la "conversation" (les guillemets sont du journal).
- Jeudi matin, on sentait au Palais de Justice qu'il allait se passer quelque chose et que le juge était enfin sur la bonne piste (La Voix du Nord).
- Il le fut sans doute encore davantage après un nouvel entretien avec l'un des défenseurs de l'inculpé, peu avant sa visite à la maison d'arrêt (La Voix du Nord).
- Jeudi après-midi, vers 15 h., le juge quitta subrepticement le Palais de Justice. Il changea de véhicule pour déjouer des filatures de journalistes (La Voix du Nord).

On notera aussi qu'une nouvelle fois la presse locale tient à souligner la grande rigueur observée à Saint-Quentin en matière de secret. Immédiatement après avoir posé la question : "On aimerait tout de même savoir dans quelle circonstance précises un journal allemand a pu être en mesure de savoir le lieu

précis de l'entreposage des fûts", La Voix du Nord ajoute : "A Saint-Quentin, le secret avait été bien gardé également... et l'on a vu les dispositions prises pour limiter les fuites".

A propos de cette information donnée par Die Welt, La Voix du Nord souligne avec perspicacité : "Die Welt donne l'endroit précis avec un luxe de détails qui laisse pantois". Comme on l'avait noté précédemment, ce luxe de détails relève autant d'une certaine provocation que de la simple précision. Ce luxe de détails a sans doute une fonction dans la dynamique de l'affaire. En outre, on peut avancer qu'un organisme officiel ou une grande société aurait fourni au journal allemand une information moins colorée, se rapprochant davantage de ce qu'indiqua le communiqué du procureur à 17 h. 45.

Remarquons enfin que les journaux locaux avaient toujours exprimé une crainte qui, selon eux, était également celle du juge d'instruction : que la "solution négociée", "semi-clandestine", n'aboutisse, au détriment de l'action de la justice. Les journalistes de la Voix du Nord semblent finalement assez satisfaits de l'issue : "Reste à savoir si cette solution négociée a abouti [...]. On ne peut constater que l'entretien entre B. Paringaux et son défenseur marseillais, suivi 48 h. après du déplacement du juge d'instruction à la maison d'arrêt de Saint-Quentin ont dû être décisifs...".

Le temps des leçons

Outre ces considérations factuelles, un certain nombre de réflexions apparaissent dans la presse du jour.

- L'Humanité s'insurge contre le danger que représentaient les fûts : et si quelqu'un (un enfant de l'école voisine) les avait ouverts ? Le journal enchaîne en dénonçant le cynisme des firmes : "le fric" est leur préoccupation, non la santé d'un enfant.
- Sud-Ouest retient que l'affaire a démontré des mois durant l'incapacité des Etats à briser des conspirations du silence : elle laisse dans son sillage une impression d'insécurité.
- D'autres journaux demandent des comptes, des sanctions. Nice-Matin ne fait pas le détail : "Pour les uns la prison pour complicité, pour tous les autres, à la porte pour médiocrité". On retrouve ici sans doute une règle générale : le processus de cicatrisation après une épreuve appelle pareils changements de décor sur mode radical ; l'oubli exige que l'on efface toute trace de l'épreuve, donc toute trace de ses acteurs.

Le Figaro et Le Quotidien de Paris se fixent particulièrement sur les déclarations du secrétaire d'Etat à l'Environnement pour souligner l'embarras qu'elle a éprouvé ou provoqué. Le ministre s'en explique dans Libération.

- On trouve aussi avancées des hypothèses sur les mystères Saint-Quentin-Anguilcourt : qu'est-ce qui n'a pas marché dans les plans de B. Paringaux ? (Libération).
- Libération insiste encore sur le rôle de la presse dans la révélation de l'affaire.
- Le Monde retient deux leçons : chacun a fui ses responsabilités, l'affaire a joué le rôle de révélateur.

- La Croix reste dans sa ligne habituelle : "L'égoïsme des Etats n'est que le reflet de l'égoïsme du citoyen ; celui qui jette un papier gras peut bien jeter un jour un produit toxique".

L'inertie de l'affaire

L'actualité - la découverte des fûts - ne brise pas l'élan général pris par la question des déchets (ainsi à Jeandelaincourt).

LES DEPECHEES

Les dépêches, par leur nombre, leur diversité, les questions qu'elles soulèvent, traduisent bien l'effervescence qui entoure à nouveau l'affaire.

Le dénouement

Le procureur de la République de Saint-Quentin apporte quelques précisions sur ce dénouement ; le juge confirme que c'est bien B. Paringaux qui a révélé lui-même la présence des fûts à Anguilcourt.

Une dépêche de l'ACP (12 h. 07) apporte néanmoins une indication à relever : "Le juge a laissé entendre que ses investigations avaient pu prendre de court les négociations entreprises au plus haut niveau depuis plusieurs semaines par les avocats du directeur de la Spélidec". On retrouve le souci maintes fois exprimé par les journaux locaux : le juge craignait d'être court-circuité par une "solution négociée", semi-clandestine. Le juge, si on en croit l'ACP, ajoute une information : la solution se négociait "au plus haut niveau". Qu'est-à-dire ? Les directions générales des entreprises ? Les plus hauts étages de l'Exécutif ?

Si le juge suspectait de telles négociations, cela expliquerait en effet sa crainte d'être ainsi, en quelque sorte, dessaisi du dossier. Par son action, il aurait empêché l'aboutissement d'un scénario clandestin. S'il s'agissait seulement d'une négociation entre industriels, le juge livrait la bataille pour les pouvoirs publics. Si "le plus haut niveau" incluait les hauts niveaux de l'Exécutif, le juge livrait aussi une bataille interne mettant aux prises diverses forces soutenant divers scénarios. La dépêche de l'ACP est trop imprécise pour que l'on puisse dépasser ici l'interrogation prudente ; mais elle existe et s'inscrit dans un ensemble d'autres publications qui, finalement, peuvent permettre à certains journaux de nourrir quelque réserve vis-à-vis de la "version officielle".

Autre réaction : celle du secrétaire d'Etat à l'Environnement qui estime que Die Welt a pu obtenir l'information par la firme Mannesmann. Pour sa part, Mme Bouchardeau n'a connu la nouvelle que vers 16 h. 30 par la préfecture de l'Aisne. On notera qu'à deux reprises l'AFP commet à nouveau une inexactitude sur le moment où Die Welt a annoncé le lieu d'entreposage des fûts : les deux dépêches de 9 h. 47 et 10 h. 47 indiquent en effet que ce moment est le jeudi matin. Une nouvelle fois, l'AFP doit corriger (jeudi après-midi et non jeudi matin) ; le correctif arrive à 12 h. 33. Ces inexactitudes, intervenant sur un terrain incertain,

voire suspect, ne peuvent qu'accroître encore confusion et incrédulité, au moins chez ceux qui n'ont jamais été convaincus par la présentation officielle des événements.

Mannesmann (AFP, 17 h. 15) dément de son côté avoir eu le moindre contact avec M. Paringaux et ses avocats : voilà qui ne clarifie guère la situation.

Les agences de presse posent d'elles-mêmes des questions. L'ACP indique que la "thèse officielle" (expression entre guillemets dans la dépêche) peut être mise en doute (12 h. 07). L'AFP s'interroge pour sa part sur le mécanisme ayant abouti à ce que l'inculpé livre son secret ; l'agence reprend l'idée de négociations entre industriels, portant notamment sur le paiement des sommes dues à B. Paringaux.

L'AFP précise encore que, selon les termes du procureur, les fûts sont toujours "sous la main de justice". La justice est toujours vigilante à empêcher toute solution qui lui échapperait. Alors même pourtant que les autorités publiques ont la haute main sur le chargement puisqu'il ne peut être en lieu plus sûr (un camp militaire). Les craintes de la justice s'appliquent-elles ainsi à d'autres que les seuls industriels ?

Bref, la crise, même dans son dénouement, reste crise : incertitude, confusion, jeux de forces multiples marquent radicalement la dynamique en cours, toujours prête à retrouver un mode explosif.

L'émotion qui suit et précède les 41 fûts

Les agences rapportent la turbulence que crée le chargement : à Anguilcourt, désormais délaissée par l'actualité et abandonnée à sa peur rétrospective et le choc qu'a créé l'événement ; à Sissonne, où la présence des fûts commence déjà à soulever l'indignation ; à Saint-Vulbas, où la mobilisation est générale : maire, élus voisins, administrés et industriel concerné se retrouvant pour refuser la venue de la cargaison. L'Italie réitère son refus, mais, magnanime, accepte d'aider éventuellement la France pour transporter les fûts en Grande-Bretagne. Les regards se tournent alors vers la Suisse qui ne peut refuser que "l'entreposage définitif" des fûts ; mais cela reste encore dans le flou en raison des problèmes à résoudre. Seul le Journal de Genève s'avance clairement en écrivant que "l'élégance" serait ainsi une solution suisse.

La gestion des 41 fûts

Les dirigeants et spécialistes d'Hoffmann-La Roche s'affairent pour trouver une solution.

A Saint-Quentin, le juge reprend les mots du procureur : les 41 fûts restent "sous main de justice" tant qu'il n'aura pas obtenu de sérieuses assurances du groupe Hoffmann-La Roche quant aux conditions dans lesquelles on entendait faire disparaître les déchets toxiques (AP, 18 h. 21).

Le secrétariat d'Etat à l'Environnement, par la voix de Mme Bouchardeau, rappelle ses principes d'action : responsabilité de l'industriel, contrôle des pouvoirs publics. Les services du secrétariat d'Etat veilleront à l'application de ces principes. Le ministre ajoute deux points : l'élimination des déchets ne se fera pas

sans l'assentiment de la population concernée, un ultimatum a été fixé à Hoffmann-La Roche qui devra, sous huitaine, proposer une solution et faire enlever les 41 fûts du camp militaire de Sissonne (AFP, 20 h. 19).

Les fûts sont donc "sous main de justice" et sous la responsabilité des services du secrétariat d'Etat à l'Environnement. Faut-il voir dans ce doublement des efforts une complémentarité judicieusement établie ou un "marquage" du Département de l'Environnement par la Justice ?

Des réactions

Mme Bouchardeau s'est d'abord scandalisée par le long silence de l'inculpé. Elle reprend l'hypothèse de l'ouverture d'un fût par inadvertance mais ajoute que les fûts n'étaient pas en mauvaise condition. Le secrétaire d'Etat a également annoncé un texte de loi plus sévère que celui du 19 juillet 1976. Enfin, Mme Bouchardeau, rappelle l'ACP, avait tenu à féliciter le juge d'instruction "pour la manière dont il a mené l'affaire".

La société Hoffmann-La Roche s'engage à tenir l'opinion publique informée de la suite des événements et se dit à nouveau prête à prendre en charge les 41 fûts. Dans une conférence de presse, le groupe revient sur la responsabilité de Mannesmann et reconnaît quelque tort : Hoffmann-La Roche présente au public ses excuses pour avoir accordé à tort un crédit immérité à Mannesmann et transmis de bonne foi à la presse les informations communiquées par cette société, informations qui se sont révélées erronées.

Greenpeace, cependant, maintient son mot d'ordre de boycott .

Maître Maurin, qui avait assuré qu'on ne reverrait jamais les fûts, précise que "ceux qui devaient garder un secret ne l'ont pas fait".

L'AFP défend les couleurs de la presse : le déclenchement, comme le dénouement, on le doit à la presse, non aux autorités françaises ou étrangères.

Développements judiciaires

On apprend qu'une troisième demande de mise en liberté de l'inculpé a été déposée. Une décision ne pourra intervenir qu'après le week-end, mais, de source judiciaire, on laisse entendre une réponse favorable.

Par ailleurs, le procureur a précisé que J. M. Guignon ne faisait encore l'objet d'aucune poursuite.

Dossier

L'AFP fournit à la presse un dossier sur l'affaire, reprenant l'essentiel des informations du jour et les questions restant en suspens.

Nouvelles révélations fracassantes de Die Welt

Die Welt estime que la "version officielle" est peu crédible : "Le gouvernement français avait depuis le début de la semaine de sérieux indices indiquant que les fûts étaient à Anguilcourt et il n'a rien fait".

Dans le même sens, un journal picard avait écrit : "Depuis le début de la semaine, rien ne filtrait plus sur l'affaire".

Die Welt, particulièrement bien au fait des craintes ressenties par la justice à Saint-Quentin, poursuit : "Dans le même temps, d'autres responsables, qui savaient aussi, ont craint jusqu'à la dernière minute que le gouvernement français, pour étouffer le scandale, ne fasse transporter secrètement les fûts dans un camp militaire avant de les acheminer vers la Suisse".

Ainsi, et cette fois c'est Die Welt qui l'explique, jusqu'au dernier moment, "d'autres responsables" ont dû lutter contre le gouvernement.

Enfin, Die Welt met en cause très directement l'attitude du secrétaire d'Etat à l'Environnement, Mme Huguette Bouchardeau, qui, "à plusieurs reprises, a essayé de diriger la piste vers la RFA". Die Welt reprend ainsi un agacement largement répandu en RFA et aussi, sans doute, en région picarde, puisqu'on l'a vu souvent exprimé dans les colonnes des journaux locaux.

Sur tous ces points, on observera un recouvrement parfait entre les thèses de Die Welt et les sentiments rapportés par la presse picarde.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (17)II - JOURNAUX PLUS TYPES1. TITRES (15)2. THEMES**1° L'épilogue**

- a) Une affaire absurde dans ses méandres et sa simplicité
- b) Une découverte qui ne surprend guère le procureur
- c) On avait envisagé de ratisser la région

2° La presse en campagne

- a) Die Welt rapide, l'AFP prudente
- b) Des télévisions étrangères ultra-rapides
- c) Le travail du journaliste lorsque tout se précipite

3° Questions, hypothèses, suspicion sur le dénouement

- a) Un scoop qui pose question
- b) L'aboutissement de négociations Hoffmann-La Roche.-Mannesmann -représentants de l'inculpé ?
- c) Au-delà de l'interrogation : la mise en cause de la "thèse officielle", la suspicion

4° Réflexions diverses

- a) Et si quelqu'un avait ouvert les fûts ? Attaque des industriels
- b) Plus grave que la conspiration du silence, l'impuissance des Etats à assurer la sécurité
- c) Des sanctions
- d) Distribution des prix et des mauvais points
- e) Retour sur les déclarations du secrétaire d'Etat à l'Environnement
- f) Hypothèses sur ce qui a pu conduire B. Paringaux à cacher les fûts à Anguilcourt
- g) Le rôle de la presse dans la révélation du problème, qui dépasse celui des 41 fûts
- h) Deux leçons : chacun a fui ses responsabilités, la mise en évidence du problème des déchets
- i) Egoïsme des Etats, des citoyens

5° La poursuite des affaires et investigations en cours : trêve à la décharge de Jeandelaincourt

III - DEPECHEs D'AGENCES**1° Retour sur le dénouement**

- a) Le procureur : confirmation et précision
- b) Le juge : des négociations au plus haut niveau ainsi prises de court
- c) Déclarations de Mme Bouchardeau
- d) Erreur de l'AFP et correctif : jeudi après-midi et non jeudi matin, pour l'information de Die Welt
- e) Déclarations de Me Maurin
- f) Démenti de Mannesmann
- g) Réaction du gérant de la décharge de Roumazières
- h) Réaction de M. Brice Lalonde
- i) Commentaires et doutes des agences de presse

2° Les localités aux prises avec l'émotion

- a) Anguilcourt-le-Sart
- b) Sissonne

3° Les destinataires éventuels : mobilisation, refus et embarras

- a) Saint-Vulbas
- b) L'Italie
- c) La Suisse

4° La gestion des 41 fûts

- a) Hoffmann-La Roche affairé
- b) Vigilance du juge
- c) Le secrétariat d'Etat à l'Environnement : principe, contrôles et ultimatum
- d) La Suisse en retrait

5° Réactions

- a) Le secrétaire d'Etat à l'Environnement
- b) Hoffmann-La Roche
- c) Greenpeace
- d) RFA : autorités et médias
- e) Me Maurin
- f) AFP : la presse et son rôle

6° Les développements sur le plan judiciaire

- a) Demande de mise en liberté de M. Paringaux
- b) J. M. Quignon n'est pas inquiété

7° Dossier : synthèse générale

- 8° Nouvelles déclarations fracassantes de Die Welt : Paris savait où se trouvaient les fûts et a voulu étouffer l'affaire

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES

1. La Nouvelle République du Centre Ouest : Les déchets de Seveso étaient bien en France. Les fûts mortels retrouvés près de Saint-Quentin.
2. Le Midi Libre : Les fûts étaient à Saint-Quentin (une).
3. Le Méridional : Les fûts étaient... à Saint-Quentin (une).
4. Loire-Matin : Elle était chez nous ! (une).
5. Dauphiné : Elle était chez nous ! (une).
6. La Montagne : Ils étaient en France (une).
7. Le Berry : Recherchés par toutes les polices d'Europe, les 41 fûts de dioxine de Seveso retrouvés dans un hangar près de Saint-Quentin (une).
8. Le Progrès de Lyon : La dioxine retrouvée. Les fûts transportés et incinérés dans l'Ain ? (une).
9. Ouest-France : Les fûts baladeurs étaient restés planqués dans le Nord (une).
10. La République du Centre : La dioxine sous un hangar (une).
11. L'Est Républicain : De Seveso en Italie à Anguilcourt-le-Sart.
12. Nord-Eclair : La fin du suspense.
13. Le Journal : Les fûts de Seveso étaient bien en France.
14. Les Echos : La dioxine retrouvée dans l'Aisne.
15. Le Parisien : Dioxine. La scandaleuse révélation (une).
16. France-soir : Les 41 fûts de dioxine évacuée (une).
17. Le Provençal : Les fûts étaient derrière ce portail.

II - JOURNAUX PLUS TYPES

I. TITRES

1. Paris-Normandie : Enfin, on les tient ! (une).
2. Le Courrier Picard : Les déchets de Seveso étaient dans l'Aisne (une).
3. Le Matin : Saint-Quentin-sur-Dioxine (une).
4. Le Figaro : Dioxine. Les fûts étaient en France (une).
5. L'Alsace : Les fûts de Seveso enfin découverts à 20 km de Saint-Quentin.
6. La Voix du Nord : Dioxine : les fûts retrouvés près de Saint-Quentin (une).
7. L'Humanité : Les fûts découverts près de Saint-Quentin. Il a fallu un mois et demi pour que le transporteur révèle le lieu du stockage (une).
8. Sud-Ouest : Seveso, cache-cache terminé.
9. Nice-Matin : Les fûts de Seveso étaient dans un petit village de l'Aisne.
10. Le Quotidien de Paris : Saint-Quentin-en-Dioxine (une).
11. Le Nouveau Journal : 41 fûts de dioxine à éliminer.
12. Libération : La dioxine en France (une).
13. Le Monde : L'impuissance et la peur.
14. La Croix : Déchets, le trou juridique.
15. L'Est Républicain : Décharges de Jeandelaincourt. Cinq jours de trêve entre la population et "France-Déchets".

2. THEMES

1° L'épilogue

a) Une affaire absurde dans ses méandres et sa simplicité

Paris-Normandie

On les a cherchés au fond des mers, au-delà des frontières. « Vous pouvez toujours les chercher. Vous ne les trouverez jamais », avait affirmé l'avocat de Bernard Paringaux, le transporteur chargé des fûts de dioxine. Tout le monde, dans cette histoire, avait l'air sûr de son coup. Et Bernard Paringaux qui ne desserrait pas les mâchoires, prétendant qu'il existait encore « des lettres de cachet en France ». Et Huguette Bouchardeau qui assurait au début « que les fûts n'étaient plus en France ». Et les écologues de Greenpeace qui les voyaient, coûte que coûte dans la décharge charentaise de Roumazières, où l'on a, il est vrai, trouvé quantité de choses intéressantes. Et sans compter les Allemands qui ont trouvé quantité de fois la dioxine chez eux... Ils en ont même découvert dans les lampadaires. Il n'y en avait que 200 grammes, comparés aux tonnes de saloperies qui chaque jour s'échappent des usines, mais ceux-là étaient symptomatiques.

Ils étaient partout, et nulle part. Seul Paringaux savait vraiment. Et il se faisait, on ne sait pour quelles obscures raisons... Le dénouement — provisoire — de l'affaire est à l'image de son absurdité totale : comme ces gens qui cherchent éternellement le chapeau qu'ils ont sur la tête, les fûts de dioxine ont été découverts à deux

b) Une découverte qui ne surprend guère le procureur

Le Courrier Picard

Au préfet, qui lui suggère de faire des analyses avant de se prononcer, le procureur aurait répondu : "Non, c'est pas la peine, tout est clair". M. Paringaux entendu dans l'après-midi une nouvelle fois par le juge d'instruction aurait-il enfin tout avoué ?

c) On avait envisagé le ratisser la région

Le Matin

En fait, il n'a pas dû être terriblement étonné, le procureur : voilà des semaines qu'il avait l'intime conviction que les fûts se trouvaient en France. Un moment les enquêteurs avaient même envisagé de faire ratisser la région aux alentours de Saint-Quentin et avaient reculé, pour ne pas affoler la population.

2° La presse en campagne

a) Die Welt rapide ; l'AFP prudente

Le Courrier Picard

Une fin de film de série B qui a été écrite par des Allemands : eh oui, l'information a été donnée dès hier matin par le quotidien "Die Welt", rien à voir avec le "Stern" et les faux carnet d'Hitler.

Non, ici c'était tout bon. L'information sera relayée avec prudence par l'agence "France Presse" avant d'être reprise par toutes les radios, à 17 h.

b) Des télévisions étrangères ultra-rapides**Le Courrier Picard**

Une drôle d'histoire jusqu'au bout : l'épilogue en est fourni par un journal allemand "Die Welt" qui, hier matin, le premier, parle d'Anguilcourt. Les chaînes de télévision françaises ont été toutes retournées quand elles ont découvert vers 18 h des télévisions allemandes, des équipes suisses et belges tranquillement installées devant "l'abattoir" le plus célèbre d'Europe.

c) Le travail du journaliste lorsque tout se précipite**Le Figaro**

Ce n'était pas un canular...

A Paris, il était 16 h 34 hier après-midi. Une dépêche de l'Agence France-Presse annonce : selon le journal « Die Welt », les quarante et un fûts de dioxine se trouvent près de Saint-Quentin. Est-ce un canular de plus ? La fameuse dioxine, au cours des semaines précédentes, a été aperçue dans des dizaines de lieux différents. Près de Saint-Quentin, justement, dans une décharge dite contrôlée, et dans plusieurs autres décharges, dont celle de Roumazières, en Charente. On a cru la voir aussi en R.F.A., à Muenchehagen, puis, dans le sud du pays. Partout, on cherche. En vain.

Mais, cette dépêche, qui reprend un article publié par le journal allemand « Die Welt » donne des informations curieusement très précises : la localité d'Anguilcourt est mentionnée ; les fûts, indique-t-on, se trouvent dans une cour. Faisant partie de l'ancien abattoir de la ville, situé à gauche du monument aux morts, devant l'école de la localité. L'endroit, ajoute-t-on encore, n'est gardé que par une grille rouillée facile à ouvrir. Tout est dit. L'information semble sérieuse.

Notre envoyé spécial permanent à Bonn, Jean-Paul Picaper nous le confirme aussitôt : l'enquête doit paraître le lendemain et a été menée par un journaliste considéré comme très sérieux, Manfred Schell. Comment a-t-il fait cette découverte ?

Sans doute grâce à des informations ayant filtré du ministère de l'Intérieur de R.F.A., très désireux, on l'imagine, de démontrer que la dioxine n'est pas dans ce pays.

Il fallait alors vérifier en France ces informations. Le conseiller technique d'Huguette Bouchardeau, chargé de l'affaire,

répond sèchement qu'il ne peut pas nous répondre. L'attaché de presse de la secrétaire d'Etat indique simplement que des accords sont en cours. Même discours à la préfecture de l'Alsne où l'on nous conseille de rappeler dans une heure. A Anguilcourt même, la mairie ne répond pas et le seul responsable de service à la gendarmerie du village déclare qu'il ne sait rien. « J'ai seulement été mis au courant il y a dix minutes par un de vos confrères, un journaliste allemand. »

Négociations en cours

A 17 h 44, une autre dépêche tombe : les quarante et un fûts se trouvent dans un hangar d'Anguilcourt-le-Sart. Cette fois, c'est sûr, c'est Alain Le Gouic, procureur de la République à Saint-Quentin qui l'affirme. Le juge d'instruction chargé du dossier, Régis Vanhasbrouck, s'était rendu sur place dans la journée « sur la foi d'informations fournies par Bernard Paringaux, gérant de la S.P.E.L.I.D.E.C., écroué à Saint-Quentin depuis le 30 mars », a précisé à l'A.F.P. le procureur. Qui a parlé le premier ? Est-ce la perspective de la publication de révélations par le journal allemand qui a précipité les choses ? Toujours est-il qu'hier encore en début d'après-midi, le porte-parole du groupe suisse Hoffmann-La Roche reconnaissait officiellement que « des négociations sont en cours entre le groupe Mannesmann et des représentants de Bernard Paringaux, pour débloquer l'affaire ». Quelques heures plus tard, ces négociations aboutissaient.

G. S.

L'Alsace

16 h 30, hier après-midi. Une dépêche de l'agence France-Presse en provenance de Bonn indique que le journal allemand «Die Welt» affirme dans son édition d'aujourd'hui que les 41 fûts contenant la dioxine toxique de Seveso se trouvent dans une petite commune de l'Aisne, à Anguilmcourt-le-Sart, près de Saint-Quentin.

Les fûts, précise «Die Welt», ne sont pas enterrés dans un dépôt mais dans une cour faisant partie de l'ancien abattoir de ce village, situé à gauche du monument aux morts devant l'école de la localité.

Devant une dépêche aussi insolite par ces précisions, alors que la dioxine est insaisissable depuis des mois, nous entreprenons aussitôt de vérifier l'information.

Tant à la sous-préfecture de Saint-Quentin qu'à la préfecture de Laon la surprise est totale: nous les informons. On nous demande une heure de délai le temps que la gendarmerie et la protection civile aillent sur les lieux.

Dans la foulée nous appelons le

siège de la société suisse Hoffmann-La Roche à Bâle. Là, l'équipe spéciale en alerte 24 heures sur 24, pour une identification éventuelle des fûts, prend note de la nouvelle avec l'intérêt que l'on devine. Le porte-parole officiel de Roche, M. Hansjorg Renk, nous le confirmera dans la soirée, nous avons été, par notre rapidité, le premier journal à aviser la multinationale de l'endroit où pouvaient se trouver les fûts.

Ce n'est qu'à 17 h 45 qu'une autre dépêche de l'agence France-Presse répercutait un communiqué du procureur de la République de Saint-Quentin indiquant que les 41 fûts de dioxine se trouvent dans un hangar d'Anguilmcourt-le-Sart, localité de 300 habitants située entre Laon et Saint-Quentin. «Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Régis Vanhasbrouck, s'est rendu sur place dans la journée, sur la foi d'informations fournies par M. Bernard Paringaux, le gérant de la Speditec,

Louis SCHNEIDER

SUITE PAGE ACTUALITE

3° Questions, hypothèses? suspicion sur le dénouement

a) Un scoop qui pose question

Le Journal Rhône-Alpes

Comment expliquer que la nouvelle de la découverte n'ait été diffusée en France qu'après les révélations faites, hier après-midi, du contenu de l'enquête que publie, en date de ce vendredi, le journal allemand «Die Welt»?

L'Alsace

Paringaux s'est décidé à parler, mais le journal «Die Welt» avait retrouvé les fûts avant...

Le Quotidien de Paris

Il reste que la «trouvaille» des 41 fûts ne clot pas le dossier Seveso. Bien au contraire. Elle soulève un certain nombre d'interrogations. Comment expliquer ainsi que les fûts aient pu être entreposés sans attirer l'attention d'un seul habitant du village d'Anguilmcourt? Question plus pertinente qu'il n'y paraît quand on sait que, psychose aidant, nombreux étaient ceux, il y a peu, qui avaient vu un camion mystérieux transportant des fûts vraiment pas ordinaires... Comment admettre également un si long délai — deux mois — pour retrouver la «marchandise»?

b) L'aboutissement de négociations avec Hoffmann-La Roche et Mannesmann

Le Figaro

Qui a parlé le premier ? Est-ce la perspective de la publication de révélations par le journal allemand qui a précipité les choses ? Toujours est-il qu'hier encore en début d'après-midi, le porte-parole du groupe suisse Hoffmann-La Roche reconnaissait officiellement que « des négociations sont en cours entre le groupe Mannesmann et des représentants de Bernard Paringaux, pour débloquer l'affaire ». Quelques heures plus tard, ces négociations aboutissaient.

Paris-Normandie

Le Quotidien de Paris

Depuis deux semaines environ, et surtout depuis ces deux derniers jours, des négociations ont été discrètement mais activement menées entre d'une part, le groupe suisse

nesman, et d'autre part des représentants du transporteur français Bernard Paringaux, pour débloquer cette ahurissante affaire des déchets toxiques.

Le porte-parole d'Hoffmann-La Roche à Bâle n'a d'ailleurs pas cherché hier à nier leur existence. Il s'est pourtant refusé à donner la moindre précision sur le contenu exact de ses contacts avec Bernard Paringaud et à indiquer simplement que son groupe avait réglé la facture de 159 000 F

suisse présentée le 30 novembre dernier par Mannesmann, seule société avec laquelle, il ait traité. Qu'importe. Il est évident que les contacts ont été destinés à faire sortir ledit Paringaud de son silence en échange du paiement par Mannesmann des services rendus par Spelidéc, un paiement qui n'avait certainement pas encore eu lieu. Pas fou, Paringaud, pas

C'est ce qui a très probablement eu lieu.

Paris-Normandie

Est-ce cette découverte qui a amené Bernard Paringaux, gérant de la Spelidéc (société provençale d'élimination des déchets) à être plus prolixe ? Ou est-ce les tractations en cours : en effet, on a appris également hier que Mannesmann-Italiens, chargé au départ du transport des fûts,

n'avait pas payé le moindre centime sur son contrat de sous-traitance à Spelidéc. Et l'offre faite à Bernard Paringaux aurait été ainsi conçue : vous acceptez de parler, et vous serez payé... Hoffmann-La Roche, le groupe suisse auquel appartenait l'usine Icmesa de Seveso, avait affirmé avoir, lui, réglé la facture à Mannesmann pour un montant de 159.000 francs suisses.

En tout cas, à partir d'hier, M. Paringaux était délivré de ses « lettres de cachet » et il parlait. Il confirmait en tout point les révélations de « Die Welt ». Le juge d'instruction Vanhasbrouck se rendait sur place, accompagné du procureur de la République, et trouvait les fûts.

La Voix du Nord

Selon la version officielle, c'est M. Bernard Paringaux lui-même, le gérant de la Spalidac de Marseille, qui aurait fourni le précieux

renseignement à M. Régis Vanhestroock, le magistrat instructeur chargé de la piste de la dioxine de Séveso.

L'inculpé a été entendu hier à l'heure du repas du midi par le juge d'instruction, et il est de fait que M. Vanhestroock s'est rendu dans l'après-midi à l'adresse indiquée... où effectivement les 41 fûts gisaient dans "l'entrepôt".

Toutefois on apprend par une dépêche de l'A.F.P. dans l'après-midi qu'un Allemand avait fait montre d'un sens aigu de l'information : « Die Welt » dorote ce matin l'endroit précis avec un luxe de détails qui laissent penser. L'article évoque « le grille routière facile à ouvrir », et la localisation de l'abattoir, à gauche du monument aux morts devant l'école de la localité ». Ce qui s'est révélé tout à fait exact.

La solution négociée annoncée avec un certain fracas il y a une vingtaine de jours par M. Olivier Maurin, l'avocat marseillais de Bernard Paringaux, et, selon toute vraisemblance joué un rôle dans la réexposition des fûts.

En effet, M. Maurin s'est entretenu mardi après-midi durant deux heures avec son client, en présence des deux avocats saint-quentinois qui ont assisté l'inculpé depuis son incarcération. M. Louis Formaux et M. Patrick Merquies.

Evidemment on ne sait rien de leur « conversation ». On a pu seulement constater qu'au terme de leur entretien, les trois avocats se sont rendus discrètement au palais de justice de Saint-Quentin où le juge d'instruction les attendait dans un bureau qui avait été mis à sa disposition au premier étage.

On peut donc admettre que Bernard Paringaux a négocié une ultime fois, puisque les quarante et un fûts ont été découverts moins de quarante-huit heures après...

La bonne piste

On sentait hier matin au palais de justice qu'il allait se passer quelque chose et que le juge était enfin sur la bonne piste. Il le fut sans doute de façon plus évidente au terme de la conversation qu'il eut en son cabinet avec M. Louis Formaux, peu avant sa visite à la maison d'arrêt.

Il était 15 h environ lorsque M. Régis Vanhestroock, accompagné de sa secrétaire, M^{lle} Annie Desjardins, et de M^{lle} Brigitte Lamy, substitués, quittaient subrepticement le palais de justice pour déjeuner d'éventuelles filatures des journalistes.

Le juge devait d'ailleurs prendre des précautions supplémentaires (en changeant de véhicule), pour rejoindre les

*enquêtes de la police de
d'Amiens etc (...)*

Reste à savoir bien sûr, si cette solution négociée a été... Ce dont personne, hormis sans doute les rares personnes et autorités étrangères dans le secret, ne peut affirmer en l'état actuel des informations recueillies de la

On ne peut donc que résumer certains faits, et constater que l'entente entre M. Bernard Paringaux et son délégué marseillais, ainsi quarante-huit heures après le déplacement du juge d'instruction

à la maison d'arrêt de Saint-Quentin, ont dû être décisifs.

On aimerait tout de même savoir dans quelles circonstances précises un journal allemand a pu être en mesure de savoir le lieu précis de l'entreposage des fûts.

A Saint-Quentin, le secret avait été bien gardé également... et l'on a vu les dispositions prises pour limiter les fuites...

4° Réflexions diverses

a) Et si quelqu'un avait ouvert les fûts ? Attaque des industriels

L'Humanité

Alors que ces redoutables déchets n'ont pas bougé de la région de Saint-Quentin. Qu'ils sont stockés, le ministère de la Justice l'a confirmé, hier, « dans les locaux d'un abattoir désaffecté. » Tout un symbole ! Toutes les dispositions nécessaires de sécurité ont été aussitôt prises. Mais on frémit à l'idée de ce qui aurait pu se produire si un enfant — en face de cet entrepôt se trouve une école — avait découvert et eu des curiosités pour ces fûts.

Mais il est vrai que le fric n'a rien à voir avec la santé d'un enfant. Le nuage de dioxine de l'usine « Icmésa » du trust Hoffmann-La-Roche n'a-t-il pas fait cent quatre-vingt-treize victimes parmi les écoliers de Séveso et couvert leurs corps d'une dermatose qui a résisté très longtemps à toute thérapeutique ?

Par quelles tractations sordides est-on passé pour que Paringaux consente enfin à parler ? Au prix de quelles

enchères, tandis que des gosses jouaient dans la cour voisine du dépôt ? La loi du silence jouera-t-elle encore sur ces points ? Ce serait pour le moins un scandale de plus.

b) Plus grave que la conspiration du silence, l'impuissance des Etats à assurer la sécurité

Sud-Ouest

ôté entourée ne sont pas sans porter gravement atteinte au sérieux avec lequel les pouvoirs publics internationaux semblaient considérer les problèmes posés par les déchets toxiques.

Même si la grande vadrouille des bidons de Seveso n'a pas laissé sur son passage de traces douloureuses pour l'environnement, il n'en est pas de même pour les lois et les règlements qui, dans leur état actuel, sont gravement endommagés.

Moins que la conspiration du silence, c'est l'im-

possibilité qu'il y a eue à le rompre pendant des mois qui met en cause un système capable à ce point de défier l'autorité s'exerçant au plus haut niveau des gouvernements, de la justice et de l'administration.

L'affaire de Seveso ne peut pas rester sans suites, elle laisse, dans son sillage, une impression de conspiration possible et d'insécurité.

Ses suites, désormais, sont une affaire d'États.

LA PARTIE DE CACHE-FUTS est terminée. Sa durée, les épisodes rocambolesques, les silences, les fausses pistes et les mystifications dont elle a

c) Des sanctions

Nice-Matin

Un tremble en pensant aux ravages qu'aurait pu causer la dissémination du produit.

Devant l'accumulation des scandales, on en arrive parfois à perdre notre loque d'indignation.

Mais quand même, il nous faut dénoncer l'impéritie des gouvernements, la légèreté des sociétés industrielles qui n'ont pour objectif que le profit, la carence des systèmes de contrôles, l'inutilité des législations votées à l'époque de la mort-aux-rats.

Que penser d'un ministre qui, avec toute l'autorité que lui confère sa fonction, déclare comme le chevalier du guet : « Dormez en paix braves gens, nous veillons ! ».

On doit réclamer des sanctions immédiates suivant les degrés de responsabilité.

Pour les uns, la prison pour complicité, pour tous les autres, à la porte pour médecine.

d) Distribution des prix et des mauvais points

Le Nouveau Journal

La disparition des fûts a montré à l'envis les failles de la législation française en matière de stockage de déchets toxiques. C'est ainsi que les fûts ont pu, en toute légalité, être convoyés de l'Italie vers la France puis s'évaporer dans la nature mettant sur les dents les plus fins limiers. Une espérance : la commission d'enquête parlementaire réclamée par M. d'Aubert, (député UDF de la Mayenne).

Le rôle limité du secrétariat d'Etat à l'Environnement est aussi apparu.

Dans l'attente d'une solution définitive au stockage des fûts, saluons les journalistes de « Science et Vie » et du quotidien ouest-allemand « Die Welt » - ceux-là pour avoir révélé l'affaire dans leur numéro de mars, ceux-ci pour avoir parfaitement décrit dans leur livraison de mercredi, avec 24 heures d'avance sur la police, l'endroit où se trouvaient les fûts.

e) Retour sur les déclarations du secrétaire d'Etat à l'Environnement

Le Figaro

**Des déclarations
embarrassées**

Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'Environnement, a pris, à plusieurs reprises, position sur l'affaire des déchets de Seveso.

● Les déchets se trouvent dans un « pays avoisinant » (29 mars). Le secrétaire d'Etat n'a pas donné d'autres précisions mais, dans un communiqué, elle a indiqué qu'elle « s'était directement adressée au ministre de l'Environnement de ce pays », pour qu'il reprenne l'enquête de son côté. Les informations de Mme Bouchardeau reposent, selon elle, sur « des documents sérieux » que ses services s'étaient procurés, à la suite d'une enquête effectuée « en direction des pays avoisinants ».

● Nouvelle affirmation (30 mars) sur les déchets « qui se trouvent dans un pays voisin de la France », auquel Mme Bouchardeau a déclaré avoir demandé une enquête sur l'acheminement de ces résidus toxiques.

● « Je ne puis nous donner, aujourd'hui, une réponse ni positive, ni négative, sur la présence des déchets en France. Seul le juge d'instruction pourra le faire » (réponse au Sénat le 8 avril).

● Les autorités françaises « sont vigilantes », elles sont intervenues auprès de la société Hoffmann-La Roche ainsi qu'auprès des gouvernements étrangers intéressés. « Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les responsabilités, mais il est inadmissible de monter une opération de sous-traitance ayant pour but d'éviter que l'on sache où se trouvent les déchets toxiques, alors qu'un industriel a l'obligation d'assurer la sécurité de leur élimination. » Il y a « une faille dans la législation française. Il n'existe pas de contrôle, a priori, de l'importation des déchets sur le territoire national ». (Réponse orale au Sénat le 29 avril).

● « J'ai dit et je répète je ne sais pas où sont les fûts. L'affaire est devenue judiciaire. » (« Libération » du 28 avril).

Répondant à l'affirmation « L'existence ou non d'un secrétariat à l'Environnement, ne change pas grand chose à l'affaire », Mme Bouchardeau déclare : « C'est faux. La piste allemande, c'est quand même nous. L'action contre Paringaux, c'est quand même nous. Et bien d'autres choses. Depuis octobre, nous en avons passé du temps et pas simplement à la recherche, mais aussi à l'élaboration des parades pour l'avenir. »

Le Quotidien de Paris

**Les affirmations
d'Huguette**

Le problème politique demeure fondamental. On s'en souvient : Huguette Bouchardeau avait très sérieusement proclamé, voici plusieurs semaines, que le poison devait

comme la RFA... Or, on s'aperçoit aujourd'hui qu'il n'en est rien. Il n'empêche que le gouvernement ouest-allemand s'est trouvé confronté un moment à une véritable affaire d'Etat. Face à une opinion publique exacerbée et aux leaders écologistes qui siègent au Bundestag, il a dû accepter de faire procéder à des investigations multiples. Si l'on conçoit donc que le porte-parole du ministre ouest-allemand de l'Intérieur se soit déclaré hier « extrêmement satisfait » de la découverte (comme les responsables de la Sté Hoffmann-La Roche qui ne redoutent plus le boycottage de leurs produits pharmaceutiques), on imagine assez bien qu'Hu-

l'Environnement, ait de sérieuses raisons d'être embarrassée...

Libération

Bouchardeau se veut rassurante

Huguette Bouchardeau est soulagée. Elle se dit même contente de savoir enfin la vérité sur la fameuse affaire des fûts de dioxine baladeurs. A 20 heures, trois heures après avoir été informée par le préfet de l'Aisne des aveux de Paringaux, elle répond dans son bureau du ministère de l'Environnement aux questions que tout le monde se pose. Et tout d'abord à la première qui vient à l'esprit : « Vos premières déclarations au sujet de l'endroit où étaient censés se trouver les fûts mettaient en cause un pays voisin. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ? ». Huguette Bouchardeau se cabre devant la question : « pas du tout ! » répond-elle avec la précipitation passionnée qui la caractérise, « j'ai simplement indiqué,

sur la foi des déclarations d'Hoffmann-La Roche que ces fûts pouvaient se trouver dans un pays qui avait donné son accord pour les entreposer. Comme ce n'était pas le cas du gouvernement français, on pouvait alors penser qu'ils ne se trouvaient pas dans notre pays ». Que va-t-il advenir de cette dioxine ? Après les négociations qui ont duré jusque vers 20 heures avec Hoffmann-La Roche, Huguette Bouchardeau a pris le principe de : « les casseurs seront les payeurs à l'élimination des déchets. C'est la société responsable qui fera les propositions d'élimination de la dioxine sous le contrôle de l'administration française ». Pourquoi Paringaux a-t-il parlé aujourd'hui ! Huguette Bouchardeau n'en sait rien. En conclusion, le secrétaire d'Etat à l'Environnement tient à rassurer les populations d'Anguillcourt en assurant que les fûts sont maintenant sous bonne garde.

- f) Hypothèses sur ce qui a pu conduire B. Paringaux à cacher les fûts à Anguillcourt

Libération

C'est sans doute côté organisation que l'affaire a foiré. A l'origine, si l'on en croit les documents actuellement connus, Paringaux est décidé à traiter avec la Badische Ruckstand Beseitigung. Destination finale, vraisemblablement la RFA ou la RDA.

Le 30 août 1982 à Turin, Luggi Noe somme la Mannesmann, officiellement chargée de l'évacuation des 41 fûts avant le 10 septembre. Le représentant de la Mannesmann quitte alors la table de réunion pour téléphoner à Marseille. A son retour, il explique que l'évacuation est réalisable le 10 septembre et que les fûts devront séjourner quelques semaines à Saint-Quentin en attendant que le destinataire final ait obtenu « toutes les autorisations nécessaires ». Le 10 septembre, comme convenu, Paringaux prend en charge la cargaison. C'est à partir de là que les choses se sont sans doute gâtées. A moins que Paringaux n'ait su avant le 10 septembre que la filière allemande était coupée. Soucieux de préserver son image de marque, il aurait alors préféré stocker lui-même les fûts à titre provisoire et ne pas se dédire. Quoi qu'il en soit, on peut supposer qu'à un moment ou à un autre, Jurgen Weber s'était rétracté, laissant le coursier français dans l'embarras. D'autant que dès le mois d'octobre, informé, semble-t-il, par les autorités locales, la presse italienne s'est faite l'écho de l'évacuation des 41 fûts. Dès lors, la dioxine de Séveso devenait pour les destinataires potentiels plus brûlante que jamais. Paringaux n'a sans doute pas pu trouver en 6 mois une solution définitive en remplacement de celle qu'il avait imaginée au départ. Il n'aura, dans ce cas, jamais eu l'opportunité de faire quitter aux fûts la région de Saint-Quentin.

- g) Le rôle de la presse dans la révélation d'un problème qui dépasse largement les 41 fûts

Libération

EDITORIAL

GERARD DUPOUY

L'eau du bébé est empoisonnée

Un boucher picard à la retraite a fait courir les plus fins limiers d'Europe pendant deux mois sans même bouger de sa vieille ferme. Il lui suffisait de vaquer tranquillement à sa routine à l'ombre du poison qui faisait trembler les gros titres de la presse. Le rôle de cette dernière dans cette affaire doit être souligné : sans elle, les fûts dormiraient tranquillement à Angullcourt-le-Sart ou ailleurs. Grâce à elle, surtout, le poison est entré dans les têtes d'où il sera — espérons-le — encore plus difficile de le chasser qu'il l'a été de mettre la main sur le trésor pourri d'Hoffmann La Roche.

La dioxine découverte, reste à s'en débarrasser (ce n'est pas si simple). Mais, dans la foulée des fûts, on a fait une découverte plus importante encore que la trouvaille d'her : celle du monde louche du traitement des déchets industriels. Singulier milieu que celui qui gravite autour des poisons secrétés par nos belles usines ! Les margoulins et les multinationales les plus helvétiquement respectables s'y donnent joyeusement la main. Le tout dans le plus parfait bricolage : s'agissant des déchets, il est vrai insolubles, la chimie fine en est restée à l'artisanat, sinon à l'entourloupe.

Cette désinvolture est telle que même les fausses pistes se sont révélées payantes. On se souvient du cas de Roumazière où l'excitation causée par la dioxine a amené les enquêteurs et les bulldozers. De dioxine, point ; mais en revanche de l'arsenic à revendre. Le vrai scandale de Seveso tient peut-être dans la banalité de ses coulisses.

La sensibilité aux méfaits du monde industriel, apparue voici une vingtaine d'années, a entraîné un peu partout l'éclosion de ministères de l'Environnement. Ceux-ci, généralement mal dotés, sont battus en brèche par les industriels (le récent scandale de l'EPA l'a rappelé de l'autre côté de l'Atlantique). Raison de plus pour regretter que la plus militante, et sans doute la plus écologiste des titulaires du ministère français de l'Environnement ait commencé sa carrière par un faux-pas (et un vilain réflexe) en laissant entendre que « *ce n'est pas nous, c'est le voisin* ». Pas de chance, c'était sous nos pieds.

Or Huguette Bouchardeau, apparemment ravie d'avoir enfin trouvé sa fatidique dioxine, n'est pas au bout de ses peines. Comment anéantir désormais le poison ? Pas de problème technique : c'est faisable. Mais où ? Les quelques installations adéquates se comptent sur les doigts d'une main. Comme on n'imagine pas que les fûts voyagent désormais clandestinement, il faudra bien prévenir la population locale — qu'on a d'ailleurs promis de consulter. Croit-on qu'elle acceptera facilement le bébé ? En attendant, on pourrait garder la dioxine bien à l'abri, dans les coffres de la Banque en France. Mais la monnaie se porte déjà assez mal.

- h) Deux leçons : chacun a fui ses responsabilités ; la mise en évidence du problème des déchets

Le Monde

L'impuissance et la peur

La longue traque est donc terminée : la « piste française » était finalement la bonne, comme le laissent prévoir la mystérieuse disparition des bidons après qu'ils eurent été entreposés à Saint-Quentin et les multiples dénégations allemandes.

Au-delà du feuilleton policier et judiciaire qui a tenu en haleine une bonne partie de l'Europe, on retiendra deux leçons de l'affaire.

Une constatation déplaisante : chacun a fui ses responsabilités. La société Givaudan d'abord, filiale de la multinationale suisse Hoffmann-La Roche, qui a soustrait l'élimination des déchets dangereux lui appartenant en toute propriété, si l'on peut dire. Le gouvernement italien ensuite, qui n'a eu de cesse de voir les déchets partir sans se préoccuper de leur destination. Et sans prévenir la sœur latine mitoyenne. Les propriétaires allemands de la mine de sel désaffectée de Herfa-Neurode, considérée comme la seule décharge européenne de déchets toxiques, parce qu'ils ont refusé des fûts marqués de l'infamie Seveso (mais c'était leur droit). Enfin le transporteur français, M. Bernard Parin-gaux, qui a eu le tort de prendre en charge les quarante et un fûts sans avoir reçu l'accord d'aucun éliminateur. Il se faisait fort d'en trouver un, paraît-il, quitte à entreposer un temps la marchandise chez un ami complaisant. Son incarcération a mis fin au projet... De toute part donc, l'impuissance et la peur.

Mais l'affaire aura aussi servi à révéler une réalité trop souvent ignorée. Les sociétés industrielles sont ingénieuses lorsqu'il s'agit de fabriquer des produits qui rapportent gros, mais totalement calamiteuses lorsqu'elles doivent réparer leurs dégâts. La « chasse aux fûts » aura permis aux pays européens de s'en

rendre compte à tour de rôle. On a découvert un peu partout, notamment en R.F.A. et en France, des décharges polluantes, mal contrôlées et même clandestines. Le gouvernement français s'est engagé à prendre des mesures pour mieux surveiller les déchets industriels et il s'apprête à proposer, au conseil européen du 16 juin, une nouvelle réglementation de leur transport dans les pays de la Communauté.

Reste un point : où mettre les fûts de dioxine ? Si les Allemands de l'Ouest persistent dans leur refus de les enfouir à Herfa-Neurode, la société Hoffmann-La Roche devra trouver une autre solution. L'immersion en mer ? Les océans ne sont pas des poubelles, *a fortiori* pour un produit pratiquement insoluble dans l'eau comme la dioxine.

Il va falloir se résoudre à installer des usines de retraitement des déchets chimiques toxiques. Mais quelle commune aura le courage — ou la témérité — d'accueillir une installation de ce genre sur son territoire ?

ROGER CANS.

La Croix

La France respire : le jeu de piste est terminé. Le reste de l'Europe se réjouit : « Ils n'étaient pas chez nous ces sacrés fûts... » Bref, la tentation est grande de tourner la page. Et de partir tranquillement en week-end pique-niquer aux abords d'une décharge sauvage ou taquiner le goujon dans une rivière polluée... En évitant soigneusement le camp de Sissonne!

Pourquoi, au contraire, ne pas chercher ce qui, au fond, se cache derrière ce camion de dioxine ?

N'est-ce pas, d'abord, tout simplement, la question du rapport de force entre le pouvoir des États et le pouvoir des transnationales ? Pour la première fois sans doute, des sociétés, se réfugiant derrière leur bon droit — qui est peut-être aussi le Droit —, se taisent ou se disculpent, tandis qu'un poison se promène tranquillement à travers l'Europe, à l'insu des États...

Les écologistes de Greenpeace posent la question brutalement : « Comment se fait-il que des sociétés dites respectables, qui se déchargent de leurs responsabilités et agissent avec tant de légèreté, au mépris de la santé publique, demeurent impunies ? »

Le Conseil européen des Fédérations de l'industrie chimique répond déjà : il faut adopter et appliquer aussi rapidement que possible une directive européenne sur la surveillance du transfert transfrontalier des déchets toxiques et dangereux.

Il serait grand temps. Mais, là encore, on va se heurter à l'égoïsme des États, chacun voulant bien améliorer son industrie mais comptant sur le voisin pour se débarrasser des déchets. L'égoïsme des États n'étant d'ailleurs que le reflet de l'égoïsme du citoyen : celui qui jette un papier gras peut bien jeter un jour un produit toxique...

A propos, que va-t-on faire des 200 000 tonnes de combustibles irradiés que le monde produira d'ici à l'an 2000 ? Oui, on se préoccupe du problème. Mais faudra-t-il un Seveso nucléaire pour faire aboutir les discussions ?

5° La poursuite des affaires en cours : la décharge de Jeandelaincourt ; une trêve

L'Est Républicain

Hier après-midi, au terme de deux heures de débats devant le tribunal des référés, M. Grillo, maire de Jeandelaincourt, et la société « France-Déchets », qui exploite la décharge contrôlée sur le territoire communal, sont parvenus à un accord provisoire. Les deux parties ont paraphé un procès-verbal de conciliation et accepté la décision du président Sellier de renvoyer l'audience au mercredi 25 mai.

Après avoir pris connaissance de cet accord, quelques heures plus tard les habitants de Jeandelaincourt ont évacué l'entrée de cette décharge dont ils interdisent l'accès depuis le 9 mai.

Au même moment, les quarante et un fûts de Séveso étaient découverts à Saint-Quentin.

Le procès-verbal de conciliation

Au terme de deux heures de débats présidés par M. Sellier, président du tribunal de grande instance, la société « France-Déchets » représentée par Me Berrodier et M. Grillo, maire de Jeandelaincourt, représenté par Me Maire, ont signé un procès verbal de conciliation comprenant cinq articles :

● Les parties se sont d'abord engagées à se réunir en vue de la création d'une commission de conciliation tripartite composée de deux représentants

de la société « France-Déchets » deux représentants du conseil municipal et deux représentants de l'association de défense en cours de création.

● L'affaire est renvoyée à l'audience du 25 mai.

● Jusqu'à la prochaine audience, M. Grillo s'engage, tant en son nom qu'en sa qualité de maire de la commune, à laisser le libre accès à la décharge, dans certaines conditions.

● La société « France-Déchets » prend l'engagement de ne déverser,

pendant cette période de concertation, que des ordures ménagères, débris et gravats sur la décharge ainsi que les produits et matériaux nécessaires à l'entretien, la désinfection et aux aménagements.

● Un représentant du conseil municipal, désigné par le maire et muni d'un pouvoir écrit, pourra à tout moment, vérifier le contenu des camions entrant dans la décharge pendant cette période, sans en interdire l'accès.

III - DEPECHEs D'AGENCES

1° Retour sur le dénouement

a) Le procureur : confirmation et précisions

ACP, Saint-Quentin, 12 h. 07

Le procureur de la République M. Alain Le Gouic s'est contenté de confirmer vendredi matin à Saint-Quentin ce qu'avait déclaré la Chancellerie jeudi soir : "C'est M. Bernard Paringaux qui a spontanément décidé dans le courant de la journée de jeudi de faire des révélations au juge d'instruction lui indiquant que les futs étaient entreposés à Anguilmcourt-le-Sart".

ACP, Saint-Quentin, 12 h. 57

- C'EST "DE SA PROPRE INITIATIVE", SELON LE
 PROCUREUR DE SAINT-QUENTIN (AISNE) ET DANS LES LOCAUX MEMES DE LA MAISON
 D'ARRET QUE BERNARD PARINGAUX A ROMPU, JEUDI VERS MIDI, LE SILENCE QU'IL
 OBSERVAIT DEPUIS LE DEBUT DE CETTE AFFAIRE, EN REVELANT AU JUGE D'INSTRUCTION
 LE LIEU OU ETAIENT ENTREPOSES LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO, A-T-ON APPRIS
 VENDREDI AU PALAIS DE JUSTICE DE SAINT-QUENTIN.

JEUDI, EN FIN DE MATINEE, LE GERANT DE LA SPEDILEC A FAIT SAUGIR A M.
 REGIS VANHASBROUCK, JUGE D'INSTRUCTION, QU'IL AVAIT D'IMPORTANTES DECLARATIONS
 A FAIRE. CELUI QUI AVAIT ASSURE EN SEPTEMBRE 1962 LE TRANSPORT DES DECHETS
 TOXIQUES ENTRE LA FRONTIERE ITALIENNE ET SAINT-QUENTIN OU ILS AURIENT ETE
 DEQUANES, S'EST DONC, SEMBLE-T-IL, CONSIDERE COMME BELIE DE SON "SECRET" ET A
 "LACHE", APRES SEPT SEMAINES DE DETENTION ET DE SILENCE, LE NOM D'UNE PETITE
 COMMUNE ANONYME DE 300 HABITANTS, DESORMAIS CELEBRE, ANGUILM-COURT-LE-SART.

b) Le juge : des négociations au plus haut niveau ainsi prises de court

ACP, Saint-Quentin, 12 h. 07

De son côté le juge d'instruction a laissé entendre que ses investigations avaient pu prendre de court les négociations entreprises au plus haut niveau depuis plusieurs semaines par les avocats du directeur de la Spedilec.

ACP, Saint-Quentin, 18 h. 21

COMME LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE SAINT-QUENTIN, M. ALAIN LE GOUIC, LE JEUNE MAGISTRAT A CONFIRME QUE C'ETAIT M. BERNARD PARINGAUX LUI-MEME QUI AVAIT REVELE LA PRESENCE DES FUTS A ANGUILCOURT, JEUDI VERS MIDI.

c) Déclarations de Mme Bouchardeau

AFP, Paris, 9 h. 47

AU SUJET DE LA REVELATION DU LIEU D'ENTREPOSAGE ANNONCEE EN AVANT-PREMIERE JEUDI MATIN PAR LE JOURNAL ALLEMAND "DIE WELT", MME BOUCHARDEAU A ESTIME : "ON PEUT PENSER QUE DIE WELT A EU L'INFORMATION PAR LE TRANSPORTEUR ALLEMAND (MANNESMANN). QUANT A MOI, JE NE L'AI APPRISE QUE L'APRES-MIDI VERS 16H30 PAR LA PREFECTURE DE L' AISNE".

AFP, Paris, 10 h. 49

CONCERNANT LA REVELATION DU LIEU D'ENTREPOSAGE ANNONCEE EN PREMIER JEUDI MATIN PAR LE JOURNAL QU'EST-ALLEMAND DIE WELT, MME BOUCHARDEAU A ESTIME : "ON PEUT PENSER QUE DIE WELT A EU L'INFORMATION PAR LE TRANSPORTEUR ALLEMAND (MANNESMANN). QUANT A MOI, JE NE L'AI APPRISE QUE (JEUDI) L'APRES-MIDI PAR LA PREFECTURE DE L' AISNE".

d) Erreur AFP ; correctif : jeudi après-midi et non jeudi matin pour l'information de Die Welt

AFP, 12 h. 23

PRIERE DE BIEN LIRE AU DEBUT DU SEUL PARAGRAPHE:

+++ AU SUJET DE LA REVELATION DU LIEU D'ENTREPOSAGE ANNONCEE EN AVANT-PREMIERE JEUDI APRES-MIDI (BIEN JEUDI APRES-MIDI, ET NON JEUDI MATIN COMME INDIQUE PAR ERREUR) PAR LE JOURNAL ALLEMAND +++

e) Déclarations de Me Maurin

AFP, Marseille, 14 h. 19

BERNARD PARINGAUX A "ESTIME, SUR MES CONSEILS, POUVOIR DECIDER DE DIRE OU ETAIENT CACHES LES FUTS DE SEVESO", A AFFIRME VENDREDI A LA PRESSE SON DEFENSEUR, ME OLIVIER MAURIN. ME. MAURIN A PRECISE QUE LE SILENCE DE M. PARINGAUX A ETE LA SEULE MOTIVATION DE SON INculpATION ET DE SON INCARCERATION ET QU'IL L'A "CONVAINCU, IL Y A 48 HEURES, A FAIRE CE QU'IL FALLAIT". IL S'EST DECIDE "POUR FAIRE CONCILIER SON INTERET PARTICULIER ET L'INTERET GENERAL", A-T-IL SOULIGNE. "IL N'A PAS PARLE AVANT", PARCE QU'IL ESTIMAIT FAIRE CE QUE LUI DICTAIENT "SON DEVOIR ET SON HONNEUR", A POURSUIVI L'AVOCAT.

f) Démenti de Mannesmann (RFA)

AFP, Bonn, 17 h. 15

- LE PORTE-PAROLE DU GROUPE OUEST-ALLEMAND MANNESMANN
A "DEMENTI CATEGORIQUEMENT" VENDREDI QUE SA SOCIETE
AIT EU DES CONTACTS AVEC M. BERNARD PARINGAUX, LE GERANT DE LA SPELIDEC,
PENDANT SON INCARCERATION.

INTERROGE PAR L'AFP SUR DES RUMEURS CIRCULANT A PARIS SELON LESQUELLES LA
FIRME MANNESMANN-ITALIA AURAIENT VERSE DES HONORAIRES A M. PARINGAUX POUR QU'IL
ROMPE SON SILENCE ET REVELE LE LIEU DE STOCKAGE DES 41 FUTS CONTENANT LA
DIOXINE DE SEVESO, LE PORTE-PAROLE A AFFIRME "QU'IL N'Y AVAIT PAS EU LE
MOINDRE CONTACT AVEC M. PARINGAUX OU SES AVOCATS".

g) Réaction du gérant de la décharge de Roumazières

ACP, 10 h. 51

M. Jacques Rochery, co-gérant de la décharge de Roumazières (Charente) a déclaré au micro de Radio Monte Carlo qu'il était très surpris de la découverte des 41 fûts de dioxine dans un petit hameau de l'Aisne: surtout à proximité d'une école... "Je pense, a-t-il dit, que M. Paringaux ou son avocat sont des gens formidables pour brouiller les pistes. Je suis très troublé par cette affaire. Je ne pense pas que Bernard Paringaux ait pu mettre en face d'une école des résidus de dioxine car pour moi, il s'agit d'un homme compétent dans le domaine des déchets toxiques. Je souhaite que de A à Z toute la lumière soit faite sur les décharges de mes concurrents. Je n'ai jamais cru que ces fûts étaient à Roumazières et pour cette raison j'ai toujours été serein".

h) Réaction de M. Brice-Lalonde

ACP, 10 h. 51

M. Brice Lalonde, leader du mouvement écologiste, a déclaré de son côté, au micro de R.M.C.: "Pour nous, la découverte des fûts n'est qu'un début. Nous sommes très contents d'apprendre qu'on a retrouvé la dioxine de Seveso. On avait peur que les fûts aient été jetés dans la mer. C'est un peu louche, malgré tout et cela n'enlève en rien à la responsabilité de la société Hoffmann-La Roche".

"Comment se fait-il, a ajouté M. Brice Lalonde, que tout d'un coup par miracle on retrouve ces fûts à côté de Saint-Quentin. Cela n'est pas normal. Paringaux est un type sérieux. Quand et comment les fûts sont-ils venus là ? D'où viennent-ils ? Je n'ai pas le sentiment qu'ils soient restés tout le temps dans cette petite localité. Le fait de les avoir retrouvés ne doit pas faire oublier par ailleurs ce qui reste, notamment 500 grammes de dioxine toujours présents en Italie".

i) Commentaires et doutes des agences de presse

ACP, Saint-Quentin, 12 h. 07

Cette "thèse officielle" peut être mise en doute dans la mesure où plusieurs journaux allemands (le Stern, Die Welt...) détenaient l'information de la présence des futs à Anguilcourt plusieurs heures avant les "aveux" de M. Bernard Paringaux ✓

ACP, Saint-Quentin, 12 h. 58, 12 h. 59

ME MAURIN, L'AVOCAT MARSEILLAIS DE BERNARD PARINGAUX AVAIT DONC RAISON LORSQU'IL DECLARAIT LE 26 AVRIL DERNIER A SAINT-QUENTIN QUE LA SOLUTION DE CETTE AFFAIRE DEVAIT INTERVENIR RAPIDEMENT ET QUE LA PISTE DES DECHETS "ETAIT

fautive. PAR CONTRE, AFFIRMER COMME L'AVAIT FAIT LE DEFENSEUR DE M. PARINGAUX, QUE LES CONDITIONS DE STOCKAGE DES FUTS "NE PRESENTAIENT AUCUN DANGER", NE CORRESPOND PAS, C'EST EVIDENT, AU SPECTACLE OFFERT PAR LA PETITE COUR DE FERME DESAFFECTEE, OU LES AUTORITES, SUR LA FOI DES DECLARATIONS DU DETENU, ONT DECOUVERT LA CARGAISON, RECHERCHEE DANS TOUTE L'EUROPE DEPUIS PLUS D'UN MOIS ET DEMI.

SI LES 41 FUTS NUMEROTES SEMBLAIENT EN PARFAIT ETAT, LES AUTORITES N'ONT POURTANT PAS HESITE A REQUISITIONNER L'ARMEE EN PLEINE NUIT POUR LES TRANSFERER D'UN ENDROIT OUVERT AUX-QUATRE VENTS EN UN LIEU OFFRANT D'AVANTAGE DE PROTECTION, LE CAMP MILITAIRE DE SISSONNE, SITUÉ A UNE DIZAINNE DE KILOMETRES DE LA, OU ILS ETAIENT TOUJOURS A MIDI "SOUS MAIN DE JUSTICE", SELON LES TERMES DE M. ALAIN LE BOUTIC, PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE SAINT-QUENTIN.

LA DECOUVERTE DES FUTS N'EXPLIQUE CEPENDANT PAS TOUT. LE CHANGEMENT SUDAIN D'ATTITUDE DE BERNARD PARINGAUX EST-IL LIÉ AUX MYSTERIEUSES "NEGOCIATIONS" EN COURS DONT A PARLE ME MAURIN ET QUI POURRAIENT S'ETRE TRAITÉES ENTRE LE GROUPE SUISSE HOFFMANN-LA ROCHE, LA FILIALE ITALIENNE WANNESMANN, QUI AVAIT ASSURE LE TRANSPORT DES FUTS SUR LE TERRITOIRE ITALIEN, ET DES REPRESENTANTS DE LA SPELIDEC ?

EST-IL LIE PLUS SIMPLEMENT AU PRESENT, QUI N'AVAIT PAS ENCORE EU LIEU, DES SERVICES RENDUS PAR LA SOCIETE DE M. PARINGRAN ? ME FORNERAUX, LE DEFENSEUR A SAINT-QUENTIN DU DETENU, S'EST REFUSE VENDRE A CONFIRMER OU INFIRMER CES HYPOTHESES. IL ASSISTAIT POURTANT SON CLIENT LORS DE SON AUDITION DE JEUDI, MAIS S'EST MONTRE TRES DISCRET, TOUT COMME M. VANHASEBROUCK D'AILLEURS, SUR CETTE ENTREEUE, SE RETRANCHANT DERRIERE LE SECRET DE L'INSTRUCTION.

2° Les localités aux prises avec l'émotion

a) Anguilmourt-le-Sart

ACP, Saint-Quentin, 19 h. 56

Anguilmourt le Sart s'est réveillé vendredi matin avec la gueule de bois. C'est que ce village tranquille de l'Aisne a connu une nuit des plus agitées après que l'on ait trouvé à quelques soixante mètres seulement de son école maternelle les 41 fûts de déchets contenant de la dioxine en provenance de Seveso que toute l'Europe avait recherché pendant plus de deux mois. Noria des journalistes, va et vient des officiels, départ en pleine nuit des fûts, escortés par les soldats du 517^{ème} régiment du train jusqu'au camp militaire de Sissonne (Aisne) où vendredi ils étaient encore ...Le village et ses 300 habitants n'avaient jamais connu une telle aventure à parfum de scandale.

AFP, Anguilmourt-le-Sart, 22 h. 42

- LES 300 HABITANTS

D'ANGUILMOURT-LE-SART NE SONT QU'A MOITIE REASSURES DEPUIS QUE LES 41 FÛTS DE DIOXINE ONT QUITTE LEUR VILLAGE POUR LE CAMP MILITAIRE DE SISSONNE, ET CERTAINS RECLAMENT DES ANALYSES DU SOL ET DE L'AIR AUTOUR DU HANGAR OU ESPACE STOCKEE LA DIOXINE.

"MAINTENANT QUE LES FÛTS SONT PARTIS, ON PEUT CREVER", LANCE UN DES HABITANTS NE MASQUANT PAS SON INQUIETUDE DEVANT UN RISQUE DE CONTAMINATION.

LA MAJORITE DES VILLAGEOIS RESTE TRES CHOQUEE D'AVOIR APPRIS LA NOUVELLE PAR LA PRESSE ET DE SE RETROUVER MAINTENANT "COMPLEMENT ABANDONNEE DANS UN VILLAGE DESERTE". "HIER, IL Y AVAIT DEUX CENTS GENDARMES, MAINTENANT LE VILLAGE EST DESERT", CONSTATAIT UNE MERE DE FAMILLE.

AU VILLAGE, LES 41 FÛTS SONT ENCORE SUR TOUTES LES LEVRES. UN CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE S'EST TENU VENDREDI SOIR. LE GARDE CHAMPETRE AVAIT DISTRIBUE DES CONVOCATIONS A LA POPULATION, ET UNE TRENTAINE DE PERSONNES SONT VENUES ASSISTER A CETTE SEANCE "EXTRAORDINAIRE" QUI A VITE TOURNE AU DEBAT PUBLIC SUR LA DIOXINE. ET LA DISCUSSION S'EST LONGUEMENT POURSUIVI DANS LA RUE PAR PETITS GROUPES.

LE MAIRE D'ANGUILCOURT-LE-SART, M. ROGER LEGOBUY, TENTE D'APAISSER CES CRAINTES. IL S'AFFIRME "RASSEURE" D'AVOIR CONSTATE QUE LES MILITAIRES AVAIENT CHARGE LES FUTS SUR LES CAMIONS SANS COMBINAISONS NI GANTS.

CERTES, CERTAINS HABITANTS PLAISANTENT ET CRANKENT EN LANCANT : "MAINTENANT, AU MOINS ON EST CONNU". MAIS LA MAJORITE S'EN TIENT A UN : "MOINS ON EN PARLERA ET MIEUX CELA VAUDRA".

CETTE ANNEE, LA PLUFART DES VILLAGEOIS VOIT VENIR D'UN MAUVAIS VEIL LA PENTECOTE, COMME SI LEUR VILLAGE RISQUAIT DE DEVENIR LE TEMPS D'UN WEEK-END OU LIEU DE CURIOSITE MALSAIN.

b) Sissonne

AFP, Laon, 12 h. 16

- LES QUARANTE-ET-UN FUTS CONTENANT DE LA DIOXINE DE SEVESO, RETROUVES JEUDI APRES-MIDI A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE), ETAIENT TOUJOURS ENTREPOSES VENDREDI EN FIN DE MATINEE AU CAMP MILITAIRE DE SISSONNE (AISNE), OU LEUR DECHARGEMENT, ENTREPRIS DANS LA NUIT, S'EST ACHEVE VERS 4 HEURES "SANS INCIDENT", INDIQUE-T-ON A LA PREFECTURE DE L'AISNE.

C'EST LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, PRECISE-T-ON DE MEME SOURCE, QUI A FAIT APPEL AUX SERVICES DE L'ARMEE POUR ASSURER LE TRANSPORT DE LA CARGAISON D'ANGUILCOURT AU CAMP DE SISSONNE.

LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, EN LIAISON AVEC LA SOCIETE HOFFMANN - LAROCHE, S'EMPLOIE A "ASSURER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE L'EVACUATION ET LA DESTRUCTION DE CES PRODUITS", AJOUTE-T-ON ENFIN AU CABINET DU PREFET.

AFP, Sissonne, 13 h. 09, 13. h. 12

LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO SONT, DEPUIS LA NUIT DE JEUDI A VENDREDI, SOUS BONNE GARDE, MAIS, UNE NOUVELLE FOIS, AU SECRET, AU CAMP MILITAIRE DE SISSONNE (AISNE), A 60 KILOMETRES AU SUD DE SAINT-QUENTIN.

"J'AI RECU DES INSTRUCTIONS, VOUS NE POUVEZ PAS PASSER ET JE NE PEUX RIEN VOUS DIRE". LE JEUNE SOUS-OFFICIER DU 94E REGIMENT D'INFANTERIE EST POLI, MAIS FERME, ET LA BARRIERE A L'ENTREE DU CAMP RESTE BRISSEE ALORS QU'UN HELICOPTERE FAIT PLUSIEURS PASSES A BASSE ALTITUDE.

UNE CHOSE EST SURE: LES FUTS NE RISQUENT PAS D'ETRE MOLES. OUTRE LES 500 HOMMES DU 94E REGIMENT D'INFANTERIE ET DU 30E GROUPEMENT DE CAMP STATIONNES EN PERMANENCE A SISSONNE, UN MILLIER DE SOLDATS SONT ACTUELLEMENT EN MANOEUVRE.

CELA ASSURE UN PEU LES 3.000 HABITANTS DE SISSONNE, PAS TRES HEUREUX DE CE "CADEAU EMPOISONNE". ON N'EST PAS ENCORE VRAIMENT INQUIETS, ASSURE UNE JEUNE MERE DE FAMILLE, MAIS ON PREFERERAIT QUAND MEME VOIR DETRUIRE LE PLUS TÔT POSSIBLE CETTE DANGEREUSE CARGAISON". "SI PERSONNE N'EN VEUT, POURQUOI SERAIT-CE A NOUS DE RECEVOIR CETTE DIOXINE ?". S'INDIGNE, DE SON COTE, UN COMMERÇANT.

A LA MAIRIE, DANS LA RUE PRINCIPALE, C'EST L'ETONNEMENT ET ENCORE UNE FOIS, LE SILENCE DES RESPONSABLES MUNICIPAUX. EN L'ABSENCE DU MAIRE, UN ADJOINT AFFIRME QU'AUCCUN FONCTIONNAIRE DE LA MAIRIE N'A ETE PREVENU DE L'ARRIVEE DES 41 FUTS, ET D'AJOUTER: "MOI-MEME J'AI APPRIS LA NOUVELLE CE MATIN PAR LA RADIO".

3° Les destinataires éventuels : mobilisation, refus et embarras

a) Saint-Vulbas

AFP, Bourg-en-Bresse, 16 h. 56, 16 h. 59

LA DIOXINE DE SEVESO NE SERA VRAISEMBLABLEMENT PAS DETRUITE A L'USINE TREDI DE SAINT-VULBAS DANS L'AIN, L'UNE DES RARES UNITES EUROPEENNES CAPABLES DE PROCEDER A LA NEUTRALISATION TOTALE DU PRODUIT, A ESTIME VENDREDI LE DIRECTEUR DE LA FIRME, M. ANDRE VIGNERON.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, L'OPPOSITION A LA VENUE DES DECHETS DE SEVESO EST A PEU PRES UNANIME DANS LA REGION DE SAINT-VULBAS. AINSI, LES MAIRES DES COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN SE SONT "OPPOSES FORMELLEMENT", DANS UN COMMUNIQUE PUBLIE VENDREDI, A L'EVENTUALITE D'UN TRANSFERT DE LA DIOXINE A SAINT-VULBAS.

"TECHNIQUEMENT, A DIT M. VIGNERON, LES FOURS DE TREDI, MOYENNANT LA MISE EN PLACE D'INSTALLATIONS COMPLEMENTAIRES VISANT A UNE PARFAITE SECURITE, SERAIENT EN MESURE DE PRATIQUER UNE TELLE OPERATION, MAIS CELA N'EST PAS POSSIBLE ACTUELLEMENT, L'USINE EST A L'ARRET ET NOUS EFFECTUONS UNE RESTRUCTURATION TECHNOLOGIQUE. SON REDEMARRAGE, APRES LA FIN DES TRAVAUX, EST SUBORDONNE A UNE MULTITUDE D'ESSAIS ET DE CONTROLES. DANS LE MEILLEUR DES CAS, NOUS REPRENDRONS NOTRE ACTIVITE EN JUILLET-AOUT PROCHAIN ET IL EST EXCLU QUE LA DIOXINE RESTE ENTREPOSEE ENCORE LONGTEMPS DANS UN CAMP MILITAIRE".

M. VIGNERON A ENFIN CONVENU QUE "PSYCHOLOGIQUEMENT AUJOURD'HUI, IL NE SERAIT PAS POSSIBLE DE RECEVOIR LES DECHETS A SAINT-VULBAS, EN RAISON DE LA FORTE HOSTILITE DES ELUS, DE LA POPULATION ET MEME D'UNE PARTIE AU MOINS DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE".

A CE SUJET, LES MAIRES, DANS LEUR COMMUNIQUE, AFFIRMENT QUE "MEME SI LES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE TREDI SONT SUSCEPTIBLES DE DETRUIRE CE PRODUIT DANGEREUX, ILS S'OPPOSENT FORMELLEMENT A CE QUE CETTE OPERATION SE REALISE SUR LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA PLAINE DE L'AIN".

POUR SA PART, LE MAIRE DE SAINT-VULBAS "OPPOSE UN NON FORMEL ET CATEGORIQUE A LA SOLIDARITE FORCEE, MEME SI ELLE EST EUROPEENNE. NOUS NE SERONS PAS, A-T-IL PRECISE, LE DERNIER MAILLON D'UNE CHAINE D'AILLEURS FORTEMENT CONTESTEE. IL N'EST PAS QUESTION DE CAUTIONNER CETTE POSSIBILITE DE TRAITEMENT ET S'IL LE FAUT, NOUS COIFFERONS DES CASQUES POUR NOUS Y OPPOSER".

b) L'Italie

AFP, 14 h. 41

DES VENDREDI MATIN, ROME A FAIT SAVOIR OFFICIELLEMENT, PAR SON MINISTRE DE LA PROTECTION CIVILE M. LORIS FORTUNA, QUE L'ITALIE REFUSAIT DE VOIR REVENIR LES FUTS MAUDITS. TOUT AU PLUS, A-T-IL DIT, L'ITALIE POURRAIT EVENTUELLEMENT AIDER LA FRANCE, SI PARIS LE LUI DEMANDAIT, A TRANSPORTER LES DECHETS JUSQU'A DES FIRMES BRITANNIQUES CAPABLES DE LES INCINERER.

LE MINISTRE A TENU A DECLARER AU CORRIERE DELLA SERA QUE LES DECHETS ETAIENT SORTIS "EN PLEINE LEGALITE" D'ITALIE ET QUE C'EST "A LA FRANCE A RESOUDRE LA QUESTION" DE LEUR DESTINATION FINALE.

— MAIS L'ITALIE N'EN A PAS POUR AUTANT FINI AVEC LA DIOXINE: ELLE DOIT ENCORE TROUVER UNE SOLUTION POUR LES 150 TONNES D'ELEMENTS DU REACTEUR DE L'USINE ICMESA DE SEVESO CONTAMINES PAR DE LA DIOXINE EN 1976.

LE SENATEUR LUIGI NOE, RESPONSABLE DES PROBLEMES DE SEVESO POUR LA REGION LOMBARDE, A INDIQUE QUE L'ON EXPERIMENTAIT AU CENTRE EURATOM D'ISPRA (LOMBARDIE) DE NOUVEAUX SYSTEMES DE DECONTAMINATION QUI POURRAIENT "NETTOYER" LE MATERIEL ENCORE CONTAMINE.

c) La Suisse

AFP, 14 h. 41

- DE SON COTE, LA SUISSE DONT UNE SOCIETE, HOFFMANN-LA ROCHE, FAIT FIGURE DE PRINCIPAL ACCUSE, POURRAIT ENVISAGER D'ENTREPOSER PROVISOIRESUR SON TERRITOIRE DES FUTS SI LA FRANCE ET L'ITALIE --LA CAUSE EST ENTENDUE POUR CETTE DERNIERE-- N'EN VOULAIENT PAS.

LE PORTE-PAROLE DU DEPARTEMENT FEDERAL (MINISTERE DE L'INTERIEUR) M. PAUL MOLL, A INDIQUE QUE LES AUTORITES HELVETIQUES N'AVAIENT PAS PRIS D'INITIATIVE A CE SUJET, MAIS QUE LA "RESPONSABILITE MORALE D'UNE ENTREPRISE SUISSE" --HOFFMANN-LA ROCHE, PROPRIETAIRE DE L'USINE D'ICMESA DE SEVESO-- ETAIT ENGAGEE.

UN ENTREPOSAGE EN SUISSE, A-T-IL PRECISE, NE POURRAIT ETRE QUE PROVISOIRE ETANT DONNE QUE LE PAYS N'A AUCUN DEPOT POUVANT ACCUEILLIR DES DECHETS DU TYPE DE LA DIOXINE DE SEVESO. DE PLUS, LES CANTONS ET COMMUNES EVENTUELLEMENT CONCERNES DEVRAIENT ETRE D'ACCORD.

AFP, 14 h. 41

-DE SON COTE, LE "JOURNAL DE GENEVE" TITRAIT VENDREDI "A LA SUISSE DE JOUER". POUR LE QUOTIDIEN "LA SOLUTION LA PLUS ELEGANTE SERAIT QUE LA SUISSE ASSUME L'ELIMINATION DE CETTE DIOXINE DONT L'EUROPE NE VEUT PAS".

AP, Berne, 16 h. 57

"IL N'EST PAS QUESTION" D'ENTREPOSER DEFINITIVEMENT EN SUISSE LES 41 FUTS CONTENANT DE LA DIOXINE DE SEVESO; A DECLARE VENDREDI A L'ASSOCIATED PRESS M. HARDI GYSIN; CHEF DE L'INFORMATION AUPRES DE L'OFFICE FEDERAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

SI LE GROUPE BALOIS HOFFMANN-LA ROCHE SOUHAITE DEPOSER PROVISOIREMENT OU DETRUIRE LES FUTS EN SUISSE; IL DEVRA D'ABORD DEPOSER UNE REQUETE EN CE SENS AUPRES DU CONSEIL FEDERAL. EN OUTRE; AUSSI BIEN LA SOLUTION DE L'ENTREPOSAGE PROVISOIRE QUE CELLE DE LA DESTRUCTION DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN EXAMEN DE LA PART DE L'OFFICE FEDERAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT; A-T-IL AJOUTE.

AUTRE PROBLEME QUI RISQUE D'EMPECHER L'ENTREPOSAGE DES DECHETS EN SUISSE; LA LEGISLATION HELVETIQUE PREVOIT QUE LE CANTON ET LA COMMUNE CONCERNES DOIVENT EGALEMENT SE PRONONCER.

4° La gestion des 41 fûts

a) Hoffmann-La Roche affaire

AFP, Bâle, 10 h. 43

LE DIRECTEUR TECHNIQUE DU GROUPE CHIMIQUE SUISSE HOFFMANN-LAROCHE S'EST RENDU A ANGUILCOURT-LE-SART (~~NORD DE LA FRANCE~~) "POUR PROCEDER AUX PREMIERES VERIFICATIONS ET POUR ETUDIER AVEC LES INSTANCES COMPETENTES LES MESURES A PRENDRE"; FAIT SAVOIR UN COMMUNIQUE DE LA SOCIETE SUISSE.

UNE EQUIPE DE SPECIALISTES; AJOUTE LE COMMUNIQUE; A QUITTE PAR AILLEURS BALE JEUDI SOIR POUR SE RENDRE EGALEMENT SUR PLACE ET "PROCEDER A TOUTES LES VERIFICATIONS TECHNIQUES EVENTUELLEMENT NECESSAIRES".

IL AJOUTE "AVOIR APPRIS AVEC SOULAGEMENT QUE LES 41 FUTS RENFERMANT LES DECHETS CONTAMINES DE SEVESO AVAIENT ETE RETROUVES" ET RAPPELLE QUE DEUX MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE DU GROUPE; QUI SE TROUVAIENT DEJA A PARIS POUR AFFAIRES; "SONT EN ETROIT CONTACT AVEC LES AUTORITES FRANCAISES".

AFP, Bâle, 19 h. 40

~~LE GROUPE HELVETIQUE~~ ^{HOFFMANN} HOFFMANN-LA ROCHE A PROPOSE A LA FRANCE L'INCINERATION, DANS DES INSTALLATIONS SPECIALISEES SITUEES EN RFA, EN FRANCE OU EN SUISSE, DES DECHETS TOXIQUES CONTENANT DE LA DIOXINE, RETROUVES JEUDI EN FRANCE; A ANNONCE VENDREDI A BALE UN PORTE-PAROLE DE LA SOCIETE.

LES ETABLISSEMENTS SAINT-VULSAS, SITUES PRES DE LYON, L'USINE DES CHENEVIERS, PRES D'AIRE LA VILLE (CANTON DE GENEVE, SUISSE) ET UN CENTRE A BIEBESHEIM, DANS LA HESSE (RFA), ONT NOTAMMENT ETE PROPOSES, A INDIQUE LE PORTE-PAROLE DE LA FIRME. -

b) Vigilance du juge

AP, Saint-Quentin, 18 h. 21

-- M. REGIS VANBROUCK, LE JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN, CHARGE DE L'AFFAIRE DE LA DIOXINE DE SEVESO, A INDIQUE VENDREDI QUE LES 41 FUTS RETROUVES JEUDI A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE) ET ENTREPOSES DEPUIS DANS LE CAMP MILITAIRE DE SISSONNE (AISNE) RESTERAIENT "SOUS MAIN DE JUSTICE" TANT QU'IL N'AURAIT PAS OBTENU DE SERIEUSES ASSURANCES DU GROUPE SUISSE HOFFMANN LA ROCHE QUANT AUX CONDITIONS DANS LEQUELLES ON ENTENDAIT FAIRE DISPARAITRE LES DECHETS TOXIQUES,

c) Le secrétariat d'Etat à l'Environnement : principe, contrôles et ultimatum

ACP, Paris, 20 h. 19

Un industriel est-il responsable des déchets produits par ses usines jusqu'à leur élimination ? Pour Mme Bouchardeau cela ne fait aucun doute : "les déchets doivent demeurer la responsabilité de l'industriel jusqu'à la fin et il ne doit pouvoir s'en décharger sur quiconque". La société Hoffmann La Roche, quant à elle, n'en démord pas : elle avait confié les futs de dioxine pour procéder à leur élimination à la Société Mannesmann Italiana qui en était donc responsable.

Au-delà de la question de principe, le secrétaire d'Etat à l'Environnement et les responsables de la société Hoffmann La Roche ont cependant trouvé un terrain d'entente lors d'une réunion vendredi matin. La multinationale suisse s'est en effet engagée à prendre en charge la destruction intégrale du contenu des futs et ce "dans le respect de toutes les mesures de sécurité requises". Les frais de l'opération seront à sa charge "ainsi que ceux exposés par l'administration française dans ce cadre" précise un communiqué du secrétariat d'Etat dont les services "veilleront à la bonne application des solutions envisagées".

De son côté Hoffmann La Roche qui dès le départ avait proposé de prendre en charge les fûts s'ils étaient retrouvés s'efforcent de trouver un organisme capable d'incinérer les déchets dans des installations adaptées. Techniquement l'élimination n'est pas un véritable problème et 5 ou 6 sociétés ont les possibilités de brûler les déchets de dioxine. Mais après le scandale quel pays acceptera d'accueillir les fûts sur son sol, fusse pour les éliminer ?

En France, une société a les moyens de s'en charger : la Tredi à Saint Vulbas, dans l'Aisne. Il lui faudrait pour cela une autorisation du préfet mais on précise au secrétariat d'Etat à l'environnement que l'élimination des déchets ne se fera pas sans l'assentiment de la population. Pour l'heure, le maire de Saint Vulbas n'est guère enthousiasmé par le projet.

Dans ce contexte, on peut se demander qui aura le courage tant au niveau d'un pays que d'une région de prendre en charge les déchets, dont techniquement l'élimination n'est pas un problème, en reléguant au second rang les peurs irraisonnées et les prudences politiques.

En attendant, le secrétariat d'Etat à l'environnement a fixé un ultimatum : 8 jours. C'est le temps dont dispose Hoffmann La Roche pour proposer une solution et faire enlever les 41 fûts du camp militaire de Sissonne

d) La Suisse en retraite

AFP, Bâle, 19 h. 40

LES AUTORITES SUISSES SE TIENNENT POUR L'INSTANT EN RETRAITE, DANS L'ATTENTE DES RESULTATS DES NEGOCIATIONS OUVERTES PAR LE GROUPE HELVETIQUE ET LES AUTORITES FRANCAISES. M. RODOLFE PEDROLI, DIRECTEUR DE L'OFFICE FEDERAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, A INDIQUE VENDREDI AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE A BERNE QU'UN "ENTREPOSAGE PROVISoire" EN SUISSE DES 41 FûTS DE DECHETS, VENANT DE L'USINE DE SEVESO (LOMBARDIE) D'UNE FILIALE D'HOFFMANN-LA ROCHE, SERAIT POSSIBLE SOUS CERTAINES CONDITIONS.

MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, SECRETAIRE D'ETAT AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, A INDIQUE AUX AUTORITES SUISSES, PAR TELEPHONE, QU'ELLES N'AVAIENT POUR L'INSTANT AUCUNE INITIATIVE A PRENDRE, A AJOUTE M. PEDROLI.

5° Réactions

a) Le secrétaire d'Etat à l'Environnement

AFP, Paris, 9 h. 47, 10 h. 49

- MME. HUGUETTE BOUCHARDEAU, SECRETAIRE D'ETAT FRANCAIS A L'ENVIRONNEMENT, S'EST DECLAREE VENDREDI "SCANDALISEE" PAR LE FAIT QUE M. PARINGAUX, ~~PRESIDENT DE LA SOCIETE CHARGEE DE TRANSPORTER LES DECHETS DE SEVESO~~, "AIT MIS TOUT CE TEMPS A PASSER AUX AVEUX".

"IMAGINEZ LES CONSEQUENCES, A AJOUTE MME BOUCHARDEAU QUI S'EXPRIMAIT SUR LA RADIO FRANCAISE EUROPE-1, SI UN HABITANT DU VILLAGE D'ANGUILCOURT, OU LES FUTS ONT ETE RETROUVES JEUDI, AVAIT OUVERT L'UN D'EUX PAR INADVERTANCE". MAIS, LE SECRETAIRE D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT A TEMPERE AUSSITOT SES PROPOS EN CONSTATANT QUE LES DECHETS, EMBALLEES COMME ILS LE SONT DANS LES FUTS, ONT PU RESTER PLUSIEURS MOIS STOCKES "SEMBLE-T-IL SANS DOMMAGE" DANS DE MAUVAISES CONDITIONS.

"NON, ON NE PEUT PAS DIRE QUE LA FRANCE EST LA FRANCE-POQUELLE, A CONCLU MME BOUCHARDEAU. NOUS EXPORTONS D'AILLEURS PLUS DE DECHETS QUE NOUS EN IMPORTONS."

→ "IL S'AGIT LA, A-T-ELLE DIT, D'UN PROBLEME DE NOS SOCIETES MODERNES QU'IL FAUT TRAITER CORRECTEMENT."

ACP, Paris, 20 h. 18, 20 h. 19, 20 h. 21

La loi du 19 juillet 1976 concernant les installations classées, ~~c'est à dire les industries polluantes~~, paraît dépassée après l'affaire des déchets de Seveso. Un nouveau texte de loi sera élaboré par le ministère de la justice prévoyant des peines plus lourdes en cas de délit.

Une demande en ce sens a été faite par Mme Huguette Bouchardeau secrétaire d'Etat à l'environnement auprès de M. Robert Badinter et le ministère de la justice a confirmé vendredi qu'un projet de loi serait préparé.

De son côté Mme Bouchardeau se propose d'améliorer la réglementation en la matière.

ACP, Paris, 10 h. 45

Mme Bouchardeau ~~quant à elle~~ avait tenu à féliciter jeudi M. Van Hasbrouk, juge d'instruction à Saint-Quentin "pour la manière dont il avait mené l'affaire".

b) Hoffmann-La Roche

AFP, Paris, 2 h. 21

"IL EST CLAIR QUE L'OPINION PUBLIQUE SERA TENUE INFORMEE DE LA SUITE DES EVENEMENTS", A DECLARE JEUDI SOIR, DANS UN COMMUNIQUE, LA SOCIETE "HOFFMANN-LA ROCHE-FRANCE" EN PRECISANT QU'ELLE AVAIT APPRIS "AVEC SOULAGEMENT" QUE LES 41 FUTS DE SEVESO AVAIENT ETE RETROUVES.

"LES MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE SE TROUVENT EN FRANCE ET SONT EN ETROIT CONTACT AVEC LES AUTORITES, DECLARE NOTAMMENT "HOFFMANN-LA ROCHE", AJOUTANT QUE LE RESPONSABLE DU DEPARTEMENT TECHNIQUE DU GROUPE ROCHE S'EST RENDU AVEC LES REPRESENTANTS DES AUTORITES SUR LES LIEUX OU L'ON A DECOUVERT LES FUTS POUR DE PREMIERES VERIFICATIONS ET POUR ETUDIER AVEC LES INSTANCES COMPETENTES LES MESURES A PRENDRE.

EN OUTRE, POURSUIT LE COMMUNIQUE, ROCHE A DEPECHE EN FRANCE, DANS LA NUIT DE JEUDI A VENDREDI, UNE EQUIPE DE SPECIALISTES QUI POURRAIENT PROCEDER A TOUTES LES VERIFICATIONS TECHNIQUES EVENTUELLEMENT NECESSAIRES.

AP, Bâle, 10 h. 09

- LA SOCIETE SUISE "HOFFMANN-LA ROCHE" S'EST A NOUVEAU DECLAREE PRETE A PRENDRE EN CHARGE LES 41 FUTS DE DECHETS DE DIOXINE QUI VIENNENT D'ETRE RETROUVES EN FRANCE, AFIN D'EN ASSURER LA DESTRUCTION OU L'ENTREPOSAGE DANS DES CONDITIONS DE SECURITE MAXIMALES.

UN PORTE-PAROLE DU GROUPE PHARMACEUTIQUE, M. HANS FEHR, A TOUTEFOIS SOULIGNE VENDREDI QUE TOUTE MESURE EN CE SENS DEVRA ETRE APPROUVEE PREALABLEMENT PAR LES AUTORITES FRANCAISES, "SANS LEUR ACCORD, LES FUTS NE PEUVENT PAS ETRE DEPLACES D'UN SEUL METRE MAINTENANT", A-T-IL DIT.

LE PDG DE LA SOCIETE, M. ANDRE FUTTERKNECHT, S'EST RENDU A PARIS POUR CONFERER AVEC LES RESPONSABLES DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT.

LES DANGEREUX FUTS, RETROUVES JEUDI A ANGUILCOURT-LE-SART, ONT ETE TRANSPORTES DANS UNE BASE MILITAIRE PAR MESURE DE SECURITE.

LES DIRIGEANTS SUISSES DE LA SOCIETE HOFFMANN LA ROCHE ONT REJETE VENDREDI LA RESPONSABILITE DE LA DISPARITION DES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO SUR LE GROUPE ALLEMAND MANNESMANN.

"MANNESMANN N'A PAS RESPECTE LE CONTRAT QUE NOUS AVIONS PASSE AVEC EUX", A DECLARE AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE M. ANDRE FUTTERKNECHT, RESPONSABLE DES PROBLEMES TECHNIQUES ET DE LA PRODUCTION AU SIEGE CENTRAL DU GROUPE HOFFMANN A BALE.

SELON LUI, C'EST SUR LA DEMANDE PRESSANTE DU GOUVERNEMENT ITALIEN QUE HOFFMANN LA ROCHE A FINALEMENT CHARGE LA FILIALE ITALIENNE DE MANNESMANN (MANNESMANN ITALIANA) DE LA DESTRUCTION DES DECHETS DE SEVESO. "DES LE DEBUT, MANNESMANN A REFUSE DE NOUS INDIQUER OU LE PRODUIT DEVAIT ETRE DECHARGE. NOUS AVONS PROTESTE MAIS AVONS DECIDE DE FAIRE MALGRE TOUT CONFIANCE A CETTE SOCIETE, A-T-IL INDIQUE EN ANNONCANT QU'HOFFMANN LA ROCHE ALLAIT POURSUIVRE LE GROUPE ALLEMAND EN JUSTICE.

M. FUTTERKNECHT A CEPENDANT TENU A PRESENTE SES EXCUSES AU PUBLIC ET AUX AUTORITES FRANCAISES POUR AVOIR "ACCORDE A TORT UN CREDIT IMMERITE" A MANNESMANN, ET TRANSHIS DE "BONNE FOI" A LA PRESSE LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR CETTE SOCIETE, INFORMATIONS QUI SE SONT REVELEES ERRONEES.

"LE 4 NOVEMBRE DERNIER, MANNESMANN NOUS A DECLARE DEVANT NOTAIRE QUE LES FUTS AVAIENT BIEN ETE STOCKES DANS UNE DECHARGE CONTROLEE ET AUTORISEE ET QU'ILS ETAIENT ENTERRES SOUS UNE COUCHE D'ARGILE D'AU MOINS CING METRES DE HAUT. LE 9 MARS, ILS NOUS ONT ECRIT POUR NOUS CONFIRMER QUE LA DIOXINE ETAIT ENTREPOSEE DANS UN PAYS ETRANGER DANS UNE DECHARGE CONTROLEE. NOUS ETIONS DONC EN DROIT D'ADMETTRE QUE TOUT ETAIT EN ORDRE".

AU LENDEMAIN DE LA DECOUVERTE A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE) DES 41 FUTS, M. FUTTERKNECHT S'EST SOLENNELLEMENT ENGAGE AU NOM DE SON GROUPE A PRENDRE LES DECHETS DE DIOXINE EN CHARGE ET A LES DETRUIRE INTEGRALEMENT. "NOUS ALLONS IMMEDIATEMENT PRENDRE LES CONTACTS AVEC LES COMPAGNIES QUI GERENT DES INCINERATEURS POUR DETERMINER QUEL EST CELUI QUI OFFRE LES MEILLEURES GARANTIES ET PRESENTER DES QUE POSSIBLE NOS PROPOSITIONS AU GOUVERNEMENT FRANCAIS", A-T-IL DIT EN PRECISANT QUE TOUS LES FRAIS SERONT A LA CHARGE D'HOFFMANN LA ROCHE.

ASSOC

- ASSOCIATED-PRESS

AGENCIUM-FRANC

AFP, Paris, 16 h. 39

- LE GROUPE HOFFMANN-LAROCHE A ETE "TROMPE DANS SA BONNE FOI" PAR LA SOCIETE MANESSMANN, A AFFIRME VENDREDI M. ANDRE FUTTERKNECHT, DIRECTEUR TECHNIQUE DU GROUPE, AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE AU SIEGE DE LA SOCIETE A NEUILLY (HAUTS-DE-SEINE).

IL A POURSUIVI : "MANESSMANN EST UNE ENTREPRISE DE PREMIER ORDRE. ILS NOUS AVAIENT AFFIRME AVOIR TOUTES LES AUTORISATIONS NECESSAIRES. PERSONNE D'AUTRE NE VOULAIT SE CHARGER DES DECHETS DE DIOXINE. NOUS AVONS DONC ETE OBLIGES D'ACCEPTER LE SECRET QU'ILS NOUS DEMANDAIENT QUANT A LA DESTINATION DES DECHETS, CAR C'ETAIT A PRENDRE OU A LAISSER".

M. FUTTERKNECHT A ENSUITE DEMANDE AUX "AUTORITES ET AU PUBLIC" D'EXCUSER SON GROUPE DE LEUR AVOIR "DONNE UNE INFORMATON TROP LONGTEMPS ERRONEE SUR LA FOI DE RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR MANESSMANN".

"NOUS NE REVENONS PAS SUR NOS PRECEDENTES DECLARATIONS ET NOUS ALLONS NOUS-MEMES PRENDRE EN CHARGE LE TRANSPORT ET L'INCINERATION DES DECHETS, CE QUI NE POSE AUCUN PROBLEME TECHNIQUE", A-T-IL CONCLU.

AFP, 18 h. 16, 18 h. 17

- LES DIRIGEANTS D'HOFFMANN-LAROCHE PERSISTENT ET SIGNENT. ILS ONT PLAIDE LA "BONNE FOI", SURPRISE PAR LA SOCIETE MANESSMANN A LAQUELLE ILS ONT COMMIS LE TORT D'ACORDER UN "CREDIT IMMERITE".

DEUX DIRIGEANTS D'HOFFMANN, ARRIVES LA VEILLE DE SUISSE, L'ONT AFFIRME AVEC FORCE VENDREDI APRES-MIDI AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE DANS LE LUXUEUX SIEGE DU GROUPE A NEUILLY (HAUTS-DE-SEINE).

ILS EN ONT PROFITE POUR "PRESENTER LEURS EXCUSES ET LEURS REGRETS AUX AUTORITES ET AU PUBLIC A QUI ILS ONT TROP LONGTEMPS FOURNI DES INFORMATIONS ERRONEES SUR LA BASES DES RENSEIGNEMENTS DONNES PAR MANESSMANN". "UNE ACTION JUDICIAIRE VA ETRE OUVERTE EN ITALIE CONTRE MANESSMANN-ITALIANA", LA SOCIETE QUI ETAIT RESPONSABLE AU DEPART DE L'EVACUATION DES DECHETS DE SEVESO, A MEME PRECISE LE DR ANDRE FUTTERKNECHT, DIRECTEUR TECHNIQUE DU GROUPE.

"NOUS NOUS SOMMES ADRESSES A EUX CAR PERSONNE D'AUTRE NE VOULAIT DETRUIRE LES DECHETS", A-T-IL AJOUTE. "NOUS AVONS ACCEPTE QU'ELLE TIENNE SECRETE LA DESTINATION FINALE DES DECHETS CAR MANESSMANN EST UNE SOCIETE DE PREMIER ORDRE. DE TOUTE FACON C'ETAIT A PRENDRE OU A LAISSER ET LE GOUVERNEMENT ITALIEN NOUS A PLUS QUE SUGGERE DE SIGNER AVEC MANESSMANN".

- MAIS, LES CHOSES AURAIENT BRUSQUEMENT PRIS UN TOUR IMPREU. LES "AUTORITES DE LOMBARDIE NOUS ONT DEMANDE AU COURS D'UNE REUNION, FIN AOUT 1982, D'ENLEVER LES DECHETS DANS LES PREMIERS JOURS DE SEPTEMBRE. LE REPRESENTANT DE MANESSMANN, QUI N'AVAIT PAS ENCORE LES AUTORISATIONS DE STOCKAGE PREVUES, VRAISEMBLABLEMENT EN ALLEMAGNE DE L'EST, A ALORS DONNE UN COUP DE FIL A MARSEILLE. IL EST REVENU EN DISANT : LE PROBLEME EST RESOLU, NOUS AVONS UN ENDROIT DE STOCKAGE PROVISOIRE DANS LE NORD DE LA FRANCE POUR QUATRE SEMAINES".

"C'EST SANS DOUTE A CE MOMENT LA QU'IL A CONTACTE M. PARINGAUX", COMMENTE M. FUTTERKNECHT. IL AFFIRME "AVOIR ETE INFORME DES TRACTATIONS DE MANESSMANN PAR LA PRESSE", MAIS "A CE MOMENT LA, IL ETAIT TROP TARD". "INTERROGE PAR NOUS, MANESSMANN A REPONDU : NOUS AVONS SOUS-TRAITE L'AFFAIRE A UN TIERS QUI REFUSE DE NOUS DIRE OU SONT LES DECHETS".

"MANESSMANN-ITALIANA N'AVAIT PAS LES MOYENS QU'IL PRETENDAIT AVOIR. C'EST MAINTENANT AUX JURISTES D'APPRECIER S'ILS NOUS ONT TROMPE".

EN TOUT CAS, AFFIRME M. FUTTERKNECHT, "CE N'EST PAS POUR FAIRE DES ECONOMIES QUE NOUS NOUS SOMMES ADRESSE A MANESSMANN". ET, BRANDISSANT UNE FACTURE "ACQUITTEE", IL PRECISE : "NOUS LEUR AVONS VERSE ENVIRON 500.000 F".

QUANT A BERNARD PARINGAUX, INCARCERE DEPUIS LE 30 MARS POUR AVOIR REFUSE DE REVELER OU IL AVAIT ENTREPOSE LES DECHETS, "IL N'A RECU QUE 20.000 F", ASSURE M. FUTTERKNECHT.

ACP, Paris, 22 h. 10

Tout en rejetant la responsabilité de la disparition des fûts de dioxine sur Mannesmann Italie, les responsables de Hoffmann-Laroche ont, battu leur coulpe et fait leur auto critique vendredi au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la société française à Neuilly.

"Pendant une période trop longue, ont-ils reconnu, nous avons fourni des renseignements erronés à l'administration et au public au sujet du lieu et des conditions du stockage".

Sur le même thème, MM. Graffenried et Fütterknecht, dirigeants de la société ont fait parvenir au ministère de l'Environnement une lettre dans laquelle ils expriment "leurs excuses pour avoir accordé un crédit illimité aux affirmations de Mannesmann". La société s'engage à prendre à sa charge les frais de l'incinération des déchets: Mme Huguette Bouchardeau a souligné dans un communiqué que "ses services veilleraient à la bonne application des solutions envisagées"

c) Greenpeace

ACP, Paris, 22 h. 10

Cependant, ce "més culpa" d'Hoffmann Laroche ne suffit au mouvement écologique Green peace qui maintient son mot d'ordre de boycott lancé le 21 avril dernier.

d) La RFA : autorités et médias

- LA RFA, QUANT A ELLE, EST FRANCHEMENT SOULAGEE APRES AVOIR ETE SOUPCONNÉE PENDANT PLUSIEURS SEMAINES D'AVOIR ACCUEILLI LES FUTS SUR SON TERRITOIRE.

POUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. FRIEDRICH ZIMMERMANN, "DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, DES INDICES SERIEUX INDICUAIENT QUE LES 41 FUTS, DISPARUS DEPUIS SEPTEMBRE DERNIER PRES DE SAINT QUENTIN (NORD DE LA FRANCE), N'AVAIENT PAS FRANCHI LA FRONTIERE FRANCAISE ET NE SE TROUVAIENT DONC PAS ENTERRES QUELQUE PART EN ALLEMAGNE FEDERALE".

LE DENOUEMENT DE L'AFFAIRE A PAR AILLEURS AMENE PLUSIEURS JOURNAUX ET HOMMES POLITIQUES SUISSES, OUEST-ALLEMANDS, ITALIENS ET FRANCAIS A INSISTER SUR LA NECESSITE D'ETABLIR DES REGLES COMMUNAUTAIRES PLUS STRICTES POUR EVITER LE RENOUELEMENT D'UNE TELLE AFFAIRE, REVELEE ET CONCLUE PAR LA PRESSE.

DES JOURNAUX OUEST-ALLEMANDS NE MACHAIENT D'AILLEURS PAS LEURS MOTS VENDREDI. LE KOELNISCHER RUNDSCHAU DE COLOGNE (CONSERVATEUR) RECLAMAIT "LE CHATIMENT DES COUPABLES NOMBREUX", AU PREMIER RANG DESQUELS FIGURE SELON LUI HOFFMANN-LA ROCHE.

e) Me Maurin

AFP, Marseille, 14 h. 19

M. PARINGAUX A EU "UNE ATTITUDE TRES HONNETE AVANT, PENDANT ET APRES" L'AFFAIRE, A POURSUIVI ME MAURIN. SA SEULE PREOCCUPATION A "TOUJOURS ETE LE TRANSPORT DE CETTE DIOXINE ET SON ELIMINATION POUR ECARTER TOUT DANGER (...) MALHEUREUSEMENT, CEUX QUI DEVAIENT GARDER UN SECRET NE L'ONT PAS FAIT ET LA MACHINE S'EST GRIPPEE"; A ENCORE DIT ME MAURIN.

f) AFP, la presse et son rôle

AFP, Paris, 13 h. 20

- C'EST LA PRESSE - ET NON LES AUTORITES FRANCAISES OU ETRANGERES - QUI EST A L'ORIGINE ET A LA CONCLUSION DE LA DECOUVERTE DES DECHETS DE SEVESO, JEUDI DANS UN ANCIEN ABATTOIR DU PETIT VILLAGE DE ANQUILCOURT - LE - SART (AISNE), PRES DE SAINT-QUENTIN,

TIN MARS, UNE LONGUE ENQUETE MENEES PAR LE MENSUEL "SCIENCE ET VIE" REVELAIT LA DISPARITION PRES DE SAINT-QUENTIN, DANS LE NORD DE LA FRANCE, DES 41 FUTS DE DECHETS CONTENANT 360 GRAMMES DE DIOXINE, PROVENANT DE L'USINE ICHESA DE SEVESO (ITALIE). (...)

LA PRESSE EUROPEENNE TOUT ENTIERE AVAIT ENSUITE VAINEMENT RECHERCHE PENDANT PRES DE DEUX MOIS LA TRACE DU DANION-FANTOME ET LES AUTORITES DE PLUSIEURS PAYS EUROPEENS AVAIENT FAIT FOUILLER PLUSIEURS DECHARGES DE PRODUITS TOXIQUES SANS SUCCES.

JEUDI ENFIN, LE QUOTIDIEN OUEST-ALLEMAND "DIE WELT" ANNONCE AVEC FORCE PRECISIONS QUE LES DECHETS ETAIENT ENTREPOSES DANS L'ANCIEN ABATTOIR DE ANQUILCOURT (AISNE). PEU DE TEMPS APRES QUE LA DEPECHE DE L'AFP DATEE DE BONN ET CITANT "DIE WELT" AIT ETE PUBLIEE, MME MUGUETTE BOUCHARDEAU APPREND QUE LES DECHETS DE SEVESO SONT RETROUVES.

6° Les développements sur le plan judiciaire

a) Demande de mise en liberté de M. Paringaux

AFP, Saint-Quentin, 17 h. 33

- LE JUGE D'INSTRUCTION REGIS VANHASBROUCK
PRENDRA SA DECISION MARDI MATIN AU SUJET DE LA MISE EN LIBERTE DE M. BERNARD
PARINGAUX, ECROUE DEPUIS LE 30 MARS A LA MAISON D'ARRET DE SAINT-QUENTIN
(AISNE).

UNE DEMANDE DE MISE EN LIBERTE A ETE DEPOSEE DES JEUDI SOIR PAR LES
DEFENSEURS DU GERANT DE LA SPELIDEC, ~~QUI ETAIT CHARGEE DU TRANSPORT DES 41~~
~~FUTS DE DIOXINE DE SEVESO~~. UNE ASSOCIATION ECOLOGISTE S'ETANT PORTEE PARTIE
CIVILE, LE MAGISTRAT INSTRUCTEUR NE PEUT RENDRE SES DECISIONS AVANT 48 HEURES.
LUNDI ETANT UN JOUR FERIE CETTE DECISION, INDIQUE-T-ON INDIQUE DE SOURCE
JUDICIAIRE, NE SERA NOTIFIEE QUE MARDI MATIN.

M. PARINGAUX AYANT ~~ETE~~ ECROUE ESSENTIELLEMENT AFIN QU'IL NE PUISSE
"BROUILLER LES PISTES", INDIQUE-T-ON DE SOURCE JUDICIAIRE A SAINT-QUENTIN,
CETTE TROISIEME DEMANDE DE MISE EN LIBERTE DEVAIT ETRE EXAMINEE FAVORABLEMENT,
PRECISAIT-ON DE MEME SOURCE, LES FUTS AYANT ETE RETROUVES JEUDI. ~~TOUTEFOIS~~, A
PRECISE LE PROCUREUR M. LE GOUIC, "LA DECOUVERTE DU CORPS DU DELIT NE MET PAS
FIN A L'INFORMATION".

b) J.M. Quignon n'est pas inquiété

AFP, Saint-Quentin, 17 h. 33

~~PAR AILLEURS~~, LE PROCUREUR A EGALEMENT PRECISE QUE M. JEAN-MICHEL QUIGNON,
QUI A CONDUIT LES FUTS DE DIOXINE DANS LE PETIT VILLAGE DE LANGUILCOURT-LE
SART ~~(AISNE)~~, AVAIT ETE ENTENDU COMME TEMOIN MAIS QU'IL NE FAISAIT L'OBJET,
POUR LE MOMENT, D'AUCUNE POURSUITE JUDICIAIRE.

7° Dossier : synthèse générale

AFP, Paris, 19 h. 45, 19 h. 51, 19 h. 52

- DES GOUVERNEMENTS AUX INDUSTRIELS CONCERNES EN PASSANT PAR LES ECOLOGISTES, LES "RETROUVAILLES" SPECTACULAIRES AVEC LES 41 FUTS DE SEVESO SONT PARTOUT SALVEES AVEC "SOULAGEMENT". RESTE QUE SI L'ON SAIT OU ILS SONT, IL VA MAINTENANT falloir s'en débarrasser.

DANS CETTE HISTOIRE, CHACUN EN QUELQUE SORTE AURA ETE LA DUPE DE L'AUTRE. HOFFMANN-LAROCHE PROPRIETAIRE SUISSE DES DECHETS FAISANT CONFIANCE A "MANESSMANN", CHARGE DU TRANSPORT, ESTIME "AVOIR ETE TROMPE DANS SA BONNE FOI", "MANESSMANN", ELLE, A CRU LES ASSURANCES DE BERNARD PARINGAUX SUR LA MISE EN DECHARGE OFFICIELLE ET CONTROLEE DE LA DIOXINE. LE CERTIFICAT DE CETTE MISE EN BONNE DECHARGE, TOTALEMENT FAUX, A D'AILLEURS ETE BRANDI EN PERMANENCE PAR LES UNS ET LES AUTRES, NOTAMMENT PAR LES AUTORITES FRANCAISES ET ITALIENNES POUR JUSTIFIER DE LEUR SINCERITE.

IL N'Y AVAIT DONC PAS DE DESTINATAIRE FINAL. SEULS, EN DEFINITIVE, BERNARD PARINGAUX ET SON EMPLOYE A SAINT-QUENTIN, M. JEAN-MICHEL QUIGNON, SAVAIENT. CHEZ LES INDUSTRIELS DU DECHET, ON SE DECLARE VENDREDI "SURPRIS" QUE PARINGAUX SE SOIT "FOURVOYE DANS CETTE LAMENTABLE AFFAIRE". CE QUI EST CERTAIN, C'EST QUE LES AUTORITES LOMBARDES ONT COUTE QUE COUTE VOULU EVACUER LES "DECHETS MAUDITS" -DONT AUCUN INCINERATEUR EN EUROPE NE VOULAIT- DE LEUR TERRITOIRE SANS L'ASSURANCE DE LEUR MISE EN BONNE DECHARGE.

- ENGAGEE DANS LA PRECIPITATION, L'AFFAIRE, POUR PARINGAUX, A TOURNE SELON TOUTE VRAISEMBLANCE A LA PANIQUE QUAND LES PREMIERES RUMEURS ONT FILTRE DES LE MOIS D'OCTOBRE SUR L'EVENTUALITE DE LA PRESENCE DE LA DIOXINE EN FRANCE. SON DEPOT A SAINT-QUENTIN, DE TOUTE EVIDENCE ALLAIT ETRE REPERE ET IL A DEMENAGE EN CATASTROPHE LES 41 FUTS DANS UN HANGAR A UNE VINGTAINE DE KILOMETRES, A ANGUILCOURT-LE-SART. LE VILLAGE D'ENFANCE DE SON EMPLOYE ET AMI JEAN-MICHEL QUIGNON. CELUI-CI A FINI PAR RECONNAITRE LES FAITS, APRES AVOIR PENDANT DES MOIS DUPE ENQUETEURS ET JOURNALISTES, AU RISQUE DE FAIRE L'OBJET D'UNE INCULPATION; NE SERAIT-CE QUE POUR FAUX TEMOIGNAGES.

UN MYSTERE ENCORE DEMEURE. POURQUOI PARINGAUX, INEBRANLABLE PENDANT 50 JOURS DANS SON SILENCE "D'HOMME D'HONNEUR", A-T-IL BRUSQUEMENT PARLE ? L'INDICATION, LE 26 AVRIL, QUI S'EST REVELEE JUSTE, D'UNE SOLUTION PROCHAINE ET FRANCAISE PAR SON AVOCAT MARSEILLAIS ME OLIVIER MAURIN AVAIT ETE ENTENDUE, PAR TOUT LE MONDE, Y COMPRIS PAR LES AUTORITES FRANCAISES, COMME L'ANNONCE D'UNE OUVERTURE DE NEGOCIATIONS, PARINGAUX POUVANT MONNAYER AUPRES DE MANESSMANN ET DE HOFFMANN-LAROCHE SES REVELATIONS.

LES DEUX SOCIETES ONT, EN TOUT CAS, VIVEMENT DEMENTI CES ASSERTIONS. MAIS LA "FUITE" ORGANISEE JEUDI EN ALLEMAGNE AUPRES DU JOURNAL "DIE WELT" CONFORTE EN QUELQUE SORTE CES HYPOTHESES, MEME S'IL N'EST PAS EXCLU QUE BERNARD PARINGAUX AIT TOUT SIMPLEMENT "CRAQUE" DEVANT LA PROMESSE D'UNE LIBERATION PROCHAINE.

- EN ATTENDANT, LES 41 FUTS, RETROUVES "A L'ETAT NEUF", SONT MAINTENANT SOUS LA BONNE GARDE DES MILITAIRES DU CAMP DE SISSONNE. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS SOUHAITE CEPENDANT NE PAS PROLONGER CE STOCKAGE PROVISOIRE ET RESTITUER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LES FUTS A LEUR PROPRIETAIRE "HOFFMANN-LAROCHE".

LE GROUPE SUISSE ENVISAGE DE PREFERENCE LA SOLUTION DE DESTRUCTION DES DECHETS. IL A AINSI DEJA, DIT-IL, CONTACTE LA DIZAINE D'INCINERATEURS EN EUROPE CAPABLE DE MENER AU MIEUX LA DELICATE OPERATION. TECHNIQUEMENT REALISABLE, L'INCINERATION DE LA DIOXINE RISQUE POURTANT DE SE HEURTER, UNE FOIS DE PLUS, AU MUR DE LA "PSYCHOSE DE SEVESO". UN OBSTACLE DIFFICILE A CONTOURNER MEME SI TOUTES LES GARANTIES SONT DONNEES AUX POPULATIONS.

L'OPPOSITION QUE RENCONTRE DEJA EN FRANCE UN EVENTUEL PROJET DE CE GENRE EST AINSI SIGNIFICATIVE. LES MAIRES DES COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN, OU EST SITUÉE -A SAINT-VULBAS- LA SOCIETE TREDI, CAPABLE DE DETRUIRE LA DIOXINE, SONT DEJA "OPPOSES FORMELLEMENT" A CETTE SEULE IDEE.

- DE MEME POUR LES ECOLOGISTES, QUI N'ONT PAS ENCORE LEVE LEUR BOYCOTTAGE DES PRODUITS HOFFMANN-LAROCHE. LES ASSOCIATIONS DE "PROTECTEURS DE LA NATURE" SE DECLARENT "SCANDALISEES" D'APPRENDRE QUE LES DECHETS DE SEVESO POURRAIENT ETRE RETRAITES EN FRANCE. "C'EST A LA SOCIETE SUISSE OU AU GOUVERNEMENT SUISSE DE LES PRENDRE EN CHARGE", DISENT-ILS.

LES "AMIS DE LA TERRE" SOUTIENNENT LE REFUS DU MAIRE DE SAINT-VULBAS. LES ANTINUCLÉAIRES NE VEULENT PAS QUE LA FRANCE, DEJA "POUBELLE NUCLEAIRE", DEVIENNE "POUBELLE INDUSTRIELLE". QUANT A L'ASSOCIATION "GREENPEACE", ELLE ESTIME QUE "LA VITESSE AVEC LAQUELLE MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, SECRETAIRE D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT, SE FROTTE LES MAINS, EST TOTALEMENT DECONCERTANTE".

DEVANT CETTE LEVEE DE BOUCLIER, LA SOLUTION POURRAIT ALORS SE FAIRE "A LA SUISSE", D'AUTANT QUE CE PAYS POSSEDE LES INSTALLATIONS NECESSAIRES. LES AUTORITES HELVETIQUES, APPREND-ON DE BONNE SOURCE, NE SERAIENT PAS OPPOSEES FORMELLEMENT A L'ACCUEIL CHEZ ELLES DES DECHETS. LE "JOURNAL DE GENEVE" QUI TITRAIT VENDREDI: "A LA SUISSE DE JOUER", ESTIMAIT QUE "LA SOLUTION LA PLUS ELEGANTE SERAIT QUE LA SUISSE ASSUME L'ELIMINATION DE CETTE DIOXINE DONT L'EUROPE NE VEUT PAS".

QUE FAIRE FINALEMENT ? SURTOUT PAS, DECLARE MME BOUCHARDEAU, RETOMBER DANS LA "STRATEGIE DU SECRET".

8° Nouvelles déclarations fracassantes de Die Welt. : Paris savait où se trouvaient les fûts et a voulu étouffer l'affaire

AFP, Bonn, 23 h. 48, 23 h. 49

- LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS SAVAIT DEPUIS LE DEBUT DE LA SEMAINE QUE LES FÛTS DE DECHETS TOXIQUES DE SEVESO SE TROUVAIENT A ANGUILCOURT-LE-SART, DANS LE NORD DE LA FRANCE, A AFFIRME VENDREDI LE JOURNAL CONSERVATEUR OUEST-ALLEMAND DIE WELT QUI ESTIME QUE CE GOUVERNEMENT A DISSIMULE CE FAIT POUR ETOUFFER L'AFFAIRE.

"LA VERSION DU PARQUET DE SAINT-QUENTIN, SELON LAQUELLE M. BERNARD PARINGAUX, GERANT DE LA DERNIERE SOCIETE A AVOIR PRIS EN CHARGE LES FÛTS, LA SPELIDEC, EN DETENTION PREVENTIVE DEPUIS LE 30 MARS, AVAIT ENFIN ROMPU LE SILENCE ET PERMIS AUX AUTORITES D'AGIR EST PEU CREDIBLE", ESTIME DIE WELT.

"SELON NOS INFORMATIONS, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AVAIT DEPUIS LE DEBUT DE LA SEMAINE DE SERIEUX INDICES, INDIQUANT QUE LES FÛTS CONTENANT LA DIOXINE DE SEVESO ETAIENT STOCKES A ANGUILCOURT", ET "IL N'A RIEN FAIT", POURSUIT DIE WELT.

"DANS LE MEME TEMPS, D'AUTRES RESPONSABLES, QUI SAVAIENT AUSSI, ONT CRAINT JUSQU'A LA DERNIERE MINUTE QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS, POUR ETOUFFER LE SCANDALE, NE PASSE TRANSPORTER SECRETEMENT LES FÛTS DANS UN CAMP MILITAIRE AVANT DE LES ACHEMINER VERS LA SUISSE", POURSUIT DIE WELT.

"L'ATTITUDE DES AUTORITES FRANÇAISES, ET EN PARTICULIER DU SECRETAIRE D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT, MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, QUI A, A PLUSIEURS REPRISSES, ESSAYE DE DIRIGER LA PISTE DE LA DIOXINE VERS LA RFA, SUSCITE DE SERIEUSES QUESTIONS", CONCLUT LE JOURNAL.